

OBJET

ADMINISTRATION
GENERALE - Livre
Blanc " Saint-Quentin
2050, l'avenir est dans nos
mains".

==

Rapporteur :
Mme le Maire

Date de convocation :
18/06/19

Date d'affichage :
28/06/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 23

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 43

Nombre de Conseillers
votant : 43

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 JUIN 2019 à 18h00

en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, Mme Monique RYO, M. Christian HUGUET, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Françoise JACOB, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY, M. Alexis GRANDIN, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, M. Paul GIRONDE, Mme Maryse SEFIKA, Mme Colette BLEROT, M. Bernard DELAIRE, M. Serge MARTIN, Mme Denise LEFEBVRE, M. Gilles GILLET, M. Philippe VIGNON, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Pascal TASSART, Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Agnès POTEL, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Karim SAÏDI, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. José PEREZ.

Sont excusés représentés :

M. Xavier BERTRAND représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Jean-Claude NATTEAU représenté(e) par M. Christian HUGUET, Mme Caroline ALLAIGRE représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE

Excusé(e)(s) :

M. Stéphane ANDURAND

Absent(e)(s) :

M. Florian DEMARCQ

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Le 16 avril 2018, le Conseil Municipal a approuvé le lancement d'une démarche de prospective urbaine et citoyenne intitulée « Saint-Quentin 2050, l'avenir est entre nos mains ».

L'objectif était de projeter Saint-Quentin dans le futur et d'anticiper les sujets importants avec lesquels la ville devra composer dans les années à venir.

Présentée officiellement aux Saint-Quentinois le 24 septembre 2018, la démarche a trouvé un véritable écho auprès de la population. Au terme de 74 ateliers, rencontres, conférences et expositions, d'une large consultation citoyenne et de nombreux échanges avec les habitants, une synthèse est aujourd'hui proposée.

Elle a pris la forme d'une exposition au palais Art Déco du 18 mai au 16 juin 2019 avec la découverte de l'ensemble des contributions des habitants. Y sont également présentées les évolutions sociétales, environnementales, technologiques,

nationales et mondiales qui influenceront l'environnement dans lequel Saint-Quentin s'inscrit et que la ville devra prendre en compte dans sa réflexion.

La réflexion collective a permis de réfléchir aux enjeux, aux valeurs et à la manière dont les Saint-Quentinois veulent voir évoluer leur ville d'ici 2050.

Elle se conclut par un livre blanc qui retrace les échanges et les propositions formulées par les différents acteurs et qui présente les principales orientations sur lesquelles reposera la Ville de demain :

- Une ville qui respire,
- Une ville solidaire et citoyenne,
- Une ville attractive et innovante,
- Une ville harmonieuse.

Ce document fait partie du dispositif « Action cœur de ville » et va servir de document de référence dans le cadre de démarches plus opérationnelles. Il complète les documents de planification et de gestion actuels et propose des pistes de travail que la Ville entend demain décliner en actions concrètes.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- De prendre acte du présent rapport.

Le Conseil Municipal prend acte.

Ont voté contre : Mme Christine LEDORAY, Mme Sylvie SAILLARD, M. Yannick LEJEUNE, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Marie-Anne VALENTIN, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY.

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

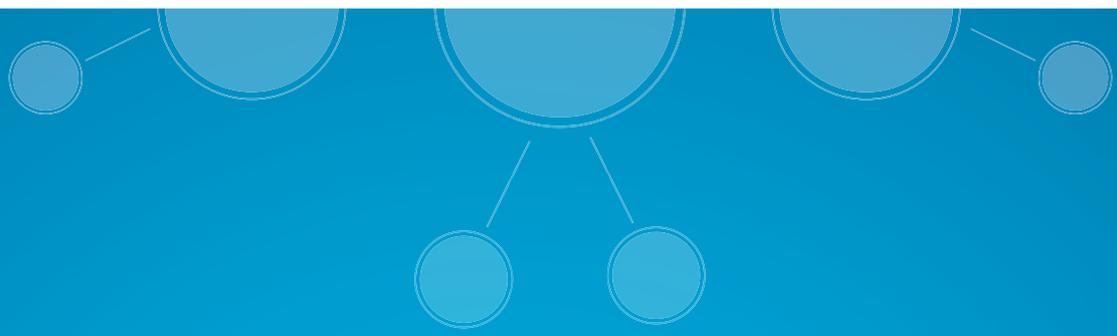
002-210206660-20190624-46746-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/19

Publication : 28/06/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



PROJET DE VILLE

SAINT-QUENTIN

EN 2050

De la participation citoyenne
aux grands enjeux d'avenir



**SAINT
QUENTIN**



RESPIRANTE



HUMAINE



INNOVANTE

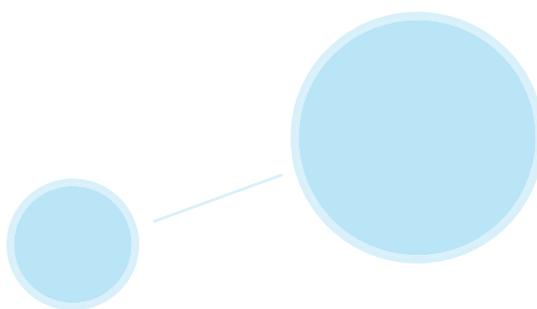


ATTRACTIVE

Mairie de Saint-Quentin
Place de l'Hôtel de Ville – BP 345
02107 SAINT-QUENTIN
T. 03 23 06 90 00
mairie@saint-quentin.fr
<http://saint-quentin.fr>

Graphisme et mise en page : Rose et Piment (Saint-Quentin)
Impression : Alliance Partenaire Graphique
Tirages : 200 exemplaires
Crédits photos © Luc Couvée
Dépôt légal : juin 2019

SOMMAIRE



ÉDITO DU MAIRE P.5

**LE SENS DE LA DÉMARCHE :
RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À L'AVENIR DE SAINT-QUENTIN**..... P.7

ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX..... P.13

1. SAINT-QUENTIN, UNE IDENTITÉ FORGÉE PAR L'HISTOIRE

2. ÉTAT DES LIEUX

- Une position géographique avantageuse
- Une population qui se stabilise
- Un tissu économique diversifié en mutation
- Une situation socio-économique fragile
- Une offre de formations supérieures en développement
- Un parc de logements à renouveler
- Un réseau de mobilité qui tient compte des différents modes de déplacement
- 1 300 commerces et services contribuant au rayonnement de la ville
- Des zones d'activités et des bureaux adaptables, outils de développement économique
- Un cadre de vie et des équipements sportifs et culturels pour une ville où il fait bon vivre
- Des services publics de proximité pour être plus proche des habitants

**LES ORIENTATIONS ET LES TENDANCES
DE DÉVELOPPEMENT** P.33

1. LES TENDANCES MONDIALES ET NATIONALES

- La population
- Les évolutions sociales
- L'économie et l'emploi
- La mondialisation
- Les enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux
- Les infrastructures
- Le logement
- Les modes de vie

2. LES ENJEUX DES VILLES MOYENNES À HORIZON 2050

LA MÉTHODE DE CONSULTATION : UNE COLLABORATION CITOYENNE P.51

1. PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

2. BILAN CHIFFRÉ DE LA DÉMARCHE

3. LES PRINCIPALES IDÉES

QUELLE VISION POUR SAINT-QUENTIN EN 2050 ? P.77

ORIENTATION 1 : SAINT-QUENTIN, UNE VILLE QUI RESPIRE

- Axe 1.1 : Valoriser et intensifier la présence de l'eau et de la nature, image d'une douceur de vivre
- Axe 1.2 : Faciliter l'accessibilité sous toutes ses formes
- Axe 1.3 : Accentuer la prise de conscience des citoyens aux enjeux environnementaux
- Axe 1.4 : Instaurer une ville durable pour préserver les ressources, les paysages et le territoire

ORIENTATION 2 : SAINT-QUENTIN, UNE VILLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE

- Axe 2.1 : Favoriser le lien intergénérationnel et la solidarité entre les habitants
- Axe 2.2 : Développer une culture participative qui permette à tous les habitants de s'exprimer au quotidien et de se sentir « citoyen »
- Axe 2.3 : Renforcer des activités proches des habitants, dans un esprit de vitalité et d'animation des territoires, en lien avec un cœur de ville attractif

ORIENTATION 3 : SAINT-QUENTIN, UNE VILLE ATTRACTIVE ET INNOVANTE

- Axe 3.1 : Renforcer l'attractivité de la ville en améliorant l'accessibilité à ses espaces stratégiques
- Axe 3.2 : Anticiper les mutations économiques
- Axe 3.3 : Contribuer aux réussites éducatives et coordonner l'offre de formation avec les besoins du monde du travail
- Axe 3.4 : Développer l'attractivité de la ville à travers une valorisation touristique, culturelle et sportive

ORIENTATION 4 : SAINT-QUENTIN, UNE VILLE HARMONIEUSE

- Axe 4.1 : Rénover l'habitat et l'adapter aux besoins de la population
- Axe 4.2 : Organiser la ville autour de son cœur de ville et améliorer l'articulation avec les quartiers
- Axe 4.3 : Adapter l'environnement urbain au vieillissement de la population

CAP « SAINT-QUENTIN 2050 » P.115

ÉCRIRE LA FEUILLE DE ROUTE DE DEMAIN P.121

CONCLUSION P.135

REMERCIEMENTS P.139

ANNEXES P.141

ÉDITO



« Dans quelle ville souhaitons-nous vivre demain ? »

C'est en partant de cette interrogation que la ville de Saint-Quentin a engagé il y a à peu près un an une démarche prospective et citoyenne pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre ville.

Saint-Quentin possède de précieux atouts mais d'ici 2050, elle devra faire face à de nombreux défis : révolution technologique, transition énergétique, réchauffement climatique, vieillissement de la population, formation aux métiers de demain, ... défis auxquels la ville souhaite réfléchir dès aujourd'hui pour CHOISIR l'évolution de son territoire et non la subir.

Pour bâtir ensemble un projet de territoire durable et ambitieux qui nous ressemble, nous avons lancé une grande concertation auprès de la population et c'est ainsi que, pendant six mois, chacun a eu la possibilité d'exprimer ses idées et sa vision du futur de notre ville.

Les thèmes abordés ont été nombreux et variés : transport, logement, travail, formation, territoire, participation à la vie locale, ... et les échanges, animés et novateurs. Les différentes consultations participatives ont ouvert le débat à de nombreux citoyens et près de 2 600 contributions ont été recueillies, témoignant du fait que beaucoup d'habitants souhaitaient émettre des avis et des attentes sur l'avenir de leur ville.

La vaste participation citoyenne montre que la ville ne s'inventera pas demain sans la contribution des usagers, qui souhaitent être associés à l'action collective.

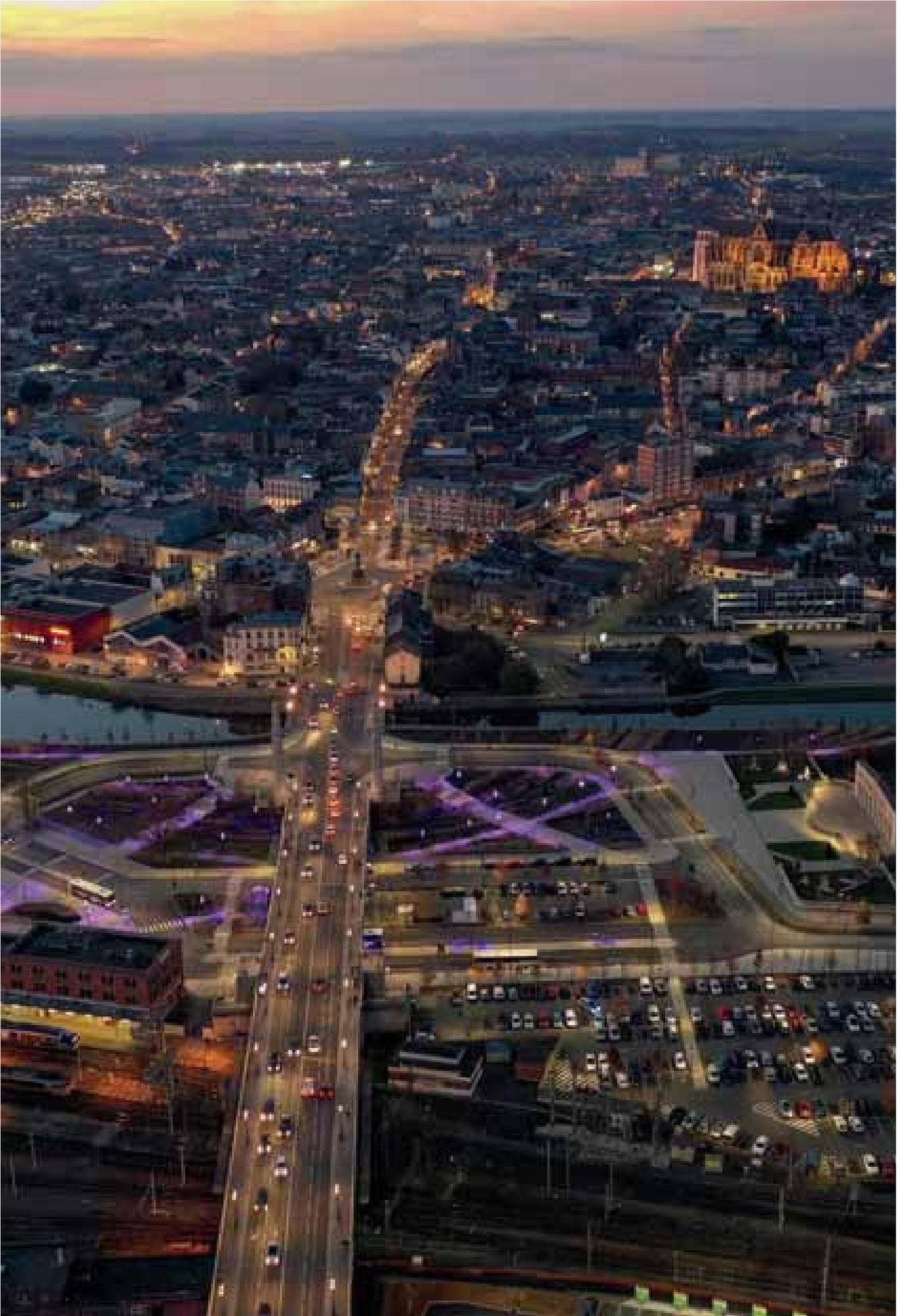
Des préoccupations communes ont largement émergé comme la place de la nature dans la ville, une mobilité diversifiée et écologique, l'existence de lieux fédérateurs, la préservation des ressources, la rénovation de l'habitat.

Ce travail s'est révélé productif et doit beaucoup à la mobilisation des citoyens, des associations, des acteurs socio-économiques, des institutions, ... Leurs démarches prospectives ont concouru à l'élaboration de ce projet renouvelé et ambitieux pour la ville de Saint-Quentin. Je les en remercie chaleureusement et les invite dès aujourd'hui à relever, ensemble, les nouveaux défis pour Saint-Quentin 2050.

Frédérique MACAREZ

MAIRE DE SAINT-QUENTIN

VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN





LE SENS DE LA DÉMARCHE :
RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À
L'AVENIR DE SAINT-QUENTIN



La ville de Saint-Quentin a souhaité écrire une nouvelle page de son histoire et s'engager dans une démarche de prospective associant tous les acteurs de son territoire. Ce défi consistant à construire collectivement un nouveau projet est un exercice difficile et ambitieux.

En effet, si se projeter dans l'avenir n'a jamais été en soi un exercice facile, c'est particulièrement vrai en cette période de transitions, de mutations et d'incertitudes économiques et sociales dans laquelle nous vivons. La révolution numérique des activités et les biotechnologies engendrent des bouleversements irréversibles et révèlent un horizon infini de nouvelles possibilités dont nous voyons chaque jour de nouveaux témoignages.

- Dans quelle ville vivrons-nous en 2050 ?
- A quoi ressemblera notre logement de demain ?
- Disposerons-nous de nouveaux modes de transport ?
- Notre ville sera-t-elle économe en énergie ?
- Saura-t-elle s'adapter aux évolutions sociétales et résister aux conséquences des changements climatiques ?
- Offrira-t-elle à tous – riches, pauvres, bien portants, handicapés, jeunes et seniors - une pleine participation à la vie sociale ?

Autant de questions sur lesquelles la ville de Saint-Quentin a souhaité dès aujourd'hui réfléchir pour anticiper le devenir de la cité. **Les décideurs locaux s'interrogent en effet sur l'impact des grands sujets sociétaux, veulent mieux comprendre les conséquences des bouleversements technologiques dans la vie de chacun et ambitionnent avant tout de se fixer un cap et de retenir les options les plus pertinentes pour la ville.**

L'histoire de la ville de Saint-Quentin montre qu'à chaque étape clé ou lors d'événements majeurs, ses habitants ont su s'adapter, construisant et reconstruisant la cité, en saisissant avec audace les opportunités qui se présentaient pour imaginer, créer et renouveler la ville.

Ce sont eux, les Saint-Quentinoises et les Saint-Quentinois, qui ont, à chaque fois, pensé les plaies de la ville et sont allés de l'avant.

C'est pourquoi les élus ont décidé, à travers cette démarche participative, de leur donner la parole et de recueillir, à travers leurs remarques et leurs attentes, les idées qui feront la ville de demain.

En avançant vers 2050, les villes moyennes comme Saint-Quentin savent qu'elles ont une carte à jouer et des atouts à valoriser. En effet, les capacités d'adaptation de ces villes à taille humaine face aux défis de l'écologie et des mutations en cours ne sont pas négligeables.

La mondialisation vécue par les villes moyennes sur le plan industriel leur a fait prendre conscience de la nécessité de penser leur avenir autrement, qu'il s'agisse de répondre aux exigences des populations en termes de cadre de vie et d'attractivité, de capacités de déplacement, d'équipements en termes de dessertes par les réseaux de communication. L'ensemble de ces éléments est une des conditions de développement voire de survie de ces villes. La résistance de l'économie de proximité contribue par ailleurs à une certaine force de ces villes face à la crise.

La ville sait qu'elle peut puiser dans les valeurs qui l'ont construite tout au long de son histoire et compte aujourd'hui sur ses forces vives et sur ses habitants pour avancer et écrire sa feuille de route pour les 30 prochaines années.

Se projeter dans l'avenir pour saisir les opportunités, réfléchir ensemble, échanger pour définir les grandes orientations de demain est le sens profond de cette démarche qui a été menée par la Ville de Saint-Quentin pour élaborer un projet de ville cohérent et qui recueille l'adhésion de ses habitants. Il s'agit d'une réflexion sur le vivre ensemble, les choix de développement et le rapport de la ville avec une société en pleine transformation.

LA PARTICIPATION DE TOUS

Classée 100^{ème} ville de France, en termes de population (58^{ème} au classement des villes moyennes), la ville interagit dans un écosystème très vaste. De l'international au local en passant par le national et le régional, la réflexion ne s'arrête pas uniquement aux seules compétences de la ville ou de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois dont fait partie Saint-Quentin, elle interroge en profondeur la vie de la cité.

Il ne s'agit pas d'ouvrir un débat sur les politiques publiques menées par la ville ni de la doter d'un plan d'actions. Ces réflexions existent déjà tout comme les grands documents de planification (SCOT voté en 2014, PLUi en cours de révision, PLH, projet de territoire de la CASQ lancé en 2017...).

Pour sortir d'un cadre traditionnel et renouveler l'aspiration collective, la ville a laissé à chacun la possibilité de s'exprimer et de faire entendre son point de vue. C'est ainsi que **citoyens, chefs d'entreprises, écoles, agents du service public, associations, institutions... ont pu faire progresser le débat** et que les contributions expertes ou novices ont pu élargir le champ des idées en laissant s'exprimer la créativité.

Les différentes consultations participatives se sont par conséquent présentées à tous comme une proposition à réfléchir ensemble et ces souhaits, perspectives et espoirs méritent d'être pris en compte parce qu'ils sont imaginatifs, novateurs, inventifs mais tellement réalistes.



Assurer le développement de Saint-Quentin de façon durable et équilibrée a toujours été la volonté qui m'a animé durant mes mandats de Maire de Saint-Quentin. Le projet urbain qui a alors déterminé les orientations de la ville et qui a permis d'aborder le 3^{ème} millénaire avec un nouveau tonus était déjà dans l'esprit de ce que la ville propose à ses habitants aujourd'hui.

Grâce au travail accompli, Saint-Quentin est reconnue pour sa qualité de vie et son développement équilibré mais aucune dynamique n'est jamais définitivement acquise et il convient de poursuivre dans cette voie et d'engager une réflexion pour réussir les défis du XXI^e.

L'importance des enjeux climatiques et énergétiques, l'allongement de la durée de la vie et l'évolution des besoins qui l'accompagne, le potentiel de la révolution numérique ou encore l'internationalisation des échanges nous obligent à imaginer dès aujourd'hui l'organisation de notre société de demain. Il est important que chacun puisse apporter ses idées, ses attentes, faire partager sa réflexion et proposer des pistes pour préparer l'avenir.

C'est l'objectif de « Saint-Quentin 2050 ».

Je sais que les Saint-Quentinoises et les Saint-Quentinois sauront répondre massivement à ce projet commun qui permettra d'orienter l'action de tous et de chacun et de définir le futur que nous souhaitons collectivement pour Saint-Quentin.

Pierre ANDRÉ

SÉNATEUR-MAIRE HONORAIRE
DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN



Peu de territoires peuvent prétendre à une situation géographique aussi avantageuse que les Hauts-de-France ou le Saint-Quentinois. En 2050, les Saint-Quentinois vivront dans une ville qui comptera parmi les principales métropoles régionales des Hauts-de-France, au Nord de Paris par sa position géographique et ses dessertes autoroutières, ferroviaires et la proximité du Canal Seine-Nord Europe.

En 2050 on aura observé un rebond industriel après toutes ces années où l'on pensait que l'industrie n'avait plus d'avenir. Le Saint-Quentinois sera le cœur économique du département de l'Aisne et saura compter sur ses fleurons industriels tels que Yamaha, Le Creuset, L'Oréal.

Le pôle d'excellence numérique et ses partenaires nationaux et internationaux ainsi que les structures d'accompagnement des porteurs de projets mais également Euratechnologies présent sur le Saint-Quentinois, seront de véritables facteurs de développement, à lier entre autres avec les formations d'enseignement supérieur. La ville sera une référence en matière de numérique, de robotique et de l'internet des objets avec un effet direct en termes de création d'emplois.

Saint-Quentin aura pris parmi les premières villes, le virage de la 3^{ème} révolution industrielle, des énergies renouvelables et des innovations dans le numérique.

Tous ces atouts, doublés d'une population jeune, sauront renforcer la place de Saint-Quentin et démontrent qu'il n'y a pas de fatalité au déclin industriel et démographique.

La ville sera connectée entre ses différents quartiers et l'ensemble des grands réseaux, avec des modes de transport plus doux et plus propres.

Les Saint-Quentinois pourront compter également sur des équipements culturels et sportifs très structurants qui positionneront la ville comme une des villes moyennes les plus attractives de la région. Parmi les autres facteurs d'attractivité figurent les équipements de santé avec notamment le Centre Hospitalier qui deviendra l'un des plus importants des Hauts-de-France, sans oublier la dualité hôpital public – hôpital privé. Ville attractive également grâce à des espaces naturels préservés comme le Parc d'Isle et les Champs-Élysées qui seront autant d'atouts différenciants dans les années à venir.

Un virage aura été pris en matière de lutte contre la précarité énergétique des habitations et le quartier du Vieux Port verra l'émergence d'un ensemble économique et résidentiel nouveau. Saint-Quentin aura réussi à marier l'évolution des modes de garde pour attirer les familles et sera une ville référente dans l'accueil des personnes âgées avec des structures d'accueil innovantes et nombreuses.

Sans oublier le patrimoine qui tiendra une place de plus en plus importante pour le tourisme et le label Art Déco qui sera devenu, en 2050, un label très différenciant pour Saint-Quentin par rapport à beaucoup d'autres villes.

En matière de travail coexisteront différentes façons de vivre le travail avec le salariat et le travail indépendant mais surtout on aura veillé à ce que les nouvelles formes de travail ne favorisent pas la précarité. La relation au travail aura changé, c'est vrai, avec des personnes qui travailleront plus à leur domicile, en espaces communs ou pendant le temps de transport aménagé mais le travail comme élément structurant d'un modèle de société ne disparaîtra pas.

Saint-Quentin en 2050, Ville solidaire, Agglo de référence, connectée, innovante et toujours attentive à la qualité de vie des différentes générations.

Xavier BERTRAND

PRÉSIDENT DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS



LE PROJET DE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS HORIZON 2030

Un projet de territoire est un document stratégique qui exprime une vision à plus ou moins long terme pour un territoire. Il est la transposition de la volonté des élus d'engager une réflexion collective et prospective pour choisir le meilleur scénario possible de développement du territoire. La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé courant 2018 une première phase de concertation et de consultation auprès des habitants pour recueillir leur perception du territoire, connaître leurs besoins, leurs attentes et leur vision du Saint-Quentinois en 2030.

3 chantiers stratégiques et 9 projets ont émergé de cette consultation, constituant « le fil rouge » dans le déploiement des politiques publiques de la Communauté d'Agglomération.

LES CHANTIERS PRIORITAIRES

- Devenir un grand territoire de la région Hauts-de-France pour favoriser le développement économique, l'emploi et les services offerts
- Renforcer l'identité du territoire autour de ses pépites : le parc animalier, le circuit de Clastres...
- Créer l'agglomération du mieux vivre

LES 9 PROJETS STRATÉGIQUES

- Assurer le développement économique du territoire au travers d'une démarche prospective sur les secteurs porteurs
- Accompagner les publics du territoire afin de favoriser leur mobilité et une montée de compétences
- Adapter et conforter un réseau de distribution de proximité afin de garantir à la population un accès aux productions locales
- Adapter et conforter l'offre d'équipements et de services afin de garantir à la population un niveau d'accès homogène
- Développer l'attractivité du territoire par la valorisation du patrimoine historique, architectural et naturel
- Adapter et consolider le réseau de services médicaux de proximité afin de garantir à la population un niveau d'accès homogène
- Faciliter la mobilité géographique des habitants
- Animer une politique territoriale de proximité autour de la vie associative, du lien intergénérationnel, de la démocratie locale

- Engager le territoire dans une démarche de transition écologique et énergétique (réduction des consommations énergétiques, amplification des énergies renouvelables, réduction des émissions de gaz à effet de serre). Les actions issues de ce projet pourront être intégrées dans le plan d'actions du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).





ÉTAT DES LIEUX ET ENJEUX



Bien connaître le territoire d'aujourd'hui pour mieux le faire évoluer dans le futur et savoir recenser ses forces et ses faiblesses pour mieux identifier ses axes de progrès est une étape indispensable dans la démarche entreprise.

Il s'agit moins de dresser un diagnostic exhaustif du territoire que de rappeler l'histoire et les chiffres marquants qui définissent la ville de Saint-Quentin et ainsi définir un cadre dans lequel on pourra ensuite s'exprimer pour chaque thème retenu.

1

SAINT-QUENTIN, UNE IDENTITÉ FORGÉE PAR L'HISTOIRE

L'identité d'une ville est complexe et mouvante. C'est une construction dynamique et collective qui se bâtit au fil des siècles, à travers les différentes activités économiques qui se succèdent et apportent la prospérité à ses habitants ainsi qu'à travers les rôles successifs que la vie politique et administrative lui confie sur le plan national.

Connue dès le temps des Romains, Saint-Quentin est une ville fort ancienne qui possède depuis le moyen-âge une large tradition industrielle. Tournée vers le négoce de draps de laine dès le XII^e siècle, la ville devient rapidement une place commerciale et sa position géographique au carrefour d'une Europe riche et industrielle la rend extrêmement attractive. L'aménagement des transports notamment ferroviaires mais aussi l'ouverture des canaux constituent des éléments forts pour la prospérité de la ville et participeront à sa croissance démographique tout au long du XIX^e siècle.

Le rôle politique et administratif que la ville a joué au cours des siècles a également contribué à forger son identité. En effet, on trouve dans l'épopée de Saint-Quentin toutes les strates de l'histoire de France. Haut lieu de pèlerinage et de culture dès le moyen-âge, comme en témoigne l'imposante collégiale (devenue Basilique) présente dans le cœur de la ville, elle devient tout autant une place forte militaire stratégique dans la défense des frontières avec l'Europe du Nord. A de maintes reprises, la ville souffrira des sièges militaires et des pillages qui freineront son essor économique, des conflits sous l'ancien régime aux guerres napoléoniennes et jusqu'aux guerres modernes du XX^e siècle. L'histoire retiendra les faits héroïques d'une ville plusieurs fois martyrisée dans les conflits opposant la France à ses ennemis héréditaires. Malgré les vicissitudes de l'histoire, la ville de Saint-Quentin et ses habitants ont toujours témoigné d'une formidable résilience.

Ainsi, à l'issue de la première guerre mondiale, dans une ville détruite à plus de 70%, les habitants s'attèlent à la reconstruction de leur cité dans le courant artistique architectural de l'époque « Art Déco ». Les façades Art Déco qui ornent aujourd'hui la ville témoignent de l'inventivité et de l'audace de ses habitants à réinventer la ville. Fondé sur l'industrie textile et la mécanique, le développement économique de la ville connaîtra un ralentissement à partir du milieu des années 70.

La ville ne saurait pour autant baisser les bras et s'est engagée dans le pari de la transformation en menant une réflexion sur sa mutation sectorielle. Ainsi, depuis 2012, dans le cadre de l'inscription de la ville dans un périmètre plus large, une stratégie de développement, portée par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, et s'appuyant sur son histoire, ses ressources, son savoir-faire et son patrimoine, a été initiée. Les objectifs poursuivis sont de trois ordres :

- **Consolider le tissu des entreprises locales en leur permettant de gagner en productivité et de recruter notamment grâce aux nouvelles technologies,**
- **Attirer de nouvelles entreprises à Saint-Quentin, en leur offrant les conditions propices,**
- **Offrir des perspectives d'avenir à la jeunesse et une main d'œuvre qualifiée aux entreprises, en sensibilisant à la robotique et au codage dès le plus jeune âge et en créant le premier cursus universitaire robonumérique français.**

En mettant au service de sa population et de ses acteurs économiques les outils nécessaires à leur bien-être et à leur développement, Saint-Quentin se donne les moyens d'avancer et affiche le visage d'une ville dynamique, au cœur de l'Europe du Nord-Ouest.

SAINT-QUENTIN : HÉRITAGE ET AVENIR



Saint-Quentin est l'héritière d'une bourgade qui s'appelait Augusta Viromanduum, Auguste des Viromandues à l'époque gallo-romaine, elle-même héritière d'une petite cité dont l'histoire n'a pas gardé le nom, née il y a environ 2500 ans. Cette cité était le chef-lieu, capitale serait un bien grand mot, d'un peuple belge, les Viromandues, installé sur un territoire couvrant à peu près la moitié nord de ce qui est maintenant le département de l'Aisne. Le site avait été choisi par les druides géomètres pour sa situation sur le fleuve Somme, le faible écart entre ce fleuve et la rivière Oise, son équidistance avec les chefs-lieux des peuples voisins, Amiens, Bellovaques, Suessones, Rèmes, Atrébates, qui sont devenus les villes d'Amiens, Beauvais, Soissons, Reims et Arras.

Moyens de communication et architecture urbaine



L'histoire de la ville commence donc avec le choix de sa situation géographique. Elle a été longtemps un carrefour routier, le réseau primitif datant des origines et de la nécessité de relier entre eux les différents peuples. Elle a été également tributaire de l'eau, tout d'abord du débouché maritime avec la Somme et de la liaison avec la Seine par l'Oise puis au XIX^e siècle de sa position sur le canal. Elle a été aussi liée au rail et, à partir du XIX^e siècle également, au développement important des liaisons ferroviaires avec Paris et l'Europe du Nord.

Dès la période gallo-romaine, toutes les voies carrossables aboutissaient au centre-ville et la grande place devint au fil des siècles le centre incontournable d'un plan de circulation rayonnant. Au début du XX^e siècle, le barreau le plus important était celui qui reliait la gare et le quai Gayant à la place : la rue d'Isle. Longtemps la plus belle rue commerçante de Saint-Quentin, elle absorbait la majorité du trafic. Les architectes qui ont imaginé avant la première guerre mondiale le développement de la ville avaient conçu des projets qui prenaient en compte le poids économique (voyageurs et marchandises) du sud de la ville : quartier de la gare, marais d'Isle, quai Gayant. Ils asséchaient, doubleraient le pont, ouvraient des voies, bref ils créaient un véritable poumon de respiration urbaine et de développement. Les architectes de la reconstruction, après la guerre, n'eurent ni le temps ni les moyens de reprendre de tels projets et les industriels rebâtirent au plus vite les usines in situ c'est-à-dire dans le tissu urbain. Les seules transformations urbaines importantes furent d'une part le percement de la rue Adrien Nordet qui, dans le prolongement de la rue de Lyon et de la rue d'Isle facilitait la circulation Nord-Sud en évitant la place et, d'autre part, la réalisation d'un grand pont enjambant les voies ferrées et le canal. On doit ce passage supérieur à Paul Bigot qui reprenait un peu la perspective des plans de développement d'avant-guerre mais anticipait en visionnaire l'évolution de l'automobile pour créer une voie de liaison moderne et efficace. La ville est donc restée sur cette « respiration » jusque maintenant.

La seconde moitié du XX^e siècle fut déterminante. La chute de l'activité fluviale ainsi que la perte des liaisons ferroviaires européennes au profit du TGV créèrent un manque évident et le sud de la ville eut à en souffrir mais le coup le plus sérieux vint du développement autoroutier qui créa un nouveau pôle d'attraction et de développement au nord de la ville, autour de la ZAC La Vallée et de Fayet. Dès lors, la rue d'Isle perdait son statut d'entrée principale au profit de la rue Alexandre Dumas et du boulevard de Verdun.

Zones d'activités et architecture urbaine

La charte d'établissement de la commune dite de Philippe (Auguste), de 1195, outre le fait qu'elle confirme les droits et prérogatives des bourgeois de Saint-Quentin contient un certain nombre d'articles qui vont être déterminants pour l'avenir de la ville. Elle prend en compte l'activité industrielle naissante autour du textile : filage et tissage, règle au mieux les droits des investisseurs et les obligations des emprunteurs, le salaire des ouvriers, les conditions d'entrée dans la commune donc des mouvements de population liés au développement économique. Les manufactures familiales qui se développent constituent ce qu'on appellera « l'usine dispersée ». Ces ateliers sont forcément intégrés dans le tissu urbain et le resteront jusqu'au XX^e siècle, progressivement remplacés par des usines. La population de la ville va atteindre au début du XIII^e siècle 7 à 8000 habitants. Il n'y en aura que 10 477 en 1800 mais la ville commence à craquer dans ses murs. La destruction des remparts et fortifications actée en 1810 va donner de l'espace aux implantations industrielles et aux quartiers ouvriers. L'habitat de Saint-Quentin en sera durablement marqué. Le

développement industriel va augmenter la population de 40 000 âmes en un siècle puisqu'en 1901 la ville comptera 50 278 habitants. Lorsqu'arrivera 1975, Saint-Quentin qui connaît une activité soutenue atteint 67 243 habitants. On rêve alors d'un « Saint-Quentin 100 000 ». Cela ne se produira pas. En quelques années l'effondrement de son activité textile et la réduction de son industrie métallurgique provoquent des trous dans le tissu urbain et multiplient les friches industrielles. La rurbanisation qui voit le reflux des habitants vers les villages voisins affecte malheureusement un habitat vieillissant qui se dégrade impitoyablement.



L'atout économique de la ville reste sa position de carrefour sur l'axe Nord-Sud de l'autoroute A.26 et l'embranchement avec l'axe Est-Ouest de l'autoroute A.29. Le déséquilibre des zones d'activités est un marqueur important. Les zones sud du Royeux, de Saint-Lazare et de la porte d'Isle ne pèsent pas lourd en face des zones nord de La Vallée, du Bois de la Chocque, du parc des autoroutes et du forum de Picardie, proches de l'échangeur nord. A l'est, la zone du Salicamp, isolée du monde et tournée vers la Thiérache, végète tout doucement et la zone de Rouvroy, la plus ancienne, a besoin d'une sérieuse rénovation. L'activité appelant l'activité, il est probable que la zone nord, avec ses possibilités de développement, continue d'être attractive pour longtemps.

Inventer l'avenir

Peut-on modifier, infléchir le proche avenir d'une ville dans le respect de tous les plans d'urbanisation, de développement, de déplacements existants, ou malgré eux ou sans eux ? Construire et aménager répondent à des nécessités. Rééquilibrer les pôles économiques, favoriser dans les meilleures conditions possibles les liaisons urbaines, développer l'activité sociale, correspondent à des objectifs que les élus établissent généralement en concertation avec des agences spécialisées, les services de la ville et la population.

Si 2020 est le point d'équilibre, 2050 nous transporte 30 ans dans l'avenir et 30 ans dans le passé nous ramènent en 1990. C'est-à-dire que les transformations ou aménagements que l'on peut imaginer sont à l'échelle d'une génération. Ne rêvons pas : ils ne bouleverseront pas le paysage urbain et ne dévieront ni le canal ni la voie de chemin de fer. La question est plutôt de savoir quels sont les besoins à court terme des habitants et quels sont leurs souhaits. Dans un temps rapproché et dans la proximité.



Pratiquement, cela signifie : se réapproprié son territoire proche, celui de son quartier ou d'un lieu que l'on connaît bien parce qu'on a l'habitude de le fréquenter et dire « ça serait bien si... ». Heureusement la ville offre un bon nombre de possibilités. L'ancienne implantation industrielle a laissé des friches dont certaines ouvrent dans l'espace urbain des espaces qui font rêver et d'autres qui sont comme des verrues

qu'il est urgent de faire disparaître. Que faire de tous ces espaces ? A qui, à quoi les destiner ? Avec quels matériaux bâtir ses rêves ? Veut-on vivre dans la brique ? La pierre ? Le verre ? Quelle forme donner à son rêve ? On ne peut plus refaire ni l'hôtel de ville, ni le théâtre, ni le Palais de Fervaques, ni les horribles halles, On ne peut pas non plus remplir la ville de cubes et les empiler.

Il n'y a que deux impératifs à fixer à ce rêve d'avenir.

Il faut qu'il soit indispensable.

Il faut que ce soit beau.

Bernard LEBRUN

HISTORIEN

ANCIEN PRÉSIDENT DE L'OFFICE DU TOURISME DE SAINT-QUENTIN



ÉTAT DES LIEUX

» UNE POSITION GÉOGRAPHIQUE AVANTAGEUSE



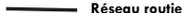
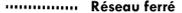
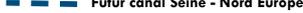
UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE
AU CARREFOUR DES RÉSEAUX RÉGIONAUX ET EUROPÉENS

 Saint-Quentin, à la croisée des chemins

Réseau des villes voisines

-  Métropole internationale
-  Métropole nationale
-  Ville portuaire

Réseau des infrastructures de transport

-  Réseau routier
-  Réseau ferré
-  Réseau navigable
-  Futur canal Seine - Nord Europe

Realisation : Rivière-Letellier (Clivernan)

Le positionnement géographique de la ville qui lui valut par le passé de nombreuses invasions, s'est transformé aujourd'hui **en situation géostratégique avantageuse au cœur du triangle Paris / Londres / Bruxelles, à proximité des grands pôles économiques du Nord de l'Europe.**

Le territoire possède un réseau autoroutier le reliant à l'Angleterre et à l'Europe du Sud (A26), à Rouen et au Havre (A29), ainsi qu'à Paris et Bruxelles via la proximité avec l'A1. Un service ferroviaire est assuré à partir de la gare de Saint-Quentin qui est desservie par des trains Intercités et des TER et qui sert par ailleurs de voie ferrée commerciale. Des liaisons permettent également de rejoindre la gare TGV Haute-Picardie (en 30 mn) située entre Amiens et Saint-Quentin, à la jonction des autoroutes A29/A1.

Un accès à l'espace aérien est également garanti avec la liaison à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle ou l'aéroport de Beauvais Tillé en 1h20 ainsi qu'à l'aéroport de Lille-Lesquin en 1h. Le territoire est par ailleurs traversé par le Canal de Saint-Quentin qui assure la jonction entre l'Oise, la Somme et l'Escaut, et met en relation le bassin parisien, le nord de la France et la Belgique. La proximité du futur Canal Seine Nord Europe renforce également cette situation privilégiée.

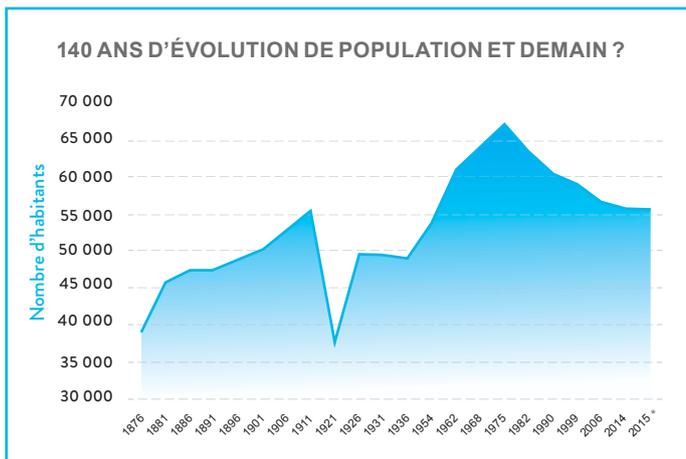
Ce positionnement permet à la ville, tout en garantissant un cadre et une qualité de vie agréable, de bénéficier d'une position carrefour et d'ouverture.

« Saint-Quentin doit affirmer sa situation géo-stratégique exceptionnelle sur la carte géographique européenne pour que demain, en 2050, ce positionnement soit le moteur de notre activité économique. »

Vincent SAVELLI
CONSEILLER MUNICIPAL



» UNE POPULATION QUI SE STABILISE



* 2015 : Dernier millésime connu du RG Population INSEE

Avec 55 650 habitants, la ville de Saint-Quentin se situe à la première place du département de l'Aisne.

Elle représente 50% de la population de l'aire urbaine dans laquelle elle s'insère.

Si l'industrialisation forte de la ville ainsi que l'aménagement des transports ont tiré la croissance démographique de la ville tout au long du XIX^e siècle, cette croissance a été brutalement stoppée par la première guerre mondiale. La ville a perdu 18 000 habitants entre 1911 et 1921. Après une nouvelle période de croissance au cours des « trente glorieuses », la ville a de nouveau amorcé une baisse de population depuis 1975, revenant ainsi à son niveau de population de 1911.

Cette baisse semble aujourd'hui s'être stabilisée, l'équilibre entre la croissance naturelle de la population et le solde migratoire ayant été atteint.

L'évolution du poids démographique de certaines classes d'âge de population est un élément de prise en compte important pour le développement et l'avenir d'un territoire, en particulier afin d'orienter les choix stratégiques de la collectivité en matière de logements, de petite enfance, de services à la personne, ...

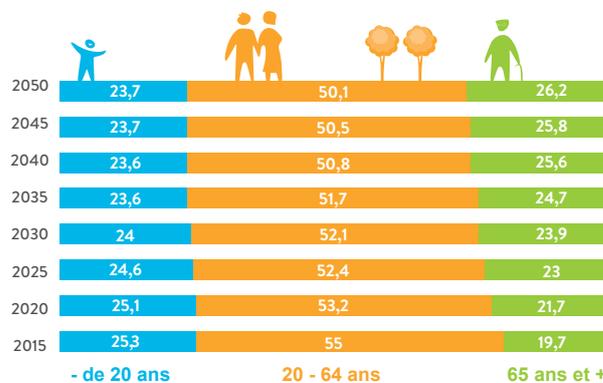
Les moins de 30 ans représentent aujourd'hui 38,5% de la population Saint-Quentinoise (contre 31,6% au niveau national) tandis qu'à l'extrémité de la pyramide des âges, la part des 65 ans est de 19,7% (1 point au-dessus de la moyenne française).

Ces 55 650 habitants représentent 26 154 ménages dont 42,2% de ménages composés d'une seule personne. La tendance est à la hausse du nombre de ménages avec une taille plus restreinte. Les changements qui ont touché la sphère familiale sont en grande partie le moteur de ces évolutions (moins de familles nombreuses, mise en couple plus tardive, augmentation de la monoparentalité, décohabitation...). Ces évolutions auront des conséquences sur le marché du logement

QUELLE POPULATION POUR SAINT-QUENTIN DANS 30 ANS ?

Entre 2015 et 2050, la part des moins de 20 ans devrait diminuer de 1,6 point et celle des 65 ans et plus augmenter de 6,5 points. Les seniors représenteraient 26,2% de la population en 2050 (projection de 25% pour les Hauts-de-France). Le point de basculement de l'équilibre intergénérationnel en faveur des seniors s'établirait au début des années 2030 avec une ville qui gagnerait environ 2 450 personnes âgées de 65 ans et plus. La ville, à l'instar de la Région, se caractériserait toutefois par un vieillissement moindre que celui attendu au niveau national.

PART DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE (EN %)



Source : Projections réalisées par l'INSEE à partir du modèle Omphale selon 3 composantes démographiques (naissances, décès, migrations). Différents scénarios sont élaborés selon les hypothèses retenues. Le scénario central présenté ici décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent : solde migratoire avec l'étranger de + 70 000 personnes par an, fécondité en baisse jusque 2016 et constante ensuite jusque 2050 et gain d'espérance de vie (90,3 ans pour les femmes et 86,8 ans pour les hommes en 2050 contre respectivement 85 et 78,7 ans actuellement).

» UN TISSU ÉCONOMIQUE DIVERSIFIÉ EN MUTATION



A l'échelle de l'agglomération, l'économie locale compte **5 500 entreprises** dont 81,3% sur le territoire de la ville de Saint-Quentin. L'économie s'est tertiaisée (78,6% des emplois sur la ville) du fait de la croissance des services à la personne et de l'externalisation de certaines activités auparavant exercées par les industries elles-mêmes (comptabilité, nettoyage, ressources humaines...) mais le territoire a su toutefois conserver une industrie diversifiée.

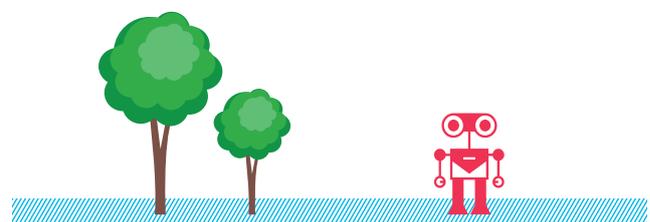
La taille moyenne des entreprises est plutôt supérieure à la moyenne des villes de taille comparable, en raison notamment de la présence de fleurons industriels (Yamaha-MBK, L'Oréal, Le Creuset, Tereos, Nestlé, Mondelez, CSP international, ...) arrivés sur le bassin d'emploi dans les années 50 et 60, à la suite du mouvement de décentralisation de l'industrie parisienne et qui a modifié le paysage industriel Saint-Quentinois. Ces implantations ont en effet profité du positionnement géographique favorable de la ville, de l'existence de locaux industriels désaffectés par les tissages de la ville et de la disponibilité d'une main d'œuvre capable de s'adapter aux chaînes de production.

Si l'industrie repose sur des secteurs d'activités dits « traditionnels » dans le domaine de l'industrie-agro-alimentaire, la métallurgie, la fabrication de machines-équipements, le transport ou encore la chimie, des filières en émergence ou en cours de structuration apparaissent et sont autant d'atouts majeurs pour le territoire.

Saint-Quentin mise entre autres fortement sur l'innovation technologique avec le développement de la robonumerique. Véritable investissement sur l'avenir, les Saint-quentinois ont le sentiment d'avoir pris le tournant technologique salutaire après avoir subi les effets du déclin industriel.

« La robotique s'annonce comme un domaine de croissance et d'innovation susceptible de provoquer une intense réorganisation de l'économie et de la société dans notre XXI^e siècle, de bouleverser les équilibres économiques que nous connaissons en termes de compétitivité structurelle, de balance commerciale, de réindustrialisation et d'emploi. La robotique génère aujourd'hui un bouleversement similaire à ce qu'a pu opérer la révolution des NTIC. » Robin RIVATON, expert en stratégie robotique

Le dynamisme de la création d'établissements se situe au niveau de la moyenne régionale (12,3% contre 12,7% pour les Hauts-de-France). 425 établissements ont vu le jour en 2017 sur la commune, principalement dans les services (27,1% services aux entreprises et 23,3% services aux particuliers) et dans le secteur commerce, transport, hébergement et restauration (35,5%).



» UNE SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE FRAGILE



Répartition des emplois selon le secteur d'activité en %

| | Zone d'emploi du Saint-Quentinois | France métropolitaine |
|---|-----------------------------------|-----------------------|
|  Agriculture | 3,0 | 2,7 |
|  Industrie | 15,7 | 12,5 |
|  Construction | 6,0 | 6,6 |
|  Commerces, transports, services divers | 39,5 | 46,4 |
|  Administration publique, enseignement, santé, action sociales | 35,8 | 31,8 |

La population active de la ville de Saint-Quentin est estimée à 23 540 personnes de 15 à 64 ans pour un nombre d'emplois égal à 26 430. Au niveau du bassin d'emploi, la population active s'élève à 60 000 personnes pour 46 350 emplois. L'écart emploi – actifs n'est pas toujours compensé par les échanges de travailleurs avec les territoires environnants et c'est le chômage qui constitue la variable d'équilibre (taux de chômage de 13,2% sur la zone d'emploi au 4^{ème} trimestre 2018).

Premier grand pôle urbain d'un territoire qui dépasse les limites du bassin d'emploi, Saint-Quentin orchestre le marché du travail de ce territoire. En période de croissance, Saint-Quentin offre des débouchés à la population active des environs mais en période de stagnation ou de baisse, c'est l'attractivité de tout le territoire qui s'en ressent.

Pour les personnes désireuses de travailler à l'extérieur de Saint-Quentin tout en y gardant leur résidence, il existe peu de débouchés proches et cette situation peut engendrer une évasion se traduisant par différentes nuisances et des coûts supplémentaires. Aujourd'hui, 70,5% des personnes qui se rendent à leur travail utilisent la voiture et 10,2% utilisent les transports en commun.

Outre les communes en intra de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, les destinations privilégiées des actifs du bassin d'emploi sont la CA⁽¹⁾ Chauny-Tergnier-La Fère (1098 navetteurs), la CC⁽²⁾ du Pays du Vermandois (914), la CC du Val d'Oise (852), la CC Est de la Somme (704), ... Plus de 660 navetteurs rejoignent également quotidiennement la Métropole du Grand Paris pour y exercer leur activité professionnelle. Si la proximité joue un rôle majeur dans les stratégies de mobilité des populations, c'est la taille des pôles et la concentration des emplois autour des pôles urbains (et son réseau de circulation) qui orientent majoritairement les échanges.

L'emploi se caractérise par des postes de faible qualification. Les emplois de catégorie « cadres » représentent 12,2% des emplois à l'échelle locale contre 17,8% en niveau national. L'emploi public représente 42,8% soit 11 points de plus qu'en France.

(1) Communauté d'Agglomération

(2) Communauté de Communes



» UNE OFFRE DE FORMATIONS SUPÉRIEURES EN DÉVELOPPEMENT



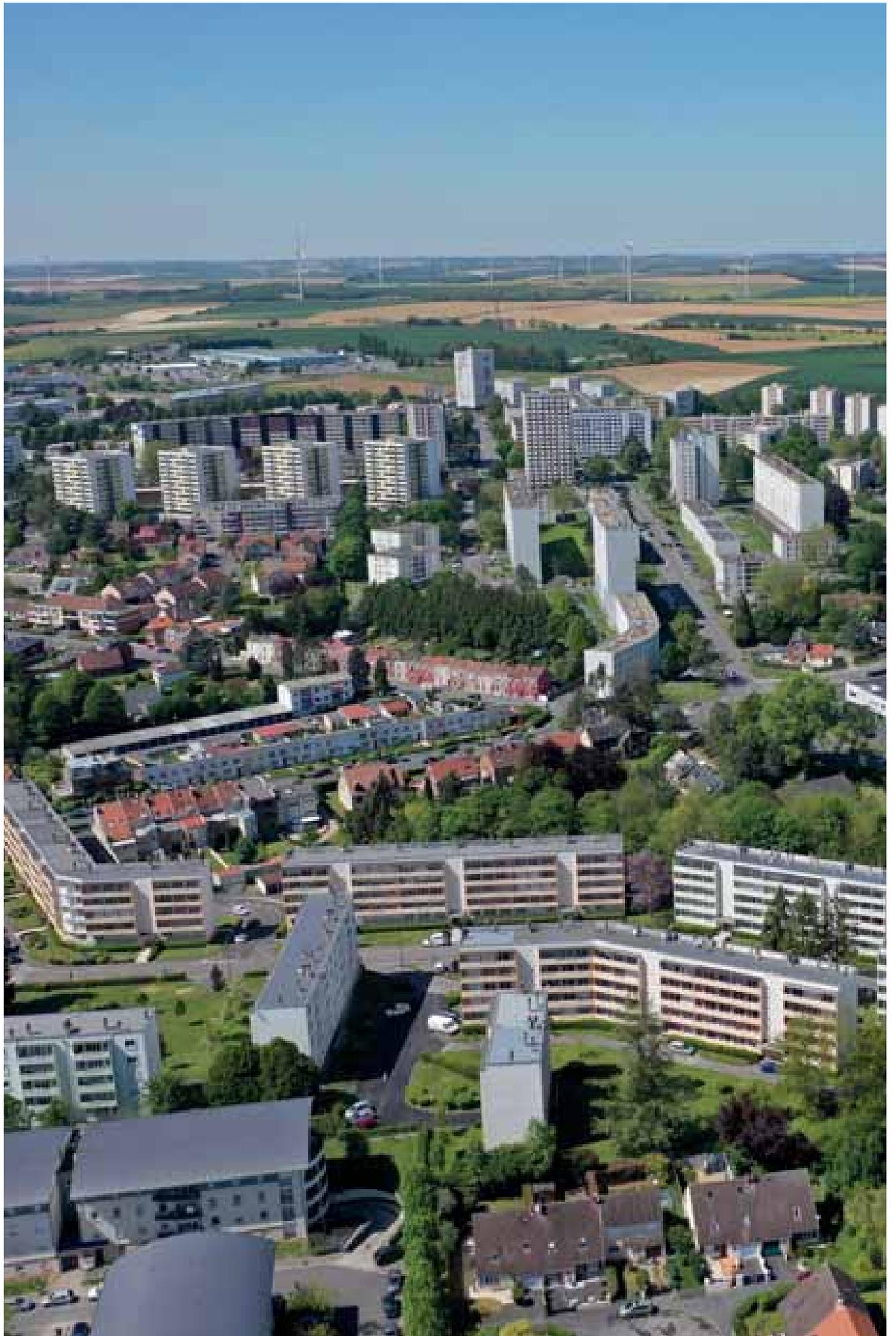
Saint-Quentin accueille aujourd'hui près de **12 500 élèves de la maternelle à la terminale, dans ses 31 écoles, 7 collèges et 7 lycées, ainsi que 2 100 étudiants** répartis entre l'INSSET, l'IUT, ELISA, l'IFSI/IFAS, dans les BTS et les classes préparatoires aux grandes écoles, soit 11 établissements proposant plus de 50 formations.

Si en matière d'enseignement secondaire, la ville affiche des taux de réussite au baccalauréat entre 80% et 97% selon les établissements, l'illettrisme des jeunes est très important avec un taux de 18% (comme dans la région des Hauts-de-France) et près de 30% des jeunes de 15 à 24 ans sont non insérés (17,4% au niveau national) c'est-à-dire sans emploi, ni scolarisés. Ces jeunes, qui ont quitté l'appareil de formation sur un échec scolaire, sans diplôme, sont menacés par la pauvreté et l'isolement relationnel et entrent dans un processus d'exclusion sociale.

La ville accueille des établissements avec des formations d'excellence : le lycée des Métiers d'Art qui propose des formations aux métiers d'art et le lycée Henri Martin qui a misé sur ses options artistiques et développé un BTS audiovisuel particulièrement bien reconnu au niveau national.

La ville propose des parcours d'enseignement supérieur diversifiés, de qualité, en adéquation avec les besoins du territoire (ouverture de nouvelles sections), lui permettant d'avoir une population étudiante en augmentation. Au-delà du renforcement de l'identité universitaire de Saint-Quentin et de son attractivité sur les étudiants extérieurs, l'objectif de la ville est de permettre à ses jeunes de poursuivre sur le territoire des parcours de formation porteurs d'emplois.

Afin de permettre aux entreprises de disposer de compétences dont elles ont besoin pour mettre en œuvre leur stratégie et améliorer leur compétitivité et de permettre aux jeunes de faire évoluer leurs compétences et d'acquérir une qualification ou un certificat reconnu, de nombreuses formations technologiques sont accessibles dans les lycées professionnels de la ville (Colard Noël, Condorcet, Métiers d'Art, Jean Bouin) ou dans des structures d'apprentissage. Ces formations sont accessibles dans le cadre d'un cursus traditionnel de formation continue ou de formation en apprentissage.



» UN PARC DE LOGEMENTS À RENOUVELER



Le parc résidentiel de la ville compte **près de 30 000 logements** pour une population de 55 650 personnes. Le parc immobilier de l'agglomération a augmenté de 16,7% sur les 30 dernières années, correspondant à 4 300 logements supplémentaires.

Le parc se caractérise par une **prépondérance de maisons individuelles** (51,8%). Leur nombre est toutefois en diminution face à un parc d'appartements qui bientôt sera majoritaire sur la ville.

Le parc locatif social compte 7 734 logements soit 25,8% de l'ensemble des logements de la ville, un taux largement au-dessus de la moyenne nationale (19%). La croissance du parc social est de 3,7% les 6 dernières années sur la ville contre 9,4% au niveau national.

88% des logements sont considérés comme des résidences principales. Les résidents de Saint-Quentin y sont majoritairement locataires, pour près de 56% d'entre eux.

La taille des logements est équivalente à ce que l'on peut observer au niveau national, à savoir une moyenne de 4 pièces par logement. L'habitat local se caractérise par une taille plus modeste en centre-ville.

Il répond à une part importante de célibataires (42% contre 33% en moyenne des villes), de familles monoparentales, ou les familles avec un seul enfant (presque 25% contre 20% en moyenne dans les villes comparables). La mobilité résidentielle est importante, particulièrement dans le cœur de ville.

L'état général du parc est vétuste sur certaines parties de la ville. 12% des logements du parc privé sont considérés comme « indignes », ce qui peut expliquer en partie le taux de vacance des logements dans la ville (11,9%), nettement supérieur à celui des villes de taille comparable. La ville de Saint-Quentin se positionne à la 26^{ème} place parmi des 227 villes françaises de taille moyenne (30 à 100 000 habitants).

Le nombre de logements vacants est en augmentation constante : + 1 500 en 30 ans. Parmi les autres causes expliquant ce taux de vacance élevé : l'ancienneté du parc de logements (32,3% des logements ont été construits avant 1945 contre 24,3% en France), des travaux de rénovation pas toujours entrepris car considérés comme trop coûteux, l'absence pendant longtemps de dispositifs d'Etat incitatifs.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé un programme de réhabilitation et de construction de logements conventionnés et propose avec la Ville des aides de rénovation notamment en termes de rénovation énergétique.



» UN RÉSEAU DE MOBILITÉ QUI TIENT COMPTE DES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT

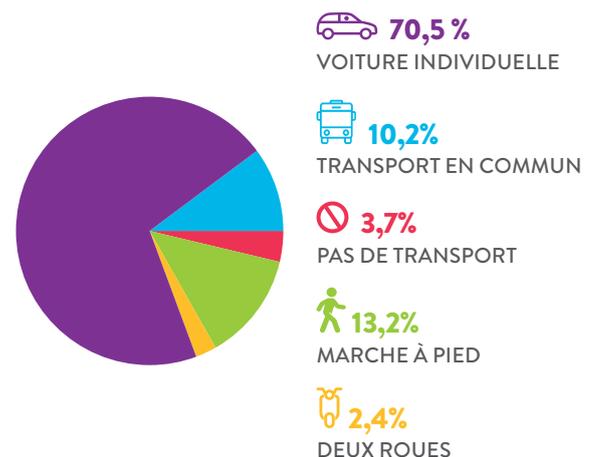


26

La mobilité est une thématique importante pour les habitants de Saint-Quentin. Si le véhicule individuel domine largement (près de 7 ménages sur 10 possèdent au moins une voiture contre 81,2% en France), en particulier dans les déplacements domicile – travail, une place importante est accordée à la marche et au réseau de transports en commun. Selon les dernières statistiques du recensement de l'INSEE de 2015, 13,2% des actifs de la ville se rendent à leur travail à pied (6,5% en France métropolitaine) et 10,2% empruntent les transports collectifs. Comparée à des villes de taille et de structure économique équivalentes, Saint-Quentin affiche un pourcentage parmi les plus élevés grâce notamment à **un réseau de bus PASTEL performant** (15% au niveau national).

Un Plan de Déplacement Urbain (PDU) définit l'organisation des transports de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement. Les mesures présentées dans le PDU visent à développer les modes alternatifs à la voiture individuelle afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et de diminuer les gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020.

PART DES MOYENS DE TRANSPORT UTILISÉS PAR LES HABITANTS DE SAINT-QUENTIN POUR SE RENDRE À LEUR TRAVAIL



Champs : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi
Source : INSEE, RP 2015

Pour atteindre ces objectifs, 4 grands axes stratégiques ont été établis :

- Mieux utiliser le réseau existant en attendant de compléter le maillage en délestant les voiries urbaines du trafic de transit et en apaisant les voiries internes aux quartiers et villages
- Conforter et améliorer les performances du réseau de transports collectifs existant pour le rendre plus attractif
- Développer la pratique des mobilités douces comme une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements courts et de moyennes distances
- Organiser des démarches transversales et innovantes (nouveaux services...)



Aujourd'hui, parmi les mesures les plus avancées, on citera l'espace dédié aux piétons dans l'hypercentre, une meilleure mise en valeur des itinéraires de découverte et de loisirs, l'amélioration des dessertes des communes rurales, l'amélioration de l'organisation du réseau urbain, ... Le travail de réflexion se poursuit sur le sens de circulation dans l'hypercentre, l'adaptation du jalonnement, les capacités de stationnement et la sécurisation des abords des établissements scolaires.

VISION À LONG TERME DU RÉSEAU DE BUS URBAIN « OBJECTIF »

Les principes retenus :

- Développement du réseau actuel selon des lignes diamétrales passant par le centre-ville de Saint-Quentin et la gare. Une ligne pourrait être une rocade sur la partie nord de l'aire agglomérée
- Des trajets plus directs vers les zones périphériques
- Un tronc commun central plus performant
- Des lignes plus équilibrées en termes d'horaires, permettant de meilleures correspondances

» 1 300 COMMERCE ET SERVICES CONTRIBUANT AU RAYONNEMENT DE LA VILLE



Le rayonnement commercial de l'agglomération de Saint-Quentin dépasse ses frontières, avec **une zone de chalandise en développement constant**. Complémentaire de zones commerciales situées en périphérie, le centre commercial de la ville de Saint-Quentin propose une offre diversifiée et de nombreuses enseignes constituent des locomotives pour le centre-ville. Bien que très attractives, face à un commerce en pleine mutation, elles ne sont toutefois plus aujourd'hui toujours suffisantes pour structurer un centre-ville commercial. Si les emplacements N°1 résistent, l'étalement commercial conduit néanmoins à une vacance de locaux commerciaux sur certaines rues à fort enjeu. Ainsi, plus de 15% de locaux sont vacants. Comme dans toutes les villes, **le commerce vit de profondes mutations avec notamment le déplacement des modes de consommation, occasionnant par conséquent un fort enjeu de maîtrise de la vacance commerciale**.

La structuration du centre-ville est propice à une bonne lecture des flux avec des entrées de villes bien identifiées, un boulevard circulaire autour du cœur de ville avec parking et commercialité. Ces flux se font plutôt au bénéfice de la ville de Saint-Quentin, avec une évacuation commerciale maîtrisée (17% d'évacuation en non alimentaire). La ville entend bien s'appuyer sur ces

éléments pour revitaliser son centre-ville et développer une nouvelle offre commerciale. Des actions ont déjà été mises en place pour les consommateurs (carte Ma Saint-Quentinoise, parking gratuit après 18h (+ 1 heure avec la carte, Whoosh, ...) et la ville travaille avec les commerçants et les nombreux partenaires à une politique volontariste en matière de commerce, en cohérence avec la stratégie territoriale globale de développement. **L'intégration de la ville dans le programme « Action Cœur de ville » va permettre de mobiliser de nouveaux moyens en faveur de cette thématique.**



» DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES BUREAUX ADAPTABLES, OUTILS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



L'organisation du développement économique de l'Agglomération s'organise autour d'un maillage de 7 parcs d'activités disposant de réserves foncières. Situées principalement en périphérie de la ville de Saint-Quentin et proches des accès aux grandes axes autoroutiers, **les zones d'activités proposent plus de 80 ha de terrains disponibles pour accueillir tout projet industriel, artisanal ou tertiaire.**

Elles sont complétées par **des offres immobilières** (bureaux, ateliers, locaux mixtes...) mises à disposition de tout créateur d'entreprise. La pépinière Créatis propose ainsi plus de 2 100 m² de bureaux aux entreprises innovantes s'inscrivant dans le domaine du numérique, cloud computing et services aux entreprises. Elle possède un incubateur appelé « Le garage » dédié au développement des nouvelles applications Cloud Computing et Mobility, ainsi qu'un incubateur de projets innovants du secteur des services et objets connectés appelé Faubourg Numérique et qui propose 3 000 m² d'espace de co-working, dont un living lab, un Fab-lab et des espaces de travail.

Des solutions locatives d'immobilier sont aussi proposées, à l'instar du Sillage, bâtiment tertiaire de 3 600 m² situé près de l'autoroute A26 qui comprend 10 espaces locatifs ou encore l'Amorce qui se compose de plusieurs modules sur une emprise de 10 000 m² et offre une solution clé en main à l'implantation de diverses activités.

Le rythme de constructions de bureaux est modeste sur Saint-Quentin, comme dans bon nombre de villes de cette taille. Il est stable autour de 1 000 m² par an sur la période 2006-2015 (données Sit@del2).



» UN CADRE DE VIE ET DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS POUR UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE



30

Saint-Quentin fait partie de ces villes septentrionales du bassin parisien jugées agréables et offrant une qualité et un cadre de vie attrayant.

L'architecture de la ville, riche en constructions gothiques et Art Déco et son passé historique lui ont valu de se voir attribuer en 2006 le label de **Ville d'Art et d'Histoire** par le Ministère de la Culture et de la Communication. Ses façades Art Déco témoignent certes de la destruction massive de la ville à la fin de la première guerre mondiale, mais aussi de la dynamique de reconstruction qui a suivi.



Saint-Quentin met en valeur les fiertés locales qui font son identité :

- Le patrimoine remarquable de la ville donne le ton architectural : la Basilique, les façades Art Déco, la riche façade de l'hôtel de ville, le Musée des papillons et l'Espace Saint-Jacques, le Théâtre Jean Vilar, ...
- Les grands personnages tels que Maurice-Quentin de la Tour, dont le musée Antoine Lécuyer conserve l'exceptionnelle collection de portraits exécutés au pastel et son prestigieux fonds d'atelier, témoignent de l'activité culturelle de la ville.
- La proximité des sites naturels de la Somme, de la réserve naturelle des Marais d'Isle et du Parc d'Isle, le canal, constituent des atouts certains et invitent au tourisme vert et aux loisirs.

La vie locale est également intense et propose de nombreux événements. Animations, concerts, spectacles, expositions, festivals, village de Noël, plage située sur la place de l'Hôtel de Ville, ... rythment la vie de la cité tout au long de l'année.

La ville de Saint-Quentin présente une vie associative traditionnellement très riche. Elle compte **562 associations** et 20 000 adhérents intervenant dans une dizaine de domaines phares : action caritative et humanitaire, action sociale et santé, défense des droits et des causes, éducation, formation, insertion, loisirs et vie sociale, économie et développement local, culture, sport. Grâce à ces nombreuses associations qui œuvrent dans tous les quartiers de la ville, la rendant plus chaleureuse et plus solidaire, chaque animation est une fête qui rassemble de nombreux Saint-Quentinois et permet de tisser des liens d'échanges, contribuant à la convivialité de la ville.

La ville de Saint-Quentin dispose d'une quarantaine de bâtiments qu'elle met à disposition des associations et y consacre un budget d'environ 3,5M€ par an. La ville développe depuis de nombreuses années une politique sportive, ludique et diversifiée afin que tous les Saint-Quentinois puissent pratiquer et s'épanouir au travers le sport qui est facteur d'intégration, de citoyenneté et de cohésion sociale.

De nouveaux équipements sportifs de proximité ont été créés dans les quartiers, accessibles facilement, favorisant ainsi une pratique libre et familiale. La ville est dotée d'un tissu associatif sportif riche et d'une histoire emmaillée de succès sportifs qui reflètent une image dynamique et sportive. Régulièrement, Saint-Quentin accueille et organise de grandes compétitions et des évènements sportifs mettant les habitants au cœur de ces manifestations. Grâce aux champions et les clubs de haut niveau qui portent haut les couleurs Saint-Quentinoises sur les podiums nationaux et internationaux, les habitants se fédèrent autour d'une fierté commune : le sport.



» DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ POUR ÊTRE PLUS PROCHE DES HABITANTS



32

La ville de Saint-Quentin a développé des initiatives originales visant à rapprocher les services de la mairie de ses usagers. La « Mairie Mobile », les conseils de quartier, l'espace citoyen, les services publics dans les quartiers sont autant d'actions qui illustrent cette volonté d'instaurer une proximité avec les habitants, dispositifs qui sont largement appréciés des citoyens et des conseils de quartiers.

Les initiatives publiques en direction des seniors et de la solidarité intergénérationnelle se sont fortement développées ces dernières années comme en témoigne le lancement de la démarche globale « Ville amie des aînés » visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées.

L'implication croissante des seniors dans la vie associative est un phénomène qui prend de l'importance à Saint-Quentin. La ville a créé un conseil des seniors, au même titre que s'est constitué un conseil des jeunes.





**LES ORIENTATIONS ET
LES TENDANCES DE
DÉVELOPPEMENT**



Bien que de taille humaine dans un espace relativement structuré et organisé, la ville de Saint-Quentin s'inscrit dans un environnement influencé par de nombreuses évolutions sociétales, environnementales, technologiques ... au niveau national voire mondial.

En lançant « Saint-Quentin 2050 » les élus ont affirmé leur refus de faire de la ville un témoin passif de ces changements parfois perçus comme inéluctables. Le sens de la démarche réside dans l'identification des dynamiques à retenir, qu'il s'agisse de facteurs extérieurs ou de transformations locales, pour définir l'avenir de Saint-Quentin à 2050.

1

LES TENDANCES MONDIALES ET NATIONALES

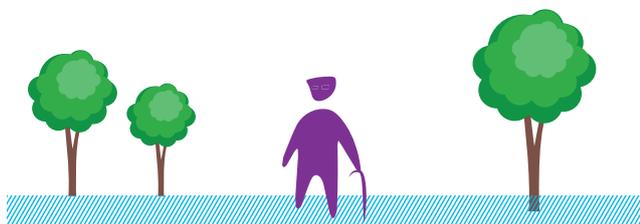
Les tendances observées sur le territoire ne sont pas déconnectées des réalités nationales, européennes, voire mondiales. La ville de Saint-Quentin s'inscrit dans un contexte global qui doit être pris en compte dans la réflexion.

» LA POPULATION

Selon l'ONU, la population mondiale qui s'élève actuellement à 7,6 milliards d'individus devrait atteindre 9,8 milliards en 2050. Cette croissance s'explique par **une amélioration globale de la santé, de l'éducation et du niveau de vie** et s'accompagne d'un **vieillissement de la population** au niveau mondial.

En France, en supposant que les tendances démographiques récentes se maintiennent, la population augmenterait de plus de 8 millions d'habitants par rapport à aujourd'hui, soit **74 millions d'habitants**. Le classement des régions serait modifié et la Région des Hauts-de-France passerait de la 3^{ème} à la 5^{ème} place.

Au niveau national, **en 2050, un habitant sur 3 sera âgé de 60 ans ou plus** (contre 1 sur 5 en 2005). Si ces résultats sont sensibles aux hypothèses retenues, aucun scénario ne remet en cause le vieillissement de la population qui est inéluctable.



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

Au-delà du vieillissement de la population, le déséquilibre démographique peut être créateur de tensions sociales et par là-même bouleverser les solidarités entre les générations.

- L'accompagnement par la collectivité des populations aux différentes étapes de leur vie
- Le renforcement des liens intergénérationnels autrement que dans l'objectif de valoriser le rôle social des aînés : émulation entre les seniors et les jeunes, renforcement des liens familiaux, action « voisinage », clubs, associations, cohabitation, transmission de savoir-faire, ...



» LES ÉVOLUTIONS SOCIALES



En lien avec le vieillissement de la population se poseront des problèmes liés à la perte d'autonomie et l'incapacité d'assumer seul certains actes de la vie courante.

Le secteur de la santé subira de profonds bouleversements, à commencer par une évolution vers une médecine personnalisée, préventive et prédictive et les progrès dans la recherche qui apporteront des résultats. L'ambulatoire, le suivi des maladies chroniques, le maintien à domicile des seniors, la consultation à distance et la prévention sont des sujets clés pour l'avenir de notre système de santé.

L'évolution des technologies du numérique impactera par ailleurs profondément ce secteur (nanotechnologies, intelligence artificielle, impression 3D, santé connectée, ...). Les progrès des techniques médicales et des savoirs numériques sur l'exercice de la profession médicale permettront une optimisation des ressources et des moyens sanitaires.





L'Intelligence Artificielle connaît un développement sans précédent depuis quelques années. En particulier le marché de l'Intelligence Artificielle appliquée à la santé qui devrait atteindre plusieurs milliards de dollars en 2020-2050. Les champs d'application de l'Intelligence Artificielle dans le domaine de la santé sont très vastes : aide au diagnostic, prévention, suivi personnalisé...

Avec l'objectif de faire progresser le développement des nanotechnologies et de l'Intelligence Artificielle, la ville de Saint-Quentin devrait dans les années à venir faire de ce territoire un lieu d'expérimentation de l'Intelligence Artificielle et des nouvelles technologies numériques en donnant son soutien aux travaux de recherche et d'expérimentation portant sur cette problématique.

La mise en place de ces travaux de recherche permettra de renforcer le savoir-faire en associant un point de vue opérationnel et une approche purement théorique en vue de proposer des solutions pratiques, pertinentes et efficaces. De même, les retombées technologiques et scientifiques pour la ville se matérialiseront sous forme d'innovations dans le domaine de la santé publique. Les connaissances scientifiques et techniques développées permettront de conforter le leadership de la recherche et développement dans ce domaine pour notre territoire et notre université.

Investir dans ces secteurs représente la possibilité de consolider le tissu d'entreprises locales, d'attirer de nouvelles entreprises, et d'offrir des perspectives d'avenir à notre jeunesse. De plus, cette activité est un facteur clé pour la compétitivité et donc peut constituer un complément différenciateur pour renforcer, dans les années à venir, l'attractivité du territoire.

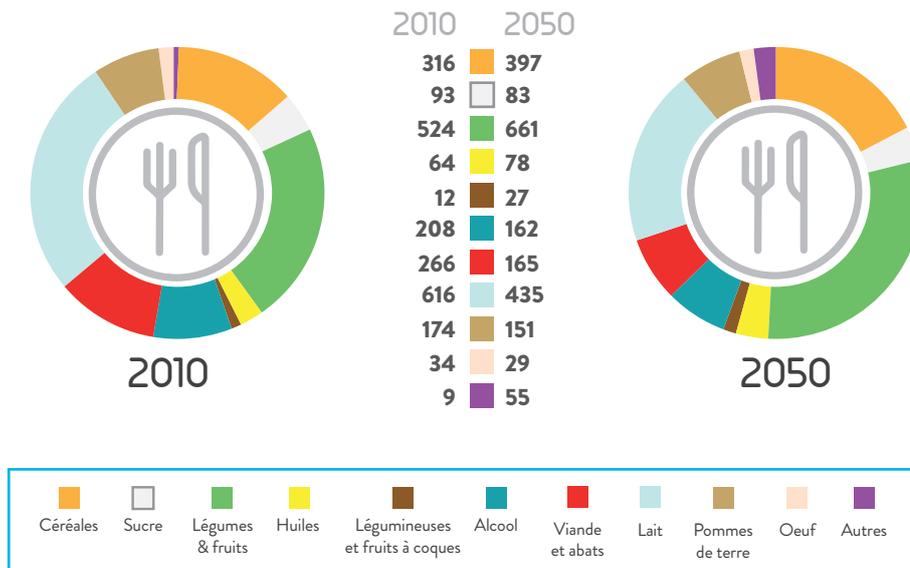
L'UPJV, comme toutes autres universités, se doit d'innover et de dispenser des formations de haute qualité à ses étudiants. Les projets de recherche se proposent de participer à l'innovation dans les formations actuelles de l'INSSET. Ces formations participeront d'une part à l'augmentation du nombre d'étudiants de l'établissement et, d'autre part, à la création d'emplois par le recrutement de nouveaux enseignants et intervenants professionnels. Dans les années à venir le nouveau campus universitaire Saint-Quentinois avec le soutien de la Mairie de Saint-Quentin, se devra participer efficacement pour atteindre ces objectifs.

Dr Filippo GRASSIA

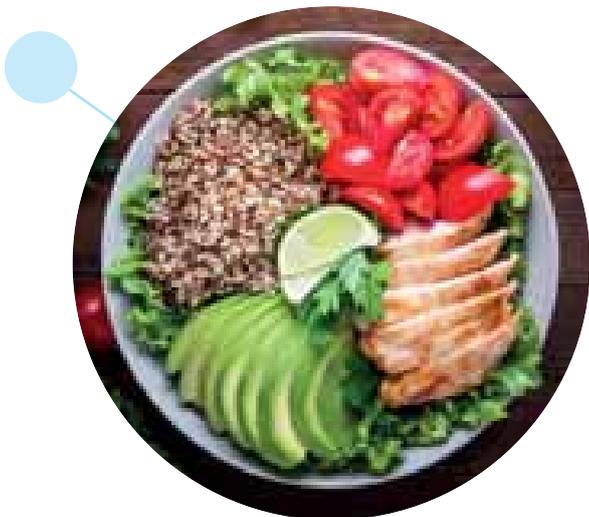
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UPJV- SAINT-QUENTIN

CONSOMMATION DES FRANÇAIS (EN GR/JOUR/PERSONNE)

Vers une assiette alimentaire qui évolue vers les recommandations de l'OMS



L'inégalité de répartition des médecins sur le territoire est aujourd'hui une réalité. Si le nombre de praticiens est appelé à augmenter à moyen terme, il est indispensable pour l'Etat de réguler leur installation et de mettre en place des solutions innovantes et incitatives pour mieux les répartir et répondre à la demande de la population.



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

La collectivité doit avant tout veiller à ce que tous ses citoyens aient accès aux soins de santé dont ils ont besoin et bénéficient de soins de qualité.

- Mener des politiques de prévention innovantes et ciblées, en lien avec les acteurs du territoire, pour mieux gérer son capital santé
- Renforcer la médecine de proximité en accompagnant les projets d'installation de nouveaux praticiens
- Développer une éducation citoyenne à la santé (alimentation saine, sport, prévention, parcours de soins...)
- Favoriser la télémédecine pour permettre une relation plus rapide patients - médecins
- Equiper les structures hospitalières notamment en imagerie médicale capable de mettre à jour des maladies ou d'évaluer avec précision l'efficacité des traitements.



Selon une étude de PwC, l'économie mondiale devrait connaître un taux de croissance annuel réel moyen d'environ 2,5% sur la période 2016/2050. Cette croissance serait portée par les marchés émergents et les pays en développement.

En France, le déclin marqué de la population en âge de travailler affectera cette prévision.

En termes d'activités, l'industrie du futur devrait toutefois permettre de conserver et de développer une activité industrielle forte, innovante et créatrice d'emplois. L'industrie 4.0 est un défi et une opportunité pour notre pays. Elle s'appuiera sur la convergence entre l'industrie et le monde du numérique.

Selon un sondage mené auprès d'économistes au niveau mondial, la déshumanisation des commerces va finir par atteindre ses limites et les consommateurs retrouveront des formats de magasin plus petits, adaptés aux besoins locaux, proposant des services sur mesure, dans une ambiance chaleureuse et humaine. Les marques développeront leur univers et proposeront des contenus

individualisés et adaptés via des outils scientifiques et des algorithmes intelligents. Les vitrines seront high-techs et connectées et les magasins proposeront des moyens de paiement en lien avec l'évolution des technologies numériques.

En termes d'évolution du travail, il ne fait aucun doute que **la technologie changera radicalement les emplois** et la façon dont

nous travaillons. La mutation du travail sera sectorielle, économique mais aussi organisationnelle avec le développement du travail « hors les murs ». Les métiers à vie vont disparaître au profit de formes de travail plus flexibles et précaires.

Concernant les métiers de services qui se développeront, ils seront avant tout basés sur le relationnel.

65% des écoliers de maternelle exerceront demain un métier qui n'existe pas encore.



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

La diversité du tissu économique de la ville et la présence de grands groupes industriels sont des atouts qui, combinés à des infrastructures d'accueil performantes participent aujourd'hui au développement de la ville mais quelle stratégie de territoire mettre en place demain ? Sur quel type d'économie la collectivité doit-elle miser ? Une économie productive qui préserve l'industrie mais sera plus exposée aux risques de la mondialisation ou une économie présentielle, de proximité plus préservée mais créatrice de moins de richesses ? Quels types d'espaces dédiés aux activités économiques la collectivité doit-elle prévoir ?

- Prendre le tournant du progrès technologique et saisir les opportunités qui se profilent dans les secteurs du numérique et de la robotique
- Favoriser l'arrivée de nouveaux investisseurs en mettant à leur disposition un environnement de travail de qualité, selon les nouveaux modes de travail en vigueur
- Accompagner les salariés dans leur parcours de formation en mettant à leur disposition tous les dispositifs nécessaires à de nouvelles qualifications, en lien avec le bouleversement des métiers et les nouvelles qualifications à acquérir
- Favoriser les initiatives d'échanges, d'expérimentation et de partage entre actifs et apprenants et mettre à cet effet à leur disposition des lieux d'échanges (favoriser les relations humaines) appropriés tout en valorisant l'emploi local
- Aider les entreprises à bien gérer leur personnel face à un développement du travail indépendant
- Accompagner l'évolution des modes de consommation et ses conséquences sur le domaine commercial (exemples : expérience sensorielle, personnalisation de l'offre, facilité de paiement, livraison express, produits locaux, bio, cabines d'essayage connectée, shopping collaboratif, ...)
- Reconsidérer la « géographie commerciale » pour regrouper les commerces actifs sur certains secteurs, dans le centre-ville et dans les quartiers
- Soutenir les structures de l'économie sociale et solidaire pour leur ancrage territorial, leur dimension collective et leur mode de gouvernance démocratique

« Comment se passera le travail en 2050 ? Quels seront les changements les plus notoires ? Il est bien difficile aujourd'hui de se projeter aussi loin au regard des différentes mutations que nous venons de vivre ces 30 dernières années sur le marché du travail et dans notre quotidien. Pourtant, on peut entrevoir quelques évolutions comme l'alternance de métiers, le cumul d'employeurs ou encore le changement de relations avec sa hiérarchie. La numérisation de l'économie affectera profondément l'organisation du travail et la communication entre les individus. Il faudra veiller à ne pas isoler les travailleurs et à ne pas créer de fractures comportementales. Les relations humaines devront être maintenues si l'on veut habiter, travailler et continuer à vivre de façon harmonieuse, responsable et agréable en 2050. »

Patrice SEBAOUN

DIRECTEUR RÉGIONAL BNI PICARDIE-NORD

» LA MONDIALISATION

Les Etats-Unis et la Chine vont demeurer les deux principaux acteurs de la mondialisation dans les décennies à venir avec un rééquilibrage en faveur de la seconde. Pour autant, si, à partir de 2040, la richesse de la Chine devrait dépasser celle des Etats-Unis, les Américains seront toujours, en 2050, deux fois plus riches que les Chinois. Ce devrait être également le cas des habitants des autres pays avancés, notamment européens. La population de l'Inde dépassera par ailleurs celle de la Chine en 2025.

L'accroissement de la classe moyenne mondiale va entraîner des marchés de consommation plus importants. Partout dans le monde, les taux de croissance vont se rejoindre à l'horizon 2050 où les hausses de PIB deviendront modérées.

Selon l'ONU, 68% de la population mondiale vivra en ville en 2050 (55% aujourd'hui)

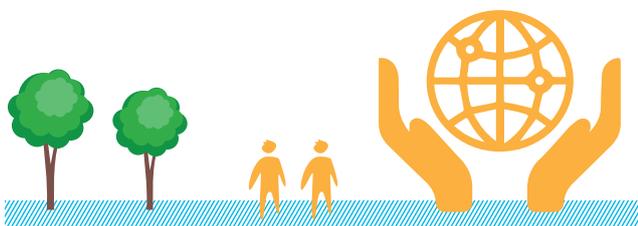
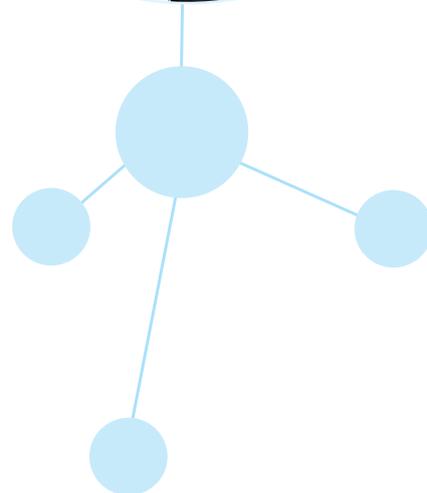
Outre l'aspect économique, la mondialisation s'accompagnera d'évolutions sociétales de fond avec la poursuite de la croissance urbaine et l'appartenance à une multitude d'identités.



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

L'implantation d'entreprises qui ont fait de l'export un axe majeur de leur croissance ou qui ont investi sur des marchés de niche est un atout supplémentaire que la ville se doit d'accompagner.

- Accompagner les entreprises à l'international et aider à la prospection
- Tisser des partenariats avec d'autres territoires pour consolider notre position et notre identité
- S'appuyer sur ces relais pour mieux appuyer la marque territoriale, affirmer son identité et développer son attractivité.
- Mettre en avant le cadre de vie de villes à humaine comme Saint-Quentin face à une hyper-métropolisation





» LES ENJEUX CLIMATIQUES, ÉNERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

S'il est difficile d'avoir une idée précise de l'état de nos écosystèmes dans 35, 50 voire 100 ans, les chercheurs estiment que, plus les températures augmentent, plus la variabilité climatique est élevée et qu'il est fort probable que les événements météorologiques extrêmes se multiplient. Les principaux enjeux identifiés par l'OCDE sont :

- La réduction des émissions des gaz à effet de serre (50% d'augmentation des émissions en 2050)
- Le ralentissement de la hausse de la température moyenne globale (+2°C en 2050 selon les spécialistes et +3 à 6°C selon l'OCDE)
- Le ralentissement des pertes de la biodiversité.

Selon le dernier rapport du GIEC, si le réchauffement climatique vient à dépasser les +1,5°C, les conséquences seront dramatiques, autant pour la vie sur terre que pour la santé de notre économie.

L'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires aura par ailleurs une incidence sur la hausse de la **quantité de déchets** produite. La Banque Mondiale estime que si aucune mesure n'est prise de façon urgente, le volume de déchets va s'accroître de 70% d'ici 2050 à l'échelle mondiale.

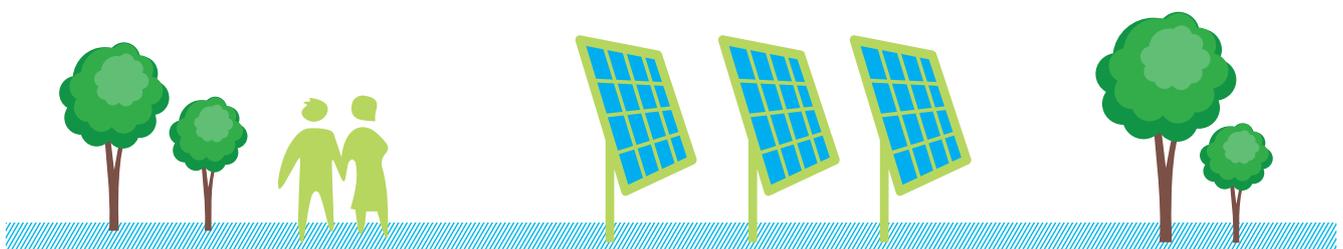
En matière énergétique, selon le rapport du GIEC, près de 80% de l'approvisionnement mondial en énergie pourrait être assuré par des sources d'énergies renouvelables (éolien, géothermie, hydraulique, solaire, biomasse) d'ici 2050 si les politiques énergétiques des Etats vont dans ce sens. En France, l'ADEME estime que cette économie verte pourrait créer entre 690 000 et 875 000 emplois d'ici 2050.

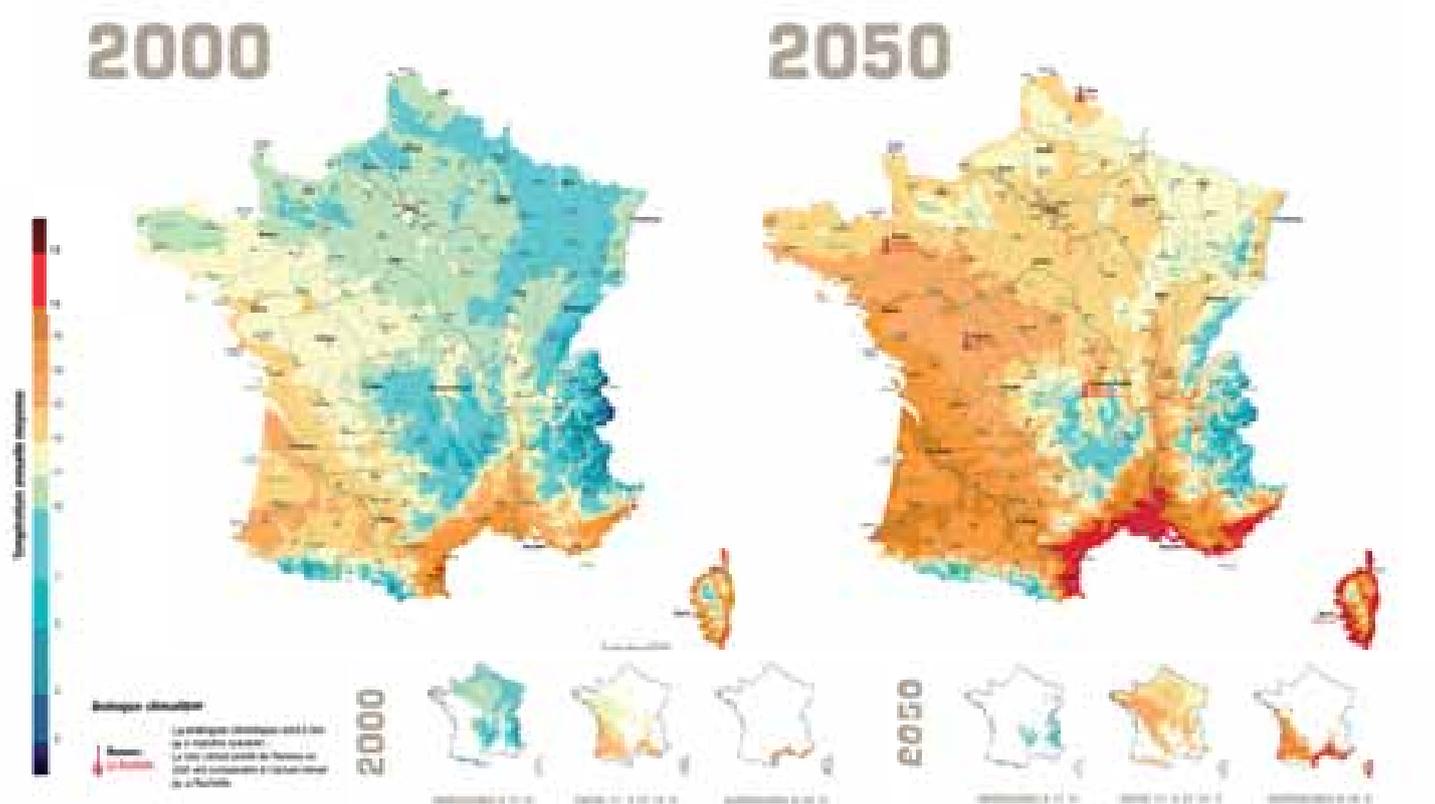


Les glaciers du monde entier ont perdu plus de 9.000 milliards de tonnes de glace entre 1991 et 2016, contribuant à une hausse du niveau marin de 2,7 cm.

Les glaciers des Alpes pourraient fondre à plus de 90% d'ici 2100 si rien n'est fait pour réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique

Source : Etude Nature et The Cryosphere – Futura Planete
13/04/2019





Source : www.territoire.gouv.fr - Rubrique TERRITOIRES 2040



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

Face au défi du changement climatique, la collectivité doit dès aujourd'hui anticiper et adopter une stratégie d'adaptation pour protéger le territoire et sa population.

- Jouer un rôle « exemplaire » en limitant la production des gaz à effet de serre
- Mener des actions de sensibilisation pour inciter la population à adopter au quotidien des comportements écoresponsables
- Apporter des îlots de fraîcheur et une végétalisation accrue des espaces urbains
- Préserver la biodiversité
- Faciliter le déplacement de la population par le biais de trames vertes et bleues
- Privilégier les économies d'eau



- S'appuyer sur ses atouts (la voie d'eau et la nature) dans le cadre d'un aménagement de l'espace respectueux de l'environnement
- Repenser la place de l'automobile et optimiser les réseaux de transport collectif, tout en organisant les liaisons dans la ville, avec et dans les quartiers

» LES INFRASTRUCTURES

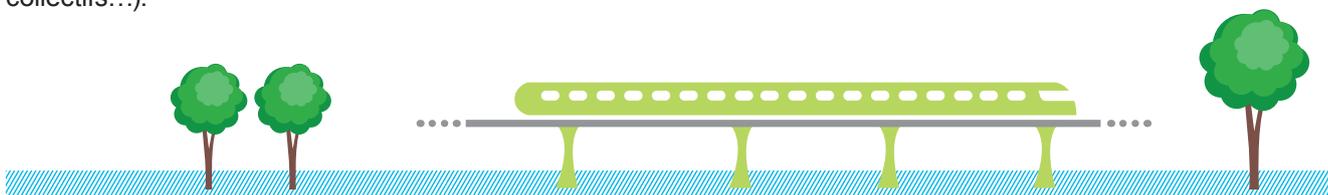


Le coût de l'énergie, combiné à un absolu **développement durable**, amène à reconsidérer les déplacements, notamment la place **de la voiture**.

En France, le défi sera complexe puisqu'aujourd'hui 7 français sur 10 l'utilisent pour se rendre à leur travail. Si l'avancée en technologies (notamment avec les voitures électriques) va permettre de réduire les gaz à effet de serre, les individus vont devoir également apprendre à « consommer » la voiture différemment et à adopter de nouveaux comportements de mobilité. Co-voiturage, autopartage, voiture en libre-service... sont autant de pistes qui demain font que les automobilistes ne s'identifieront plus à leur véhicule.

En zone rurale, l'absence d'alternatives mais aussi la facilité et la liberté qu'offrent les déplacements en voiture freinent le développement d'une mobilité plus durable. Il faudra progressivement changer les comportements (sensibilisation, projection de la population, expérimentation, mise en place d'outils collectifs...).

Selon une étude de l'Union des Transports Publics, 85% des français estiment que les transports collectifs devraient être une priorité des gouvernements dans la lutte contre le changement climatique et 75% sont prêts à les utiliser davantage pour préserver l'environnement.





La baisse de la mobilité des personnes liée au télétravail, le vieillissement de la population ou encore une nouvelle organisation urbaine (transport collectif, voies cyclables, marche, ...) **pourraient par ailleurs être des leviers probables à une nouvelle façon de se déplacer.**

En matière **de transport de marchandises**, la Commission Européenne place l'indépendance énergétique au cœur de ses préoccupations et développe toute une panoplie de mesures réglementaires et législatives pour qu'en 2050 la moitié des transport interurbains de marchandises sur plus de 300 km emprunte la voie d'eau ou le fer.

Pour le grand export, la commission veut par ailleurs optimiser le transport maritime et aérien tout en réduisant de 40% les émissions de CO2.

**Selon l'ADEME, en 2050,
30% des déplacements s'effectueront avec
des véhicules partagés,
20% avec des véhicules individuels,
25% en transports collectifs,
15% à vélo et 10% en deux
roues motorisés.**

QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

En témoignent les difficultés de déplacement à certaines heures de pointe, la ville de Saint-Quentin s'agace des bouchons qui par ailleurs augmentent la pollution de l'air.

- Proposer des solutions de déplacement innovantes et souples, non polluantes pour la ville. La taille de la ville le permet
- Encourager les actifs à se rendre à leur travail autrement qu'avec la voiture
- Proposer des places de parking sécurisées pour les deux roues, ...
- Favoriser l'auto-partage de voitures
- Développer les bus électriques
- Améliorer les réseaux existants de lignes régionales TER
- S'appuyer sur le Canal de Saint-Quentin pour le transport de marchandises

« En 2050, la gare de Saint-Quentin sera 100% accessible, avec des ascenseurs pour relier les passages souterrains, les quais et le pont supérieur. Les trains rouleront avec des énergies nouvelles et propres, comme l'hydrogène. Saint-Quentin fera partie d'un Grand Réseau Express Ferroviaire Européen qui la reliera aux métropoles françaises, ainsi qu'à Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin... et jusqu'à Moscou ! Au départ et à l'arrivée de la gare, on pourra se déplacer dans Saint-Quentin par télécabine, et dans des véhicules collectifs autonomes. Beaucoup de Saint-Quentinois auront des engins de déplacement personnel, et un vélo triporteur à hydrogène s'ils doivent se déplacer chargés. »

Michel MAGNIEZ et Antoine LAMOTTE

MEMBRES DU COMITÉ DES USAGERS DES TRAINS DE SAINT-QUENTIN



Les technologies sont parties présentes de nos vies et améliorent notre quotidien dans de nombreux secteurs d'activité. S'il est également un domaine dans lequel elles contribuent à la qualité de notre vie c'est celui du logement.

Les modifications de nos modes de vie et de notre environnement influent sur la **construction des logements, leur organisation et leur fonctionnement**. Les logements de demain seront connectés, porteurs d'innovations techniques, peu consommateurs de ressources, alimentés par les énergies renouvelables et en accord avec leur environnement grâce à des techniques et des matériaux respectueux de l'environnement.

Selon une étude de l'ADEME, le manque de place et la flambée des prix de l'immobilier pousseront les individus vers **plus de logements collectifs** partagés. Les individus seront amenés à partager aussi des espaces et des équipements pour en diminuer le coût. Cela facilitera d'autant la mobilité des personnes. **Les logements modulables et évolutifs** devraient aussi

se généraliser et s'adapter pour répondre à l'évolution de la composition des familles (taille des ménages plus petite, allongement de la durée de vie...). La tendance à la **domotique** devrait s'amplifier et permettra plus facilement le maintien à domicile des personnes âgées puisqu'elles seront reliées facilement à leurs proches ou à des services d'assistance.

De nouvelles méthodes de construction et **de nouvelles normes plus respectueuses de l'environnement** seront développées. La végétation fera son retour en ville pour permettre de se protéger des vagues de chaleur. Enfin, de nouveaux produits devraient être proposés dans un souci **d'économie d'électricité et d'eau** par les professionnels de l'équipement.



QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

La transition énergétique et écologique passe aussi par la mutation de l'habitat pour le rendre plus sobre et plus respectueux de l'environnement.

- Mettre en place une politique de rénovation et de réhabilitation de l'habitat en accord avec les enjeux de développement durable souhaités par la ville
- Encourager l'utilisation de nouveaux matériaux plus respectueux de l'environnement
- Prévoir des programmes d'habitat modulables pour des familles de plus en plus à « géométrie variable »
- Encourager les logements connectés pour répondre à la problématique du vieillissement de la population et permettre un maintien à domicile
- Tirer parti des locaux vacants pour une meilleure rationalisation de l'espace
- Reconvertir les friches industrielles en logements, dans un cadre naturel

» LES MODES DE VIE



En 30 ans, nul doute que les progrès technologiques auront fait un bond gigantesque pour améliorer notre vie ou notre environnement (il y a 20 ans nous ne savions pas que nous serions aujourd'hui aussi dépendants de nos smartphones !).

Les aspirations des habitants iront vers une volonté d'épanouissement à la fois dans leur vie professionnelle et personnelle, grâce à des arbitrages des différents temps de loisirs, personnels, professionnels, repos, famille ...

Une évolution vers un équilibre harmonieux du temps de vie dans lequel l'habitant voudra prendre sa place de citoyen. Cet engagement pourra se traduire par **de nouvelles formes de citoyenneté** dont l'engagement associatif pourrait être la traduction mais aussi **un engagement de démocratie locale**.



« Force, courage, braver l'échec, choisir son entourage, avoir confiance en soi, trouver sa voie, se connaître : tels sont les mots d'ordre qui seront demain, en 2050, toujours d'actualité pour vivre sa vie comme une richesse. »

Auréli LAURENT

MEMBRE DU COLLECTIF « ET SI C'ÉTAIT TOI ? »





QUELS ENJEUX POUR SAINT-QUENTIN ?

La ville se veut plus proche de ses habitants et veut redonner un sens à l'engagement pour redynamiser la démocratie. La notion de quartiers semble être une bonne échelle de projet pour permettre la concertation entre élus, citoyens et associations locales

- Soutenir un engagement associatif face à l'individualisme avec une population davantage consommatrice de services et qui s'implique moins notamment au sein des associations (problème de renouvellement des bénévoles).
- Renforcer la participation des habitants à l'élaboration de ses projets et développer des conseils de quartiers pour intensifier la démocratie locale.
- Mettre à disposition des espaces publics mutualisés dont les habitants pourront s'emparer pour permettre la pratique du sport mais aussi une variété d'usages
- Entreprendre et innover dans un tourisme correspondant aux nouvelles demandes



» LES CHIFFRES POUR RÉFLÉCHIR

2019



ESPÉRANCE DE VIE
(EN ANNÉES)



44%
D'HABITANTS
EN LOGEMENTS
COLLECTIFS



288 000
RÉNOVATIONS DE LOGEMENTS
PAR AN (NORME BBC)

CONSOMMATION MOYENNE
PAR LOGEMENT



190
KWH/M2/AN

ÉNERGIES RENOUVELABLES



12%

VÉHICULES ÉLECTRIQUES
(OU BIOGAZ)



0,5%
DU PARC AUTOMOBILE

DÉCHETS RECYCLÉS EN FRANCE

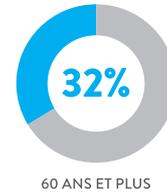


50%



7 FRANÇAIS SUR 10
SE RENDENT À LEUR
TRAVAIL EN VOITURE

2050



ESPÉRANCE DE VIE
(EN ANNÉES)



60%
D'HABITANTS
EN LOGEMENTS
COLLECTIFS

TOUS

LES BÂTIMENTS EXISTANTS
DEVONT ÊTRE RÉNOVÉS

CONSOMMATION MOYENNE
PAR LOGEMENT



75
KWH/M2/AN



ÉNERGIES RENOUVELABLES

55%

VÉHICULES ÉLECTRIQUES
(OU BIOGAZ)



28% DU PARC AUTOMOBILE
(SELON ADAME)

DÉCHETS RECYCLÉS EN FRANCE



60% EN 2025

100% EN 2050 ?



30% VÉHICULES PARTAGÉS



15% VÉLO



20% VOITURES INDIVIDUELLES



10% 2 ROUES MOTRICES



25% TRANSPORT COLLECTIF

LES ENJEUX DES VILLES MOYENNES A HORIZON 2050

RAPPORT DU CGET 2018 SUR LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS

Selon la dernière enquête réalisée par IPSOS pour Villes de France en ce début d'année 2019, **les habitants des villes dites moyennes (de 10 000 à 100 000 habitants) se disent plus satisfaits de leur cadre de vie que ceux des métropoles**, de Paris et des zones rurales. Ces villes réunissent les ingrédients de la qualité de vie jugés les plus importants, à savoir : la **tranquillité, la sécurité, la proximité de la nature, les transports et le cadre de vie**.

Conséquence logique de ce fort niveau de satisfaction, **les résidents des villes moyennes sont particulièrement attachés à leur ville et à leur territoire**, avec 87% des habitants qui trouvent la région dans laquelle ils vivent particulièrement agréable.

Ces bons indicateurs ne semblent toutefois pas avoir d'impact sur la démographie de ces villes. L'étude révèle en effet que les habitants des villes moyennes perçoivent leur territoire comme moins attractif en matière d'emploi et qu'ils ont également le sentiment que l'offre en matière de santé et de services publics s'est dégradée.

Derrière cette perception, il y a une réalité incontestable avec entre autres la diminution de services publics (justice, santé ...) ou encore des taux de vacance commerciale plus importants que dans les métropoles.

En 2050, il est fort probable que les villes moyennes continuent à être plébiscitées et deviennent des lieux privilégiés où s'exprimera une économie nouvelle encore plus tournée vers le bien-être social et la qualité de vie. Ces villes accueilleront plus facilement que les grandes métropoles de nouvelles pratiques économiques issues du terrain.

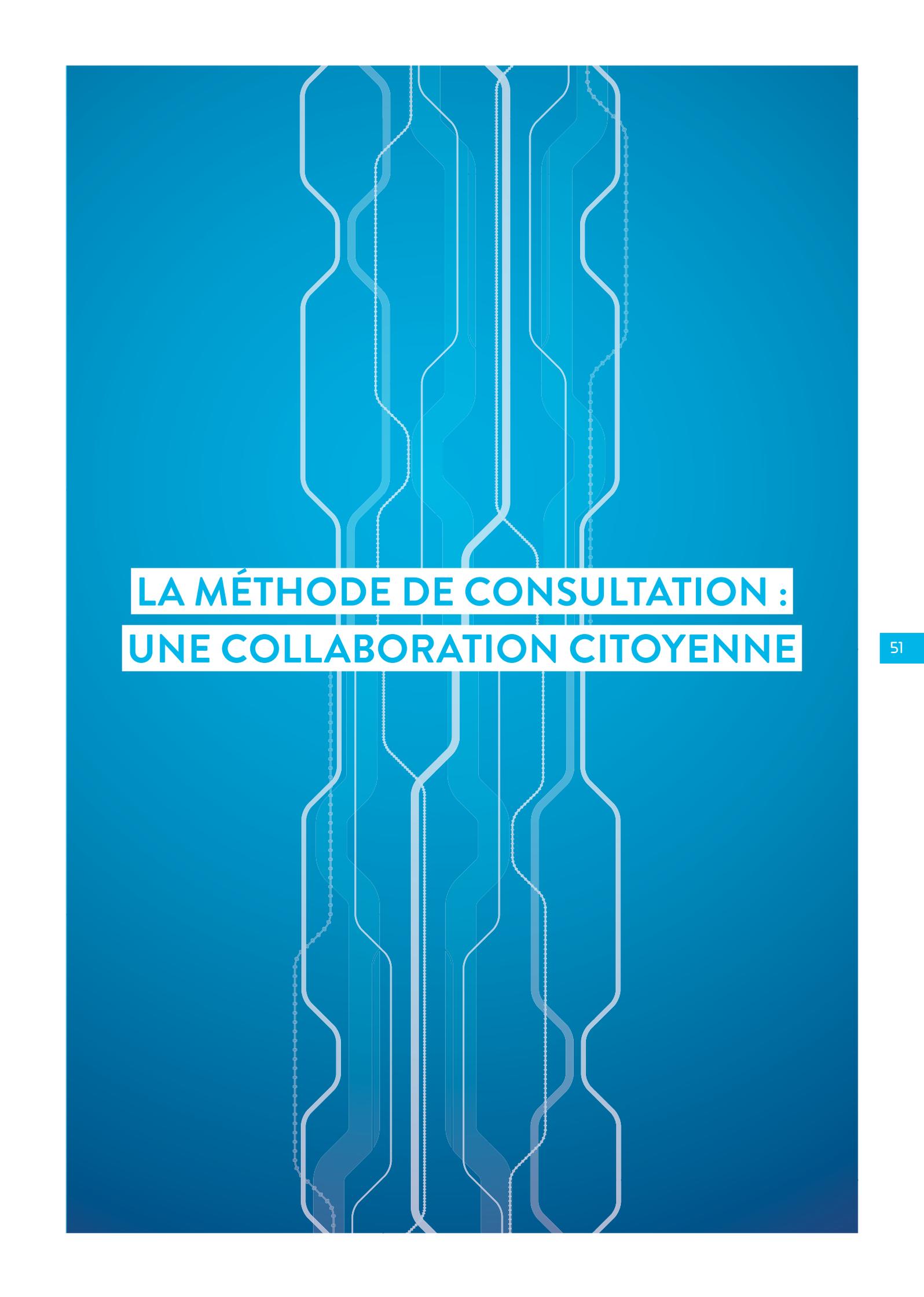
L'histoire l'a prouvé maintes fois, les villes moyennes peuvent fonder leur développement économique sur des savoir-faire spécifiques et des produits spécialisés. La robonumérique pourrait notamment devenir cette spécificité pour la ville de Saint-Quentin.

D'autre part, les villes moyennes ont cette capacité de renforcer leur coopération étroite avec les villes situées autour d'elles et avec la capitale régionale qui a plus particulièrement en charge le rayonnement national et international de la région.

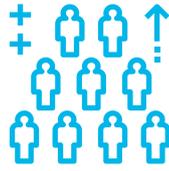
La relation entre les villes moyennes et les grandes métropoles évolue. **Un nouveau rapport à l'espace se développe et la notion de distance domicile - travail devient de moins en moins un critère de localisation des actifs et de leurs familles.** Les évolutions rapides et combinées des modes de transport et des nouveaux usages de travail vont avoir un impact conséquent et définitif sur les territoires autrefois considérés comme trop éloignés des conurbations gravitant autour des grandes métropoles.

Les villes moyennes pourront mettre en avant un cadre de vie attractif et accueillir de jeunes actifs et leurs familles désireux de s'offrir des avantages tels que des logements plus spacieux, un accès plus facile aux activités culturelles et sportives, développer plus facilement une vie sociale plus riche, jouir de services adaptés à des publics spécifiques (seniors, jeunes, familles, ...).





**LA MÉTHODE DE CONSULTATION :
UNE COLLABORATION CITOYENNE**



Durant 6 mois, la ville de Saint-Quentin a donné la parole à ses citoyens pour qu'ils s'engagent, débattent et proposent leur vision de la ville en 2050. Au total, tous formats confondus, plus de 2 500 contributions ont été recueillies. Elles témoignent de l'intérêt de la population pour la démarche et du fait que de nombreux habitants aient choisi de s'exprimer et de livrer leurs avis et leurs attentes sur l'avenir du territoire. Ces perspectives et ces espoirs méritent d'être pris en compte parce qu'ils sont imaginatifs, novateurs, intelligents tout en étant réalistes.

Les habitants apportent un nouvel éclairage, renouvellent le débat et ouvrent tout un champ des possibles. Ils veulent être les acteurs de leur ville de demain.

Ces visions d'avenir et toutes les propositions formulées (quels que soient les formats utilisés), ont été croisées et l'ensemble a permis d'écrire les grandes orientations voulues pour la ville, au croisement du possible et du souhaité.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine DE SAINT-EXUPÉRY



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

» 1. ÉTAPE DE CADRAGE (De janvier à juin 2018)

La démarche pour engager une réflexion prospective permettant de définir une stratégie de développement de la ville de Saint-Quentin a été présentée et adoptée par l'ensemble du Conseil Municipal de Saint-Quentin lors de la séance du 16 avril 2018. Il s'agissait d'informer les élus sur la démarche, d'expliquer l'intérêt de se projeter et le choix de l'action participative.

Basée dans un premier temps sur une analyse des documents existants et sur les expertises menées sur la ville, la démarche repose avant tout sur un cadre plus ouvert et participatif permettant à tout un chacun : citoyens, élus, décideurs publics et privés, associations... de s'exprimer et d'échanger librement sur la vie quotidienne, l'avenir, les innovations à mener, les valeurs à partager...



» 2. LANCEMENT OFFICIEL DE LA DÉMARCHE

Lancement de la démarche à la Manufacture « Partageons nos idées » le 24 septembre 2018

Lors de cette réunion de présentation aux Saint-Quentinois, les élus ont rappelé leur volonté d'écrire une nouvelle page de la ville en s'appuyant sur ses habitants. **240 personnes** ont assisté au lancement de cette grande consultation et à la présentation du site dédié à l'événement (www.saint-quentin-2050.com).

L'objectif était de créer la dynamique, associer l'ensemble des acteurs et présenter les différents temps forts qui allaient rythmer le débat.



» 3. UN DÉBAT COLLECTIF (De septembre 2018 à mars 2019)

Durant 6 mois, 74 ateliers, rencontres, conférences et expositions ont été proposés sur le territoire, relayés par des reportages TV, des publications sur les réseaux sociaux, blogs....

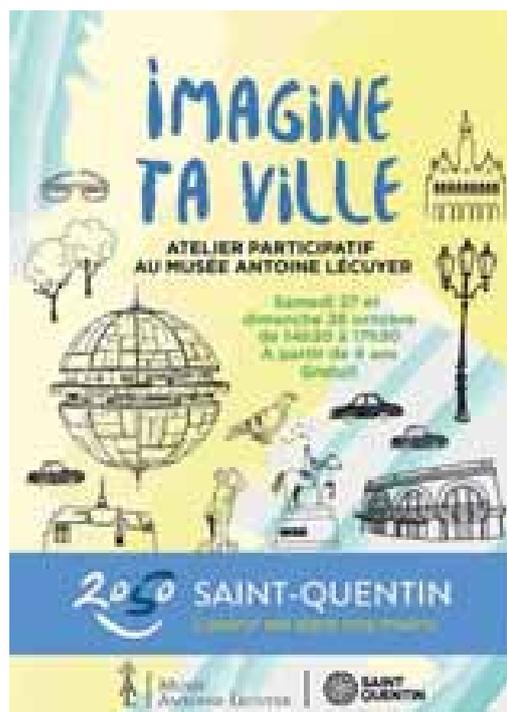
Au total, près de 2 600 personnes ont participé aux différents temps proposés.

IMAGINE TA VILLE : LE TEMPS DES JEUNES

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

Quoi de plus normal par conséquent que de leur donner la parole et de leur demander d'imaginer ce que seront leur vie et leur ville quand ils seront grands ! Avec beaucoup d'imagination, ils se sont livrés au jeu et ont participé sous différentes formes (dessins, maquettes, peinture, journal, vidéos, ...) aux activités proposées par des artistes lors d'ateliers participatifs ou par les animateurs des centres de loisirs

- ◆ Les 27 et 28 octobre 2018, le Musée Antoine Lécuyer a accueilli, autour de l'artiste plasticien MlcowËl, de jeunes enfants âgés de 6 à 16 ans. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination à travers la réalisation d'une grande fresque de 10 m. de long représentant leur vision de ce que pourrait être la ville en 2050 : objets volants, maisons dans les arbres, machines de téléportation...



« Le lien social est primordial, il faut veiller à ne pas le briser. »

Annette

HABITANTE DE SAINT-QUENTIN



- ◆ Cet atelier a été complété par des projets imaginés lors de cours de sculpture à l'école de dessin Quentin de la Tour et qui ont abouti à la création de 15 maquettes représentant la ville en 2050.



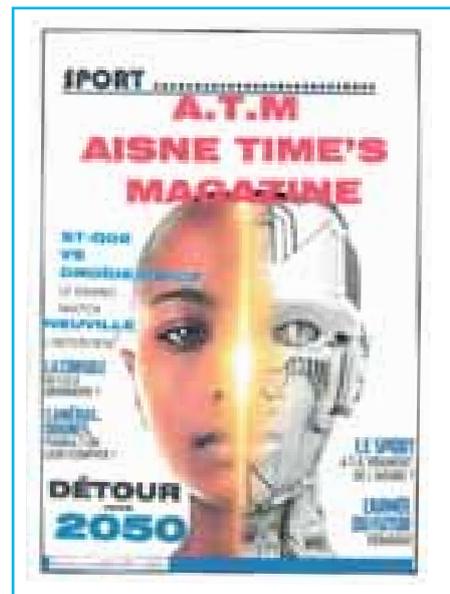
- ◆ Pendant les vacances de la Toussaint, les enfants des centres sociaux Saint-Martin, Artois, Neuville, Vermandois et du Centre de Loisirs Camille Desmoulins - Girondins ont également participé, avec les équipes d'animateurs, à la réflexion sur ce que serait leur quotidien en 2050, restituant de belles vidéos, un journal, un film d'animation et des photos montage.



« Dans le futur, il y aura des objets volants, des maisons dans les arbres et des machines de téléportation »

Julie

9 ANS



- ◆ Un concours de dessins a par ailleurs été organisé à l'école primaire Marcel Pagnol sur le thème « Noël en 2050 »



- ◆ Les collégiens et lycéens des établissements Montaigne, Henri Martin, Condorcet et Jean Bouin ont clôturé le débat dans le cadre de l'organisation de la 2^{ème} édition du « camp de l'innovation » organisée fin mars sur le thème « Saint-Quentin 2050 ». Ils ont laissé parler leur créativité, leur imagination et leurs talents pour nous livrer 8 projets :

- **Projet coup de cœur** : Holowatch (montre holographique permettant de s'habiller par le biais de nano-particules)
- **Projet finaliste** : Médecine HIGH TECH (robot médecin permettant d'apprendre, deep learning), faire de Saint-Quentin un pôle médical mondial
- Autodestruction des déchets et des emballages, à des fins écologiques
- Puce anti-harcèlement (lutte contre le harcèlement sexuel)
- Impression d'un vernis à ongle directement sur l'ongle, modulable (commandé par smartphone)
- Sac de cours auto-porteur (lutte contre le mal de dos des élèves et étudiants)
- Tramway volant magnétique haute vitesse (inspiré du système « canon de GAUSS »)
- Lave-vaisselle auto-rangeant (intégré directement dans l'habitat)



« J'aimerais vivre dans une ville dynamique avec de nombreuses festivités, avec un centre-ville vivant offrant des boutiques variées. J'aspire à vivre dans une ville plus vivante et attractive. »

Olympe

17 ANS, LYCÉENNE



57



« En 2050, il n'y aura plus de friches industrielles. Elles auront été transformées en lieux de culture et de rencontre. »

Sacha

HABITANT DE SAINT-QUENTIN



LE TEMPS DES CITOYENS

Une large consultation des citoyens Saint-Quentinois s'est mise en place à travers plusieurs vecteurs d'expression.

- ◆ Le 24 novembre 2018, les **ateliers citoyens** se sont ouverts autour de diverses thématiques. Les habitants ont pu, au gré de leurs envies et de leurs préoccupations, exprimer leurs attentes et les valeurs qui leur semblaient les plus importantes pour le futur de la ville : imaginer de nouveaux modes de transport en centre-ville, des logements connectés et à énergie positive, développer de nouvelles formes d'expression et de participation, valoriser la culture et le patrimoine, imaginer les espaces et les bâtiments de demain, favoriser une bonne alimentation et prévenir les maladies, anticiper la formation et le travail dans le monde de demain... Les échanges ont été riches et de nombreuses idées ont été proposées, autour d'un socle commun duquel se dégagent des notions de solidarité, de participation citoyenne et d'harmonie environnementale, le tout dans un esprit optimiste et volontaire.



« Développons un habitat écologique, lumineux, avec des énergies positives. »

Paul

HABITANT DE SAINT-QUENTIN

« Saint-Quentin 2050, c'est avant tout une aventure collective. Une aventure collective où chacun – conseiller de quartier, expert, association, jeune, senior, chef d'entreprise – a pu s'exprimer. Et la mobilisation a été à la hauteur de l'enjeu ! Gageons qu'en 2050, les innovations et le numérique favorisent le développement de la participation citoyenne. Notre objectif ? Aider chacun à trouver sa place dans une société complexe, en perpétuel mouvement. Une société où le « faire ensemble » doit devenir davantage encore une réalité ! »

Thomas DUDEBOUT

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DE L' AISNE, MAIRE-ADJOINT DE SAINT-QUENTIN DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ ET COORDINATION DES ACTIONS DE QUARTIERS

◆ Les **étudiants** ont exposé leur vision de la ville lors de 2 rencontres. La journée d'accueil des étudiants au cours de laquelle près d'une centaine de jeunes de 15 à 24 ans (dont 56% de personnes extérieures à la ville, avec un regard « neuf » sur Saint-Quentin), ont partagé leurs idées et leurs rêves sur le monde du travail et leur vie quotidienne. Les jeunes ont proposé un éclairage stimulant, à travers une perception positive de l'avenir, en lien avec les nouvelles technologies et pour peu qu'elle se fonde sur des principes de citoyenneté. Cette journée a été complétée par un « entretien blanc » en novembre.



« En 2050, je pense que la ville se sera agrandie et ne fera plus qu'une avec les villages alentours. Ce sera une grosse métropole »

Antoine

ÉTUDIANT À SAINT-QUENTIN





Les écoles en tant qu'institutions sociales jouissant d'un statut élevé offrent un rempart contre l'éclatement. Une plus grande égalité dans l'utilisation des ressources, l'expérimentation, l'autonomie de l'école, le partage des rôles sont mis en avant ... L'enjeu principal sera de ne laisser aucun enfant en marge du système, de prévenir le décrochage scolaire qui intervient de plus en plus tôt, de consolider les acquis en termes de réussite éducative actuels et de favoriser l'inclusion des élèves en situation de handicap et élèves en « DYS ». L'école en 2050 conservera son rôle de transmission, de légitimation et de validation du savoir, mais s'attachera davantage à d'autres produits sociaux et culturels, dont la citoyenneté. ... Les entreprises et le marché du travail joueront un rôle encore plus important, des formes plus diversifiées de compétences, ce qui libèrera l'école des pressions excessives en matière de certification.

Nous assisterons à une ouverture généralisée des « portes » de l'école, une grande diversité de l'effectif d'élèves, un brassage intergénérationnel accru, des activités communes jeunes-adultes. Les démarcations très nettes entre primaire et secondaire s'estomperont. Les TIC seront fortement développées, la communication entre tous les partenaires (étudiants, enseignants, parents, collectivités et parties prenantes) est privilégiée, les neurosciences auront fait une entrée remarquable dans les apprentissages et dans la didactique, et il y aura un essor du travail en réseau... »

Karim SAÏDI

DIRECTEUR DU MICRO-LYCÉE DE SAINT-QUENTIN

CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



« En 2050 ? Je vois des voitures volantes (rires)
et des robots aux caisses »

Lindsay

24 ANS, MÈRE AU FOYER

◆ Lors des repas de fin d'année des seniors, un sondage a été réalisé auprès de cette catégorie de population pour recueillir leur perception de l'avenir : l'envie de rester chez soi, autonome, dans un habitat adapté, de rester proche de sa famille, de rencontrer d'autres personnes pour rompre la solitude, tout en profitant d'un lieu de vie agréable, en lien avec la nature ... sans oublier de vivre avec son temps et de rester connectés.



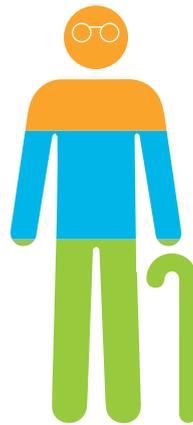
« J'imagine une ville plus verte avec moins d'immeubles et avoir des informations plus rapidement grâce aux nouvelles technologies »

Christine

25 ANS, MÈRE AU FOYER

◆ Au-delà du **blog** mis en place sur le site dédié et sur lequel les habitants ont pu laisser de nombreux commentaires, la ville est allée à la rencontre des habitants par l'intermédiaire du **bus Mairie Mobile** dans lequel de nombreux sondages ont été réalisés. Le village de Noël a également été un lieu propice aux échanges grâce au « **Jeu de Noël** » qui a recueilli près de 170 propositions. Il en ressort une vision teintée de verdure, plus connectée, moins polluée dans laquelle le mot humain aurait tout son sens ... une ville verte et vivante !

OÙ LES SENIORS FERONT-ILS LEUR COURSES EN 2050 ?

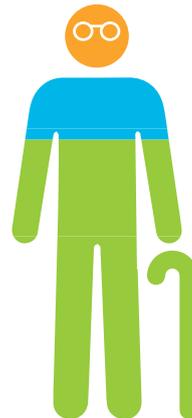


20 % Dans leur centre-ville

28 % Dans leur quartier, au pied de leur domicile

52 % Sur internet avec une livraison à domicile

QUEL SERA LE LIEU IDÉAL POUR LES SENIORS EN 2050 ?



18 % Des résidences où tous les âges seront mêlés avec une entraide entre les individus

19 % Des résidences avec des services dédiés à l'autonomie de chacun

63 % Son propre domicile où tout sera adapté à la pleine autonomie



LE TEMPS DES REPRÉSENTANTS DU SERVICE PUBLIC

Durant les mois de décembre et de janvier, les agents de la ville ont été invités à participer à la démarche dans le cadre d'ateliers, sur le thème « travailler ensemble autrement en 2050 ». L'objectif était d'amener les collaborateurs de la Mairie à réfléchir et proposer des évolutions de l'action territoriale. Après 2 mois de réflexion, l'organisation de nombreuses réunions regroupant une centaine de personnes, une restitution de ces ateliers a été programmée le 4 février 2019 autour des 3 thématiques retenues :

- ◆ La relation usager - service public. Les travaux renvoient à l'institution même des services publics et 2 idées fortes sont ressorties des groupes de travail, à savoir : une plus grande proximité entre l'utilisateur et le service public et davantage de participation de l'utilisateur dans la création, l'évolution et le fonctionnement des services publics et plus largement de l'action publique ; un changement nécessitant une adaptation et une remise en cause des agents pour une plus grande polyvalence.
- ◆ Le cadre de vie : le centre-ville devrait être un espace préservé, accessible et piétonnier, doté d'une interaction avec les quartiers et d'un nouveau type d'habitat plus respectueux de l'environnement avec un développement de la végétalisation. Des robots de livraison pourront accéder au centre-ville pour alimenter les commerces. Au-delà du centre-ville, des lieux de vie « multiservices » devront également se développer dans les quartiers, véritables points de rencontre intergénérationnels et associatifs.
- ◆ Le travail : les nouvelles technologies seront au service de l'homme qui s'adaptera à un nouveau monde du travail et dans lequel la place du bien-être sera un élément déterminant. Le rapport au temps et l'organisation du travail seront différents.



« Le travail en 2050 sera une délivrance à l'inverse de « l'origine » du travail (tripalium) qui était une torture »

Antoine

CADRE TERRITORIAL



« D'ici à 2050, chaque quartier possèdera plusieurs composteurs collectifs, produisant du humus qui alimentera les jardins partagés et toitures végétalisées de la ville. Lesquels alimenteront à leur tour en fruits et légumes biologiques la cantine communale. Une recyclerie municipale, implantée sur une ancienne friche industrielle réhabilitée, permettra aux habitants de se rencontrer, d'échanger sur leurs projets solidaires et de donner meubles et vêtements afin qu'ils soient revalorisés. Des « repair ateliers » y seront organisés chaque week-end afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de favoriser l'économie circulaire. Tout un chacun pourra y emprunter des outils, échanger et faire réparer un bien gratuitement auprès d'habitants et d'un professionnel, prêts à donner de leur temps et transmettre leur savoir-faire »

Florence

CADRE TERRITORIAL



LE TEMPS DES EXPERTS

La ville de Saint-Quentin a fait appel à différents experts thématiques et prospectifs afin de croiser les regards d'acteurs locaux avec celui des citoyens. Une série de rencontres et de réunions publiques a été organisée.

◆ Le 20 novembre 2018, 7 thématiques ont été abordées à travers des débats entre représentants des forces économiques et sociales de la ville. Les thèmes des nombreuses questions essentielles à la vie des Saint-Quentinois :

- Economie - Emploi - Education,
- Culture - Patrimoine - Loisirs,
- Transport - Mobilité
- Habitat - Logement
- Santé - Alimentation
- Participation citoyenne - Vie associative
- Lien social
- Cadre de vie - Bâtiments - Espaces extérieurs



« J'imagine une ville du futur où il faut concilier l'environnement, l'urbanisme et l'écologie. Je pense à de grandes tours de logements végétalisées appelées Tours vertes. Saint-Quentin sera une ville connectée et il y aura des écoquartiers »

Virginie

39 ANS, ASSISTANTE PROJET



« En 2050, grâce à la révolution des transports réduisant les temps de parcours et rapprochant ainsi les espaces, le tourisme du Grand Saint-Quentinois sera certainement en plein essor. Situé non loin des grandes métropoles européennes, le territoire bénéficiera de ses atouts touristiques tant naturel que patrimonial pour permettre aux visiteurs un break urbain dépaysant. Le tourisme jouera encore plus son rôle d'acteur économique »

Alexis GRANDIN

PRÉSIDENT DE L'OFFICE DU TOURISME ET DES
CONGRÈS DU SAINT-QUENTINOIS



« En 2050, Saint-Quentin sera un pôle important de l'enseignement supérieur au Nord de Paris, réputé pour ses formations en Robonumerique »

Camille

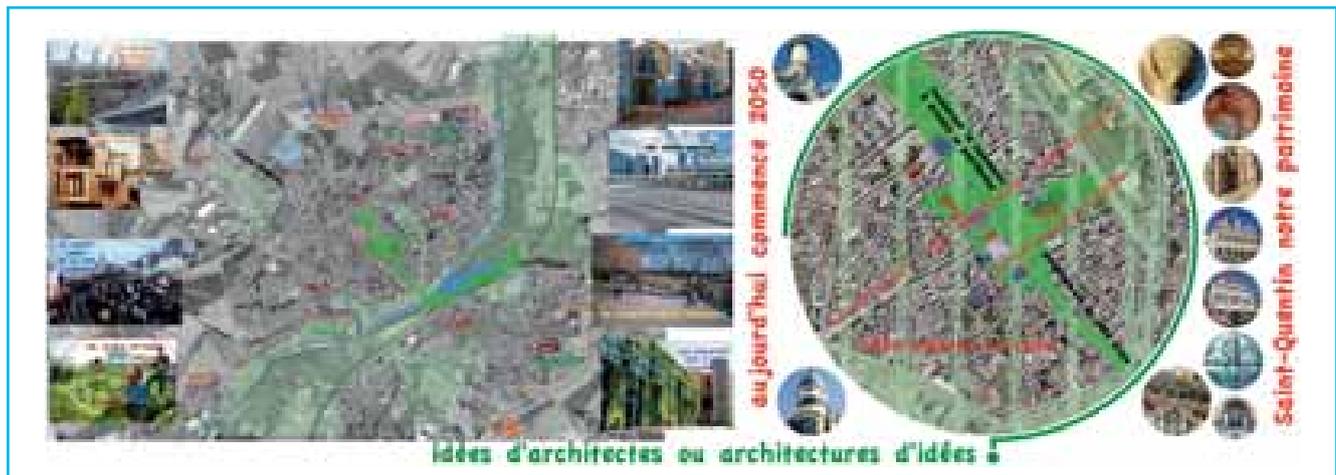
CADRE TERRITORIAL

- ◆ Dans le cadre d'une réflexion en matière d'**urbanisme** et afin de mieux cerner quel serait l'habitat de demain, quels matériaux seraient utilisés ? ... des réunions associant architectes et urbanistes de la ville ont été organisées. Ils ont imaginé, esquissé et bâti la ville de demain : une ville avec des bureaux fournisseurs d'énergie, avec des bâtiments recyclables, des jardins partagés, des écoquartiers, des serres urbaines, des transports écologiques... un projet urbain révolutionnaire !

« Saint-Quentin est une ville en mouvement, en devenir, dans laquelle il fait bon vivre et habiter. La ville a entrepris la reconquête d'espaces pour se construire un futur, dans le respect de son patrimoine architectural. Saint-Quentin 2050, c'est demain, construisons-la ensemble ! »

Philippe SCALABRINI

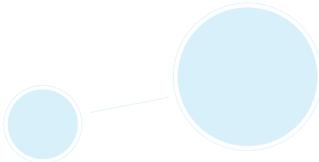
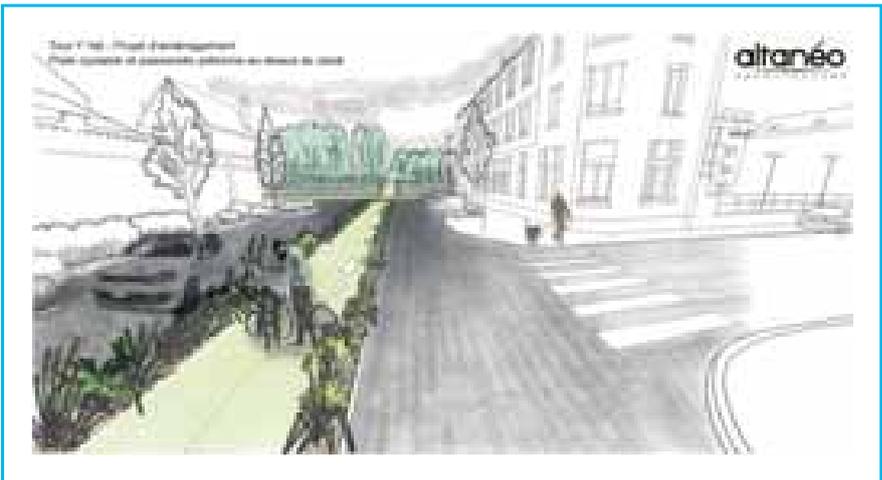
ARCHITECTE



Réflexions de l'atelier d'architecture **ALTANEO**, implanté à Saint-Quentin depuis 2013. Soucieuse des préoccupations environnementales et écologiques depuis sa création, l'agence intègre, dans la conception des ouvrages, les

problématiques de performance énergétique auxquelles elle s'efforce de sensibiliser clients, entreprises et artisans du bâtiment à toutes les phases du projet.



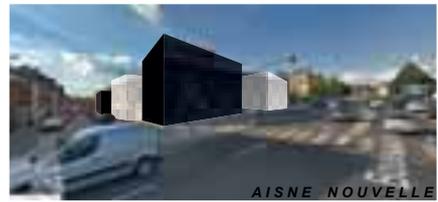


SAINT-QUENTIN 2050

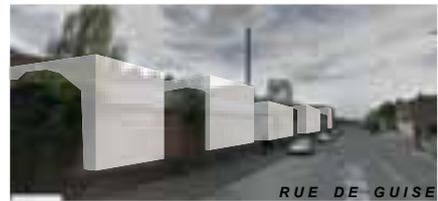
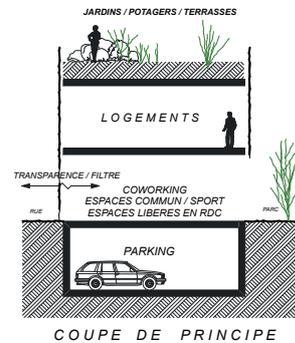
DES CENTRES VILLES PIETONS



DES ECOQUARTIERS SUR D'ANCIENNES FRICHES



AISNE NOUVELLE



RUE DE GUISE

L'EAU - ELEMENT MAJEUR DE LA QUALITE DE VIE



MARCHE COUVERT



- ◆ Le Conseil du Commerce a participé au débat. Si la consommation n'échappe pas à la vague technologique qui déferle sur la société (cabines d'essayage virtuelles, systèmes prédictifs capables d'anticiper les besoins ou de solliciter le passant lors de son passage devant une enseigne, robotisation des boutiques, ...) d'autres enjeux se font jour autour du lien physique et du retour vers l'humain ainsi que les services à apporter à la clientèle.



« En 2050 j'imagine un commerce de centre-ville dynamique, doté d'un environnement agréable avec des espaces verts et des bancs et resserré autour de la place de l'hôtel de Ville et des artères pénétrantes. La piétonnisation de la Basilique vers le centre-ville permettra de créer un espace dans lequel il fait bon flâner. Il y aura une véritable identité commerciale avec des commerces dans lesquels le contact humain aura toute sa place. Les commerces seront ouverts de 11h à 19h non-stop et on disposera d'un local équipé de casiers pour récupérer les courses après 19h. Les halles municipales auront été repensées et feront la part belle à des producteurs locaux proposant des produits Bio, Végan, ... »

Hervé HALLE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DES BOUTIQUES DE SAINT-QUENTIN

- ◆ **Une conférence-débat** animée par M. Pierre Giorgini, Président-Recteur de l'Université catholique de Lille, entouré de M. Thierry Favrez directeur d'Apegelec, M. Grégoire Besnier gérant de Dynamic Land, M. Olivier Jacob Président de la CCI de l'Aisne et Mme Yulin Zhang enseignante Master Robonumérique, s'est tenue en novembre autour de **l'évolution du marché du travail**.

Cet événement a constitué un véritable temps fort du projet de la ville « Saint-Quentin 2050 ». Près de 140 personnes ont manifesté leur intérêt.

Au cours de cette soirée durant laquelle des entrepreneurs locaux ont pu livrer leurs perspectives d'évolution sur les années à venir, il a été rappelé que, dans un contexte de changement radical de notre cadre de travail et des relations sociales, face à un monde digital et ses nouvelles technologies, la place de l'homme gardait tout son sens, vers une économie plus créative et innovante et que les nouveaux métiers à venir n'en seraient que plus attractifs.



« Nous vivons une transition fulgurante d'un ancien monde vers un monde nouveau. Personne n'est en mesure de prévoir avec exactitude la nature de cette transformation, tant sa vitesse est sans précédent. »

Pierre GIORGINI

PRÉSIDENT-RECTEUR
DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



« A chaque fois qu'émerge une innovation, nous faisons naître des craintes sur le travail et l'emploi. Pour ma part, je suis confiant, je crois en l'homme et à sa capacité à se transformer et évoluer. »

Olivier JACOB
PRÉSIDENT CCI AISNE

« L'entreprise traditionnelle aura disparu en 2050. Les salariés deviendront indépendants et travailleront en télétravail depuis leur domicile ou des espaces dédiés. Les robots seront au service des hommes. Ils assisteront les entretiens d'embauche et analyseront les compétences des candidats grâce aux big Data. »

Grégoire BESNIER
PDG DE DYNAMIC LAND



« Les usines de demain deviendront des fabriques universelles qui produiront à la demande et customiseront nos objets, dans un environnement digitalisé. »

Thierry FAVREZ
DIRIGEANT DE LA SOCIÉTÉ APEGELEC

« En 2050, nous travaillerons moins pour gagner notre vie que pour le plaisir. Le travail traditionnel sera fait par des robots et grâce à l'intelligence artificielle qui lira dans nos pensées et élaborera les fonctionnalités à notre place, notre relation au travail sera modifiée. Les technologies évolueront très vite et la formation des étudiants devra s'adapter. »

Yulin ZHANG
MAÎTRE DE CONFÉRENCE À L'UPJV - SAINT-QUENTIN



Ces différents événements ont été complétés durant toute la période de consultation par des vidéos, des reportages TV sur la télévision locale MaTélé, des apports sur le blog Saint-Quentin 2050, des publications sur les réseaux sociaux, des enquêtes de rue (grâce au camion du futur qui est allé à la rencontre des habitants dans les quartiers) ainsi que des animations terrain pour aller à la rencontre des habitants notamment lors du match de basket de l'équipe SQBB du 3 février 2019 au cours duquel près de 370 personnes se sont exprimées sur le thème du sport via les réseaux sociaux, ou encore la conférence sur le numérique au service du citoyen organisée lors du Salon Robonumérique de novembre.



Retrouvez tous nos reportages sur notre chaîne YouTube

« En 2050, le digital et le virtuel prendront sans aucun doute une place incontestable dans nos vies. Les associations et autres structures de quartier permettront de rester connectés avec la réalité. Ce seront les chargeurs de nos « batteries humaines » en matière de lien social, lien intergénérationnel et interculturel. Nous continuerons à ceux qui s'opposent, autour d'objectifs communs, pour un vivre ensemble harmonieux et uni »

Kamel OUAFALLA

DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL EUROPE



« En 2050, nous aurons des équipements de réalité virtuelle connectés pour interagir avec les matchs de sports »

« Nous pourrions nager dans le Canal de Saint-Quentin »

« Le sport comme antidote à la maladie »

Supporters SQBB

→ Quantitativement, une belle mobilisation avec 74 réunions – rencontres - ateliers, 2 600 participants directs aux événements proposés et plus de 61 000 personnes ayant suivi la démarche sur les réseaux sociaux, le tout dans une dynamique constructive.

→ Qualitativement, de beaux échanges, des idées intéressantes et des animations pour susciter des réactions, de nombreux moments et des espaces pour multiplier les opportunités d'engagement et de prise de parole.

Les différentes consultations participatives ont ouvert les discussions notamment à des personnes peu habituées à des débats publics et qui n'osent pas s'exprimer tout en ayant des idées plein la tête.

» 1.4 UNE EXPOSITION « SAINT-QUENTIN 2050 » ET UN LIVRE BLANC

La dernière étape de cette démarche a consisté en une véritable invitation au voyage. Organisée à travers une exposition qui s'est déroulée du 18 mai au 16 juin 2019 au Palais de l'Art Déco, elle a retracé sous forme de scénographies le passé, le présent et le futur de la ville. Cette exposition a permis de (re)découvrir l'ensemble des contributions des habitants.

Chacun a ainsi pu retrouver la petite part d'imagination ou les souhaits et perspectives qu'il a exprimés.

Construite à partir du livre blanc, l'exposition a présenté aux citoyens les 4 grandes orientations retenues pour fixer son cap 2050.



De la consultation
à l'exposition, découvrez

VOTRE SAINT-QUENTIN EN 2050

Du 18 MAI au 16 JUIN 2019

INAUGURATION
DE L'EXPOSITION

Vendredi 17 mai 2019
à 19 heures

AU PALAIS DE L'ART DÉCO
ESPACE ST JACQUES – RUE DE LA SELLERIE



ATTRACTIVE

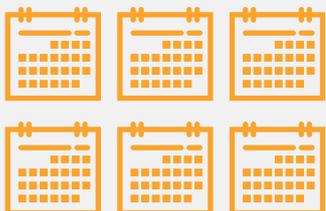
INNOVANTE

RESPIRANTE

HUMAINE

2050 SAINT-QUENTIN
L'avenir est dans nos mains

BILAN CHIFFRÉ DE LA DÉMARCHE



6 MOIS
de débats

15

SCULPTURES

74 TEMPS de
rencontres



1 FRESQUE de 10 m.
de long



17 REPORTAGES VIDÉO
(Ma TV, Matélé, city reporter...)



1 JOURNAL

2 582 CONTRIBUTIONS
écrites, orales, dessinées

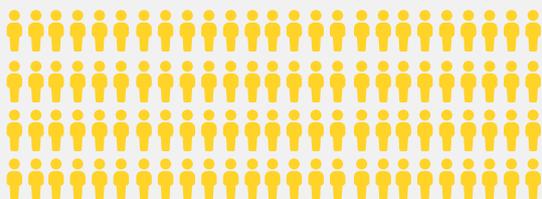
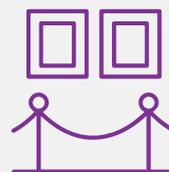
111

DESSINS d'enfants

1 443

MENTIONS
(J'aime, partage, commentaires)

1 EXPOSITION
« Saint-Quentin 2050 »



+ de **61 000**

PERSONNES IMPACTÉES
sur les réseaux sociaux

8 QUARTIERS
de Saint-Quentin mobilisés





LES PRINCIPALES IDÉES

La lecture et la prise en compte de toutes ces idées a été menée de façon à ne pas interpréter les contributions pour ne pas les déformer. Des positions différentes ont certes été énoncées sur certaines thématiques mais peu de lignes de fracture sont apparues sur les sujets ou entre les catégories de contributeurs.

Ce que l'on peut retenir, de manière condensée, de l'expression des habitants et des acteurs du territoire et qui ont ensuite permis d'identifier les orientations sur lesquelles reposera la ville de demain :

◆ Un transport plus développé et une mobilité diversifiée, écologique et innovante

Les habitants de Saint-Quentin souhaiteraient **d'avantage d'axes verts**. Cette attente s'est exprimée lors des ateliers citoyens et à l'occasion des enquêtes qui ont été réalisées. Ainsi 80% des Saint-Quentinois qui se sont exprimés à l'occasion des enquêtes considèrent que leur ville devrait se rapprocher du modèle scandinave en favorisant la mobilité douce. Pour ce faire, les habitants désireraient le développement de nouveaux axes piétonniers et de pistes cyclables, à proximité des berges du canal par exemple.

par une plus large place laissée aux transports en communs, non polluants, sur le plan énergétique comme en termes de nuisances sonores. Certaines voies de circulation pourraient même être souterraines, voire aériennes.

Le développement du co-voiturage sera accéléré grâce aux plateformes numériques qui fleuriront sur Internet, en appui de voitures autonomes partageables ou de navettes « mini-bus » programmables. Dans la perspective d'une plus grande égalité et d'intégration sociale, ces services devraient être accessibles à toutes les personnes en situation de handicap.

L'enquête fait également ressortir une volonté de **modifier le plan de circulation**, afin de faciliter la circulation en ville et l'accessibilité aux différents commerces. Concernant les transports en communs, les citoyens suggèrent d'inciter davantage les conducteurs de véhicules individuels à **délaisser la voiture au profit de solutions alternatives** (parkings périphériques gardés, navettes parkings – centre-ville...). Ils estiment que l'adéquation avec la transition écologique passe

La situation géographique de la ville doit par ailleurs être valorisée et affirmée sur la carte européenne pour que cet ensemble de facilités de circulation soit le moteur de l'activité économique, de l'attrait des entreprises et de l'emploi en 2050.

◆ Un habitat plus vert, adaptable, anticipant le changement climatique, et des « circuits courts » intégrant des lieux fédérateurs

Les Saint-Quentinois souhaitent une mise à profit des technologies au service d'une conception **plus adaptée des logements** pour l'ensemble des habitants (notamment pour les personnes âgées) ou pour répondre aux enjeux forts du réchauffement climatique. Dans le cadre d'une ville plus verte, la végétalisation des bâtiments a souvent été mise en avant, ainsi qu'une transition progressive vers la tolérance « zéro déchet ». Par ailleurs, plus de la moitié des personnes interrogées prévoient qu'en 2050 les logements seront plus autonomes, en eau comme

en électricité. **L'autonomie énergétique** nécessitera l'installation de technologies avérées sur les toits des habitations (panneaux photovoltaïques, éoliennes) ou issues de nouvelles technologies non encore conçues. L'écoconstruction apparaît souvent comme une solution fortement suggérée par les participants. Les habitants souhaiteraient qu'une partie des friches industrielles soit requalifiée en habitat. Pour les Saint-Quentinois, la ville doit « se resserrer », se concentrer sur elle-même et **imaginer de nouvelles façons d'utiliser l'espace disponible**.

photo de quartier

◆ **Des espaces extérieurs mutualisés offrant un accès facilité à des espaces verts, une préservation des bâtiments historiques et des citoyens fédérés autour d'interactions sociales plus riches et engageantes**

Il ressort des attentes des citoyens le souhait d'un **développement d'espaces collectifs stimulant la vie citoyenne**. Le centre-ville pourrait être repensé comme un lieu fédérateur favorisant l'interaction sociale autour d'événements et de manifestations culturelles notamment.

L'accessibilité aux espaces naturels demeure une réflexion importante pour les habitants de Saint-Quentin. Le centre-ville, en lien avec les quartiers, doit accueillir des lieux de vie « multiservices » favorisant les rencontres intergénérationnelles.

◆ **Une gouvernance transparente, une plus large participation citoyenne et une plus grande proximité entre les usagers et les agents du service public, notamment dans les quartiers**

Pour répondre au besoin croissant des habitants de participer **plus largement à la vie publique**, l'idée a été plusieurs fois émise de créer des forums (virtuels ou non) et des agoras dans les quartiers, ceci afin que chacun puisse s'exprimer librement sur tous les sujets concernant la vie locale mais aussi pour créer du lien social. Une telle initiative permettrait de porter la parole des citoyens auprès des décideurs publics. Les perspectives qu'offrent les applications numériques dédiées à la démocratie participative ouvrent aujourd'hui

(et plus encore demain) la possibilité de consulter « en temps réel » les Saint-Quentinois et de recueillir des demandes individualisées, spécifiques, en fonction de la localisation des personnes consultées ou de leur tranche d'âge. Les dématérialisations des procédures administratives bouleverseront les modes traditionnels de consultation des services publics tout en ouvrant de véritables opportunités pour les agents publics de se recentrer sur une réponse spécifique à chaque usager.

◆ Diffuser la culture en proposant des espaces culturels décentralisés, « atypiques », et ouvrir les musées à la vie économique et sociale de la ville

La ville de Saint-Quentin détient, à travers ses friches industrielles, une formidable opportunité de créer des espaces culturels et de rencontre. Plus de 50% des sondés estiment que le développement de tels lieux devrait être une priorité pour la ville car ils sont convaincus que le devenir de certaines zones de la

ville sera redynamisé par ce biais, tant sur le plan économique que social. Cette initiative rejoindrait parfaitement la volonté des élus de la ville de proposer un meilleur accès à la culture pour tous les Saint-Quentinois.

◆ Développer des formations professionnelles et universitaires de la ville (autour de la Robo-numérique mais aussi de sujets plus « écologiques ») et faciliter les initiatives / projets entre écoles, universités et entreprise

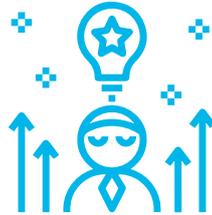
Les attentes formulées en matière d'éducation portent essentiellement sur les liens à consolider entre les écoles primaires, les collèges et les lycées. L'instauration d'un système de soutien scolaire assuré par des élèves plus âgés illustre parfaitement la démarche. Les habitants souhaitent **développer l'apprentissage** sous plusieurs formes, de façon ludique ou dans le cadre d'échanges de compétences et de savoir-faire entre les personnes.

La création d'un pôle universitaire en charge de la transmission des valeurs de l'écologie et de l'économie sociale et solidaire a été également proposée. Il ouvrirait des perspectives intéressantes de collaboration entre étudiants et acteurs économiques locaux autour de projets innovants.

photo de quartier



**QUELLE VISION
POUR SAINT-QUENTIN
EN 2050 ?**



Inconcevable d'imaginer l'avenir de Saint-Quentin sans tenir compte de ce qu'est la ville, comment elle s'est forgée au fil des siècles et comment elle est aujourd'hui vécue au quotidien : ville au carrefour de multiples liaisons, ville ouvrière, ville sportive, ville culturelle, ville historique....

En interrogeant l'ensemble des habitants sur leurs souhaits, leurs désirs, leurs préoccupations pour Saint-Quentin 2050, la ville a recueilli de nombreuses expressions, sur les critères essentiels à chacun, et sur les valeurs présentes sur le territoire et à renforcer demain.

L'ensemble de ces contributions citoyennes a permis de mettre en avant les forces qui constituent la base, quels que soient l'âge, les catégories sociales ou encore les quartiers.

4 orientations ont été retenues et ce sont sur elles que reposera la ville de demain :

UNE VILLE QUI RESPIRE

UNE VILLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE

UNE VILLE ATTRACTIVE ET INNOVANTE

UNE VILLE HARMONIEUSE





 **SAINT-QUENTIN** 
UNE VILLE QUI RESPIRE

La ville de Saint-Quentin et ses habitants sont très attachés à la protection de l'environnement et veulent transmettre à leurs enfants et petits-enfants une ville « verte », au patrimoine naturel préservé. Les habitants sont conscients des atouts de la ville, de la présence de l'eau, de nombreux espaces verts et de la qualité du cadre de vie qui en découle, comme en témoignent les nombreuses évocations à la nature dans les contributions imagées ou orales des habitants.

Dans un environnement appelé à changer, notamment sous l'effet des nouvelles données climatiques et énergétiques, chacun veut préserver ce cadre de vie et cet environnement naturel.

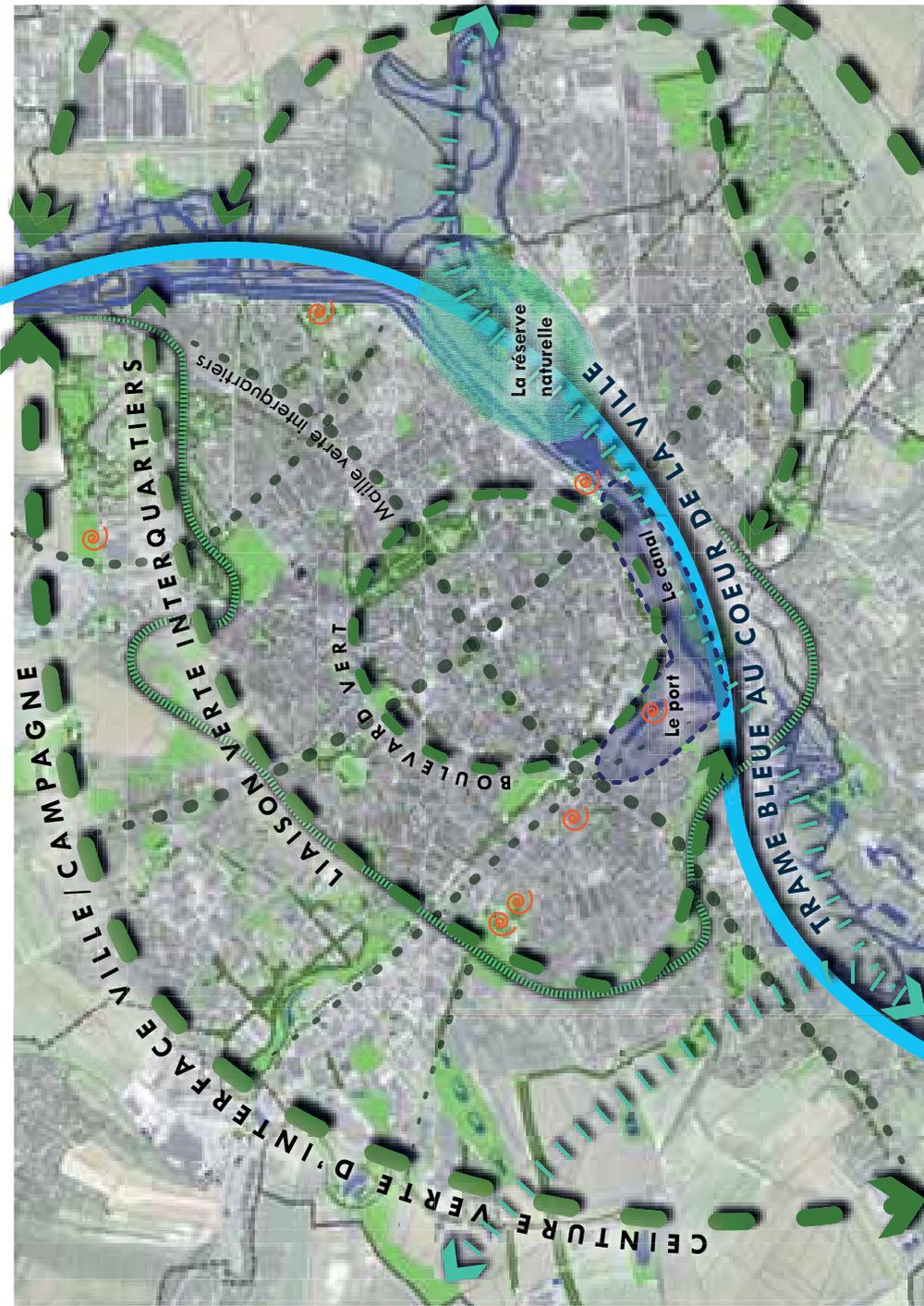
A la fois grande figure paysagère structurant l'image et l'unité de la ville et support des modes de déplacement doux et actifs entre les quartiers, **la trame verte et bleue** s'appuie sur la Somme, le Canal et les éléments naturels existants et à venir (espaces verts aménagés ou en friches, alignement d'arbres, ...). Son développement contribue à la diffusion d'espaces de nature au sein de la ville et au renforcement de liaisons entre les quartiers et entre la ville et la campagne.

Ces liaisons sont envisageables à plusieurs échelles :

- La maille verte inter-quartiers est le lieu de liaisons du quotidien de proximité,
- Le boulevard vert ceinture le centre-ville et constitue un lien entre celui-ci et les faubourgs,
- La liaison verte inter-quartiers permet de lier les quartiers entre eux et la trame bleue. Elle pourrait s'appuyer par endroit sur le tracé de l'ancien chemin de fer du Cambrésis,
- La ceinture verte d'interface ville / campagne permet un « tour de ville » sur la base d'un travail de couture paysagère entre les espaces agricoles et urbains,
- L'axe bleu constitué de la Somme, du Canal et des marais sert de continuité écologique et physique à la fois entre le nord et le sud, l'est et l'ouest.

Un prolongement des liaisons pour une boucle sud de la ville pourrait être envisagé. La Somme serait renforcée dans son rôle de « colonne vertébrale ».





Réalisation : Rivière-Letellier (Cliveman)

ORIENTATION 1 : UNE VILLE QUI RESPIRE

-  Marais d'Isle, «réservoir» de la biodiversité
-  Principaux corridors écologiques à grande échelle
-  Trame verte support de déplacements doux entre les quartiers
-  Espaces libres potentiellement mobilisables
-  Secteur de reconquête du quartier du port
-  Ancien chemin de fer du Cambrésis
-  Arbres et espaces verts existants

» 1.1 VALORISER ET INTENSIFIER LA PRÉSENCE DE L'EAU ET DE LA NATURE, IMAGE D'UNE DOUCEUR DE VIVRE

Pour les habitants de Saint-Quentin, la Réserve Naturelle du Marais d'Isle, le Canal de Saint-Quentin et le Vieux-Port sont autant d'éléments qui symbolisent la ville et constituent une ressource précieuse dans la ville de demain.

→ Implantée en milieu urbain, **la Réserve Naturelle** du Marais d'Isle s'étend sur 48 ha et abrite une faune et une flore diversifiées, d'une richesse exceptionnelle. Il s'agit de la seule réserve naturelle de cette catégorie en France. Elle constitue à la fois un **lieu de protection de la biodiversité mais également un lieu de sensibilisation à la sauvegarde de la nature et d'éducation à l'environnement**. Cet espace apporte, en complément des 13 ha du Parc des Champs-Élysées, un îlot de fraîcheur et de verdure à la ville. Le site offre par ailleurs un cadre naturel propice au développement du tourisme et des sports nautiques.



→ Inauguré en 1810, **le Canal de Saint-Quentin** traverse la ville d'Est en Ouest. S'il n'est plus considéré aujourd'hui comme prioritaire pour le transport des marchandises, remplacé par le Canal du Nord qui offre un gabarit de navigation supérieur, il constitue un lieu formidable pour le développement du sport et des activités de plein air. **L'aménagement de ses berges et des abords doivent permettre de valoriser l'eau dans toutes ses dimensions : ludique, sportive, paysagère...**



→ En lien avec le Canal, le quartier du Vieux-Port, aujourd'hui délaissé par les Voies Navigables de France (VNF), représente une formidable opportunité pour le Saint-Quentinois et ses habitants, à la fois pour y développer des activités mais aussi accroître l'attractivité du territoire grâce à l'accueil d'une navigation de plaisance. Outre sa situation idéale, à deux pas du centre-ville, le Port fait partie de l'identité de la ville. Il représente un élément essentiel de son attrait et affiche à ce titre **un potentiel d'activités autour de la batellerie et du tourisme vert**.



→ Dans le cadre de **l'articulation du cœur de ville avec les quartiers**, il convient par ailleurs dès à présent d'inscrire les aménagements dans un environnement accueillant non seulement tous les modes de transport mais également fragmenté d'espaces végétalisés. L'objectif est d'offrir à chaque habitant un peu « de nature » dans sa vie de tous les jours en raison des bienfaits physiques et psychologiques qu'apporte la nature.

Le foncier libre ou vacant pourrait ainsi être mobilisé afin de développer et rendre accessibles les espaces naturels dans les quartiers. L'attachement des habitants à leur territoire n'en sera que renforcé.

Au-delà de la politique d'entretien des espaces verts, la ville souhaite **encourager la végétalisation et la mise en culture de l'espace public à travers une approche participative des habitants** (potagers, jardins collectifs, ...). Une large place sera accordée aux initiatives partagées avec les habitants pour encourager des actions collectives innovantes.



ORIENTATIONS

- Structurer le développement urbain autour d'une trame verte et d'une trame bleue en renforçant la présence de la nature dans la ville (lieux de ressource, de repos, de détente, de promenade...)
- Requalifier le quartier du Vieux-Port en perspective de l'ouvrir sur la ville
- Optimiser les abords du canal
- Valoriser les espaces naturels de la ville
- Développer une politique de création d'espaces verts dans les quartiers
- Encourager les initiatives partagées des habitants en matière de végétalisation (potagers et jardins collectifs...)

» 1.2 FACILITER L'ACCESSIBILITÉ SOUS TOUTES SES FORMES

La Ville souhaite stimuler les changements d'habitude et inciter ses habitants à moins utiliser leurs véhicules individuels et profiter davantage des circulations douces et collectives. Grâce à sa taille intermédiaire, Saint-Quentin est une ville où la circulation à pied ou à vélo (notamment avec le développement de l'électrique) est peut être aisée. La Ville encouragera à travers des aménagements de qualité la diversité des modes de transport, en mettant en évidence les liaisons possibles. La prise en compte de l'intermodalité sera au cœur des projets d'aménagement.

→ L'évolution des mœurs, la prise de conscience des enjeux climatiques et une politique de promotion des modes de déplacement doux laissent à penser que les usages vont évoluer et qu'une nouvelle culture du déplacement se mettra en place. Pour encourager ces changements de comportements, il convient **d'anticiper la diversification des modes de mobilité** dans les prochaines décennies et organiser en conséquence les aménagements de l'espace public. La Ville souhaite **aménager ses espaces de circulation en perspective d'une évolution forte des modalités de transports et des nouveaux usages de travail**. Ces espaces de circulation offriront un partage souple mais encadré des modes de déplacement, veillant à la cohabitation apaisée entre les différents modes de transport.

→ Pour affiner sa démarche, la ville veillera à anticiper les nouveaux usages du monde du travail, et notamment le **recours plus intensif aux modes alternatifs**. Une réflexion prospective sera engagée par la ville pour concevoir de nouvelles formes de circulation des hommes et des marchandises (développement du télétravail, réorganisation des flux logistiques), avec l'ambition **d'accroître la fluidité en fonction des nouveaux usages qui s'installeront progressivement**, mais aussi de **limiter les nuisances potentielles** qui pourraient en découler. La préservation de l'environnement et la recherche d'une qualité de vie équilibrée seront toujours au cœur de cette réflexion. Le **déploiement de réseaux cyclables**, le renforcement des continuités entre les quartiers de Saint-Quentin et les communes limitrophes sont autant de pistes à consolider.

→ **Le stationnement** est un bon outil de régulation et facilitateur des changements de comportements. Il constitue un levier important de l'organisation de la mobilité pour favoriser le déplacement des résidents mais surtout des personnes extérieures. Il doit être intégré à la stratégie de déplacement avec la création de parkings près de lieux multimodaux ou encore de parkings relais en périphérie de ville.





Réflexion sur un futur réseau cyclable à l'échelle de la ville
 Etude de stratégie urbaine et de qualité résidentielle NPRU du quartier Europe

Au-delà de la mise en place de zones de circulation apaisée (zones 30, zones piétonnières...) dans le centre-ville et dans certains quartiers, la ville entend consolider le maillage existant piétons – cyclistes

et créer de nouveaux réseaux pour faire circuler les cyclistes sur des pistes dédiées, en liaison avec un réseau de transport en commun optimisé.

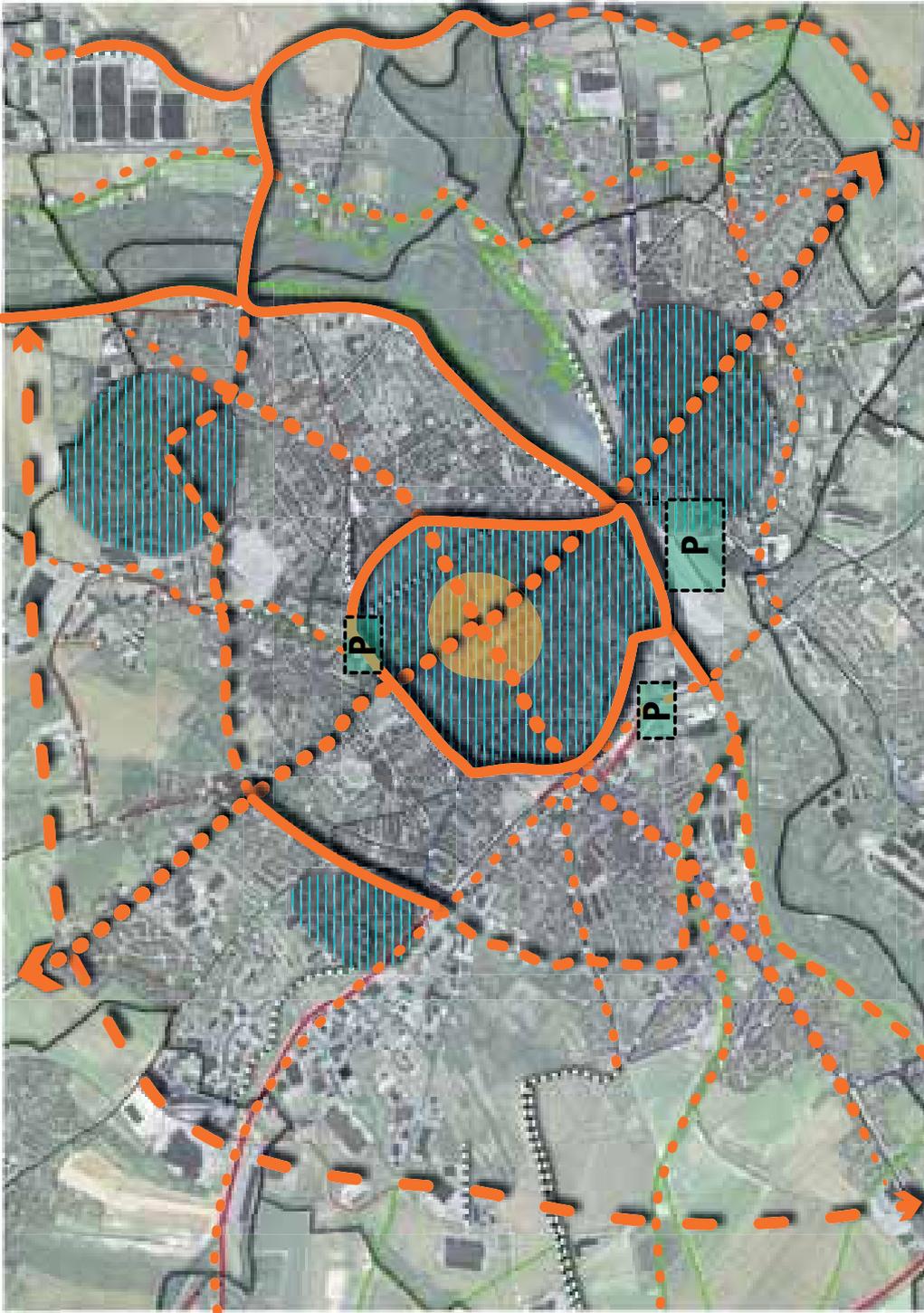


© Cabinet Tesson / MV2 Architectes – Friche du Maréchal Juin



ORIENTATIONS

- Adapter l'offre de transport aux évolutions des modes de vie
- Assurer la fluidité des déplacements sur le territoire
- Inciter les usagers à faire évoluer leur comportement de mobilité vers plus de sobriété en encourageant les pratiques alternatives
- Organiser un réseau cyclable structuré et sécurisé (sans coupure), avec des places de stationnement adaptées
- Requalifier la D1029 (Viaduc de Picardie) pour désenclaver le port et le relier à la ville



Réalisation : Rivière-Letellier (Cliveman)

ORIENTATION 1 : UNE VILLE QUI RESPIRE

-  Zone de circulation apaisée
-  Zone de mobilités douces et transports collectifs
- Principe d'un maillage des itinéraires piétons-cycles**
 -  Réseau existant à consolider
 -  Réseau à créer
- Principe de distribution d'espaces-relais aux portes du centre-ville (parkings, co-voiturage, arrêts de bus...)**
 -  Réseau doux existants
- Réseaux doux existants**
 -  Chemins de randonnées
 -  Pistes cyclables

» 1.3 ACCENTUER LA PRISE DE CONSCIENCE DES CITOYENS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Si les préoccupations environnementales sont prises en compte dans les politiques publiques, la prise de conscience de ces enjeux doit également progresser du côté de la population, que ce soit en matière de déplacement, de traitement des déchets ou encore de consommation d'énergie. L'adhésion des habitants et leur engagement personnel sont nécessaires pour aller de pair avec les changements enclenchés par la ville.

- Le rapport à la mobilité doit être source de réflexion. Si les aménageurs conçoivent des espaces encourageant la circulation « douce » et moins polluante (marche à pied, usage de la bicyclette...), grâce à une taille de ville qui permet ce type de déplacements, il est ensuite de la **responsabilité de chacun d'utiliser ces réseaux.**

- **Encourager les habitants à s'inscrire dans des circuits courts.** Outre les avantages environnementaux liés au mode de production et au mode de distribution, le développement des circuits de proximité pourrait participer à la **dynamisation des marchés.** Particulièrement bien implantés sur la ville, conviviaux et générateurs de lien social, les marchés sont des lieux idéaux pour favoriser le lien entre consommateurs et producteurs locaux.

- **L'agriculture urbaine est un véritable outil pour le développement durable des quartiers et de la ville** et ses bénéfices sont aujourd'hui largement reconnus. Elle consiste en la production de fruits et de légumes en ville. Elle peut être pratiquée sur des toits, dans les cours, dans les jardins ouvriers, des potagers partagés et même dans des espaces publics. L'intérêt réside dans sa capacité à créer un lien social et un lien avec la nature. C'est une façon de jardiner responsable et de faire diminuer les émissions de CO₂.



1 m² de jardin potager
=
20 kg de nourriture
par an
(Source : FAO)



→ Face à une augmentation de la quantité de déchets, il conviendrait **d'inciter les habitants à adopter de bonnes pratiques en matière d'achat, de gestion des déchets et de réduction de gaspillage**, en lien avec la Communauté d'Agglomération. **L'objectif est de réduire la quantité de déchets produits par habitant** (utilisation de produits réutilisables, achat de produits sans emballages, écorecharges, grands contenants adaptés, tri sélectif, ...) et de trouver le moyen que chacun adopte les bonnes pratiques.

→ L'engagement de Saint-Quentin en matière de développement durable date de quelques années, comme l'attestent les prix remportés par la Ville au fil des années : 2002 (ATMOS-Filière carburant propre) - 2004 (les rubans du développement durable) - 2006 (prix défi pour la Terre de la Fondation Nicolas Hulot) - 2010 (Marianne d'or pour le développement durable axé sur la biodiversité). La Ville poursuit cette dynamique que ce soit en interne dans ses services : rénovation énergétique des bâtiments, contrôle des consommations d'énergie et d'eau, réduction de la consommation de papier par la dématérialisation, ... ou dans ses achats : nouvelle flotte de véhicules de la ville, achat de produits et de matériels plus respectueux de l'environnement.

« Alors que les terres productives voient leurs surfaces se réduire, le développement des agricultures urbaines nécessite de préserver les espaces disponibles au cœur et en périphérie des villes, et donc de lutter contre l'étalement urbain. Il implique de repenser l'espace de production agricole comme une composante pleine et entière des villes et de leur évolution. »

Julien FOSSE

BIOLOGISTE, FRANCE STRATÉGIE



© Artmature

ORIENTATIONS

- **Inciter les usagers à faire évoluer leur comportement de mobilité en encourageant les pratiques de déplacement plus respectueuses de l'environnement**
- **Favoriser les comportements respectueux de l'environnement**
- **Favoriser les pratiques d'agriculture urbaine**
- **Sensibiliser et inciter les citoyens (habitants, scolaires, syndicats de propriétaires, bailleurs, ...) à réduire leurs déchets**

» 1.4 INSTAURER UNE VILLE DURABLE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES, LES PAYSAGES ET LE TERRITOIRE

La ville de Saint-Quentin s'est engagée depuis plusieurs années dans des démarches contribuant au développement durable. L'expérimentation, menée en 2014 dans le quartier Europe, avec l'implantation d'une chaufferie biomasse concoure à la transition énergétique du territoire qui veut, demain, aller plus loin dans la démarche.

- Si certains aménagements, dont notamment la circulation douce, sont des pistes pour lutter contre les gaz à effet de serre et ainsi gagner en qualité de vie, les villes peuvent également, à travers leurs documents d'urbanisme, atteindre cet objectif.
- Améliorer la performance de l'habitat et fixer des règles limitant le recours à certains matériaux, lutter contre l'insalubrité, sensibiliser les habitants à une consommation économe ou encore arrêter des périmètres de raccordement à des réseaux de chaleur, ... sont autant de pistes auxquelles la ville doit réfléchir.
- Encourager les pratiques de mutualisation de gestion des déchets par les entreprises situées sur une zone d'activité (création de collectes inter-entreprises...).

→ La Ville recense environ 250 bâtiments en gestion et une centaine de logements. Elle dispose depuis 2012 de diagnostics énergétiques des bâtiments et a inscrit au PPI 2015-2020 un budget destiné à l'amélioration énergétique du patrimoine bâti. A ces investissements s'ajoutent des opérations spécifiques et des travaux d'amélioration énergétiques dans les écoles. Pour amplifier l'action du développement durable dans les années à venir, la ville compte développer des bâtiments connectés et des compteurs communicants pour mieux estimer les retours sur investissements, développer des systèmes de récupérations d'eau...

« Avec les énergies renouvelables distribuées, nous pouvons envisager un futur sans les énergies fossiles et le nucléaire. Chacun peut produire assez d'énergie pour lui et partager le reste avec les autres via Internet. »

Jeremy RIFKIN

PROSPECTIVISTE

« LA TROISIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE »

ORIENTATIONS

- **Organiser les conditions de production d'énergies renouvelables pour l'alimentation du territoire**
- **Mener une politique volontariste de réduction des émissions des gaz à effet de serre**
- **Encourager les bonnes pratiques dans les bâtiments municipaux, le parc de logements privés notamment dans les secteurs de réhabilitation énergétique prioritaires**
- **Soutenir toutes les innovations permettant de répondre aux grands enjeux énergétiques (amélioration du bâti...)**
- **Encourager les expériences et les innovations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire**

SAINT-QUENTIN

UNE VILLE SOLIDAIRE
ET CITOYENNE

Les valeurs exprimées par les habitants sont collectives et humaines. Un esprit de solidarité, de partage et de rencontres a animé de nombreux échanges. Une réelle volonté de favoriser la cohésion au sein des différentes catégories de population s'est dégagée, héritage d'une tradition ouvrière et associative.

Les relations humaines, la convivialité, la tolérance et la solidarité sont autant de notions fréquemment mises en avant dans les contributions auxquelles la ville souhaite répondre à travers un « VIVRE ENSEMBLE ».

Les habitants tiennent à la préservation et au renforcement des liens humains dans un esprit d'intégration, de respect et d'équité. C'est un véritable sujet de préoccupation.



« On transforme sa main en la mettant dans une autre. »

Paul ELUARD
POÈTE DU XX^E



» 2.1 FAVORISER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES HABITANTS

Au regard des évolutions attendues en matière de démographie, notamment le vieillissement de la population et le fait que la plupart des seniors plébiscitent le maintien à domicile et veulent rester dans leur logement même en cas de grande dépendance, la solidarité intergénérationnelle prend tout son sens.

→ En intégrant le programme « Ville amie des aînés » en 2016, la ville de Saint-Quentin a montré son engagement **dans l'amélioration du bien-être des personnes âgées sur son territoire**. Soucieuse de répondre aux besoins de seniors qui vont représenter une part de plus en plus importante de la population, la ville souhaite impulser une véritable politique d'accompagnement des seniors de qualité. Ces efforts seront poursuivis pour veiller à ce que chacun puisse profiter de la ville et s'y épanouir. **Cet enjeu est prioritaire pour la ville qui se doit de s'adapter aux besoins et attentes des aînés**. La planification urbaine et l'articulation des services sont indispensables pour aborder le vieillissement de la population. Cette démarche permet d'anticiper les évolutions en termes de modes de déplacement, de modes d'habitation et d'adaptation des équipements.

→ **Les innovations** : aujourd'hui de la science-fiction, demain réalité. Les robots, aux multiples fonctions, vont accompagner les personnes dépendantes, les maintenir à domicile (alerte en cas de problème de santé, de chutes, ...). L'innovation des entreprises en matière de nouvelles technologies pour proposer divers produits connectés, à destination de cette tranche de population, fait partie des projets que la ville considère comme prioritaires. Toutefois, si les robots de télé-présence sont une solution pour le maintien à domicile et l'aide à la réalisation d'actes élémentaires - « **des assistants de vie** » - ils ne peuvent en aucun cas remplacer une **présence humaine, essentielle et autrement plus importante**. Le robot se définit au service de l'être humain et non comme substitut de l'être humain.



→ De gros efforts ont été faits également en faveur des personnes handicapées notamment en matière d'accessibilité. La collectivité se doit de continuer à concevoir des espaces adaptés aux personnes à mobilité réduite ou fragiles. Des actions supplémentaires peuvent être entreprises en amont avec de la prévention mais aussi, outre l'adaptation des structures d'accueil, le soutien aux aidants ou encore une meilleure intégration à la vie de la cité. **L'inclusion des personnes en situation de handicap est aujourd'hui un véritable choix politique.** Elle engage à créer des dispositifs permettant une véritable participation sociale des personnes handicapées. L'accessibilité des équipements, des services, des emplois est la condition indispensable de l'inclusion sociale de ces personnes en situation de handicap.

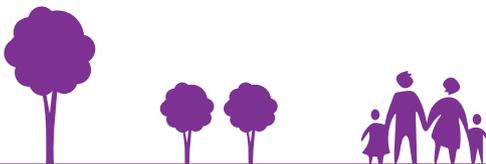
→ La ville veut innover en matière de solidarité intergénérationnelle. Des expériences sont mises en place avec le dispositif « un toit à partager » qui consiste à partager une habitation entre seniors et jeunes de moins de 30 ans à la recherche d'un logement. Cet échange est profitable aux deux parties et participe au maintien du lien social entre les générations. Il permet par ailleurs l'optimisation de l'espace dans des logements sous-occupés. La ville s'engage à garantir que cet échange entre générations s'effectue de façon harmonieuse. La ville entend d'autre part développer d'autres types d'activités de solidarité notamment à travers la construction de logements adaptés à tous les âges de la vie, comprenant des activités communes à tous les locataires, dans un esprit de convivialité.

→ Dans la vision que s'est fixée Saint-Quentin de bâtir une ville pour tous et face à une paupérisation d'une partie de la population, il est primordial de prendre toutes les initiatives utiles pour réduire les inégalités, et surtout de créer les conditions favorables pour que chacun soit logé dignement. L'objectif est que chacun se sente bien dans son quartier, un quartier ouvert et sociable pour tous.



« Les habitants font la ville mais les citoyens font la cité. »

Jean-Jacques ROUSSEAU
ÉCRIVAIN PHILOSOPHE DU XVIII^E



ORIENTATIONS

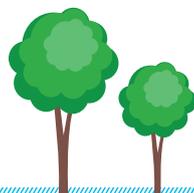
- Aménager la ville et les quartiers avec l'objectif de favoriser la rencontre et le lien social
- Offrir des logements pour tous, adaptés aux besoins de chacun : seniors (en fonction de l'autonomie), personnes à mobilité réduite, jeunes, familles monoparentales...
- Accentuer la lutte contre la précarité, en relais des initiatives menées par les associations et les autres acteurs publics
- Encourager les formes d'habitat prenant en compte l'évolution des modes de vie

» 2.2 DÉVELOPPER UNE CULTURE PARTICIPATIVE QUI PERMETTE À TOUS LES HABITANTS DE S'EXPRIMER AU QUOTIDIEN ET DE SE SENTIR « CITOYEN »

Les derniers événements l'ont montré, les citoyens veulent s'exprimer et s'impliquer davantage dans l'élaboration de projets, en créant entre autres de nouveaux lieux de discussion, improvisés ou organisés.

→ La citoyenneté se définit comme une participation à la vie de la cité. Chacun peut s'exprimer à sa façon et de nombreux Saint-Quentinois ont choisi de se mettre au service de la ville à travers **la vie associative**, pour preuve les innombrables initiatives des 562 associations que compte la ville, dynamiques, solidaires et toujours prêtes à s'investir dans l'animation de Saint-Quentin. La diversité des motivations qui les anime est une richesse pour la ville qui entend bien renforcer à travers sa politique de la ville ce tissu social et créer toutes les conditions pour favoriser dans les quartiers les initiatives solidaires et la présence de ces associations. **La ville a déjà entrepris d'encourager et de valoriser l'engagement associatif, de faire connaître et reconnaître le travail de ces nombreux bénévoles.** Elle a par ailleurs lancé la démarche « CV citoyens » permettant de valoriser les compétences de ces bénévoles et de témoigner leurs engagements au bénéfice de la ville.

→ Parce que la ville se veut plus proche de sa population, la présence de **services publics** dans les quartiers est considérée comme une des conditions de réussite de sa politique. L'implantation d'équipements publics permet non seulement d'améliorer les conditions de vie des habitants mais apporte aussi une plus grande mixité fonctionnelle aux quartiers. Saint-Quentin veut renforcer la qualité des services de proximité au bénéfice des quartiers. Au-delà du rôle d'intérêt général d'orientation et d'instruction des dossiers, ces lieux doivent être considérés comme des lieux d'accueil, d'écoute et de solidarité.





« Les associations ne pourront avoir d'avenir que si – sans perdre leur identité – elles s'ouvrent les unes aux autres, s'entraident en partageant leur savoir, leurs moyens humains et leur logistique. »

Annick BONNARD

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE SAINT-QUENTIN



ORIENTATIONS

- Accompagner le tissu associatif dans son rôle d'animateur de l'action collective et de solidarité
- Contribuer au rapprochement des générations et renforcer l'entraide et la solidarité intergénérationnelle
- Eduquer dès le plus jeune âge les enfants à aller à la rencontre des aînés pour construire les solidarités de demain (ateliers, rencontres, repas...)
- Développer la proximité entre l'utilisateur et le service public
- Organiser les aménagements de la ville en lien direct avec les quartiers
- Offrir aux habitants un accès à la culture et intégrer les principes d'une diversité culturelle

» 2.3 RENFORCER DES ACTIVITÉS PROCHES DES HABITANTS, DANS UN ESPRIT DE VITALITÉ ET D'ANIMATION DES TERRITOIRES, EN LIEN AVEC UN CŒUR DE VILLE ATTRACTIF

Au-delà de la réponse aux besoins exprimés notamment en matière de services publics, il est nécessaire de conforter les activités classiques commerciales et artisanales qui participent à la vie des habitants au quotidien. Interrogés sur l'avenir de leur profession, les commerçants ont engagé, au vu des tendances actuelles de la mondialisation et de la place qu'occupe internet dans notre quotidien (en tant que moyen), une réelle réflexion dans laquelle la quête du mieux vivre par la proximité s'impose, tout en bénéficiant de l'avancée des nouvelles technologies.

→ Face à de nouvelles attentes des consommateurs, **un retour au commerce local est sollicité** ainsi que la recherche d'une qualité de produits, associée à un service personnalisé. En lien avec l'évolution de la société et notamment le vieillissement de la population, les commerçants tendent à digitaliser leurs boutiques et proposent de la livraison à domicile. On assiste à un **changement de modèle** : loin de l'achat de masse, les consommateurs vont repenser leur manière de consommer et préférer une consommation sur mesure. S'ils se déplaceront moins pour l'achat de certains produits tels que l'équipement du foyer ou encore dans le domaine culturel, l'alimentation restera un produit phare pour lequel les consommateurs privilégieront le commerce de proximité. Le commerce devra préserver, voire développer, son rôle et sa mission sociale au service du mieux vivre ensemble, un commerce capable de créer de la cohésion entre les êtres et les choses.

→ Le cœur de la ville sera dynamique, à l'image de ce que les habitants veulent donner comme vitrine de leur ville. Pour ce faire, les commerces seront confortés à travers la mise en place d'une **boucle commerciale complète**, accessible à pied et offrant une animation permanente et agrémentée d'aménagements et de mobilier urbain de qualité et porteur d'image. La halle du marché sera non seulement une vitrine commerciale « locomotive » mais aussi un lieu d'innovation et de culture.



→ Le **commerce accompagne le changement social** et il ne sera pas surprenant de voir se développer de nouveaux concepts. Le déploiement d'une offre commerciale de proximité améliore la vie quotidienne des personnes âgées ou à mobilité réduite en leur donnant accès à des biens de consommation de tous les jours sans devoir parcourir des kilomètres et ou se déplacer dans les transports en commun. La réduction de la taille des ménages et le poids croissant des personnes vivant seules s'accompagnera également d'un changement dans les modes de consommation.

→ S'il est difficile d'avoir une vision des marchés en termes de digitalisation, d'offres commerciales ou encore de boutiques, les professionnels s'accordent à reconnaître **une évolution du numérique dans leur métier**, que ce soient pour les moyens de paiement (empreinte digitale, solutions mobiles...) ou pour les services proposés (assistants numériques, drones livreurs...).



ORIENTATIONS

- Définir les axes de rééquilibrage en matière commerciale
- Identifier les zones permettant à des investisseurs privés, promoteurs ou enseignes de concevoir des projets rentables, tout en redonnant une attractivité à certains quartiers
- Exploiter les potentialités du cœur de ville et renforcer son rayonnement
- Rénover ou positionner des pôles commerciaux au sein des quartiers pour restaurer la diversité des fonctions urbaines de ces quartiers
- Aider les commerces de proximité à devenir plus « connectés »
- Contribuer à faire évoluer un environnement propice pour les commerçants grâce à des outils technologiques participant à la redynamisation des villes (bornes et vitrines interactives, essai virtuel, réservations en ligne...)





SAINT-QUENTIN



UNE VILLE ATTRACTIVE ET INNOVANTE

Dans une région au fort taux de chômage, les populations ont une forte aspiration à ce que les emplois se développent. L'analyse des contributions montre cette préoccupation en même temps que bon nombre

de Saint-Quentinois affichent un attachement fort à leur territoire et perçoivent ses atouts sur lesquels la ville entend capitaliser et poursuivre son développement dans les années à venir.

» 3.1 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE EN AMÉLIORANT L'ACCESSIBILITÉ À SES ESPACES STRATÉGIQUES

La ville de Saint-Quentin veut faire de l'accessibilité, tant physique que numérique, un enjeu décisif pour son avenir. L'accessibilité du territoire reste en effet une question majeure et si aujourd'hui la ville présente une position géographique avantageuse, en lien avec ses bonnes infrastructures de desserte, il est d'une importance capitale que cette accessibilité soit optimisée, pour assurer à la fois à l'économie locale une bonne connexion avec les flux d'échanges mais aussi favoriser les déplacements de ses salariés dans le cadre des nouvelles pratiques de déplacement souhaitées par la ville.

→ Dans le cadre d'une politique de promotion des déplacements « doux », le **transport ferroviaire** occupe une place de choix qu'il convient de développer. La ville n'est pas compétente dans ce domaine mais doit peser auprès des acteurs en responsabilité : SNCF, Etat, Région pour l'amélioration de la qualité du service TER, la mise en service de nouvelles voies, l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Ces actions sont autant de pistes d'améliorations qui permettraient d'assurer de meilleures liaisons, de nouvelles dessertes de proximité et de rendre le train plus accessible et complémentaire à d'autres modes de déplacement. **L'optimisation du temps de parcours entre Saint-Quentin et sa capitale régionale Lille doit constituer une priorité.**

Cette ligne, à la dimension régionale évidente, doit pouvoir bénéficier du projet global TER avec l'objectif principal d'améliorer l'offre de bout en bout et surtout l'adapter aux réels besoins des voyageurs. Des améliorations doivent être apportées à la ligne pour gagner en confort, en efficacité et en connectivité effective permettant d'éviter le temps perdu en travaillant dans les trains. **Il est nécessaire de garantir une bonne liaison vers Paris pour répondre aux attentes du monde socio-économique pour faciliter les échanges des entreprises avec leurs clients et leurs salariés. Cette connexion aux grands réseaux doit également être étendue aux TGV pour permettre notamment une irrigation à l'international.**



- Le fluvial représente l'un des modes de transport de demain. Le **projet de Canal Seine-Nord Europe** qui relierait la Seine à l'Escaut et permettrait de relier les ports de Normandie à ceux de Belgique, représente à ce titre une remarquable opportunité pour le Saint-Quentinois, tant en termes de réseau fluvial et de flux de marchandises qu'en termes de création d'emplois et d'évolution de bassin de vie. Le chantier devrait en outre avoir des retombées économiques directes et indirectes sur le Saint-Quentinois, notamment pour les entreprises qui seront retenues pour participer directement aux travaux mais également pour l'ensemble des sous-traitants et les secteurs d'activité concernés (tourisme, hôtellerie, industrie, bâtiment, ...). Le secteur fluvial a amorcé sa mutation et les utilisateurs de ce mode de transport commencent à se diversifier. De plus en plus d'entreprises font appel au transport combiné fluvial pour le transport de leurs contenus à l'import et à l'export.
- La mobilité des habitants doit être organisée autour des pôles urbains (centre-ville et quartiers) là où se concentrent les services et l'emploi. Une **optimisation des réseaux de transports collectifs** ainsi que la mise en place d'espaces privilégiant le cycliste ou le piéton sont des enjeux forts pour une ville de la taille de Saint-Quentin et sont à développer.
- L'utilisation du numérique irrigue désormais notre vie individuelle et collective et son évolution n'aura de cesse de s'accroître dans les prochaines années par des applications toujours plus innovantes pour les particuliers, les entreprises et les services publics. La qualité de la couverture numérique est de fait un critère déterminant et constitue des opportunités de développement pour le territoire. La ville entend ainsi se doter des **infrastructures numériques stratégiques** pour créer un environnement favorable et améliorer son attractivité, faisant ainsi de Saint-Quentin une destination privilégiée pour les investissements.



ORIENTATIONS

- **Soutenir le développement ferroviaire**
- **Garantir la liberté de se déplacer, qui conditionne l'accès à l'emploi, la formation, la culture, les loisirs...**
- **Favoriser le transport fluvial de marchandises et inciter les entreprises à recourir à l'intermodalité et à la mobilité durable**
- **Favoriser l'ouverture de services numériques**
- **Utiliser le numérique comme levier de développement économique, au service du développement durable**
- **Accompagner les citoyens à l'usage du numérique (meilleure intégration sociale)**

ORIENTATION 3 :
UNE VILLE ATTRACTIVE ET INNOVANTE



Principe de boucle commerciale dans l'hyper-centre



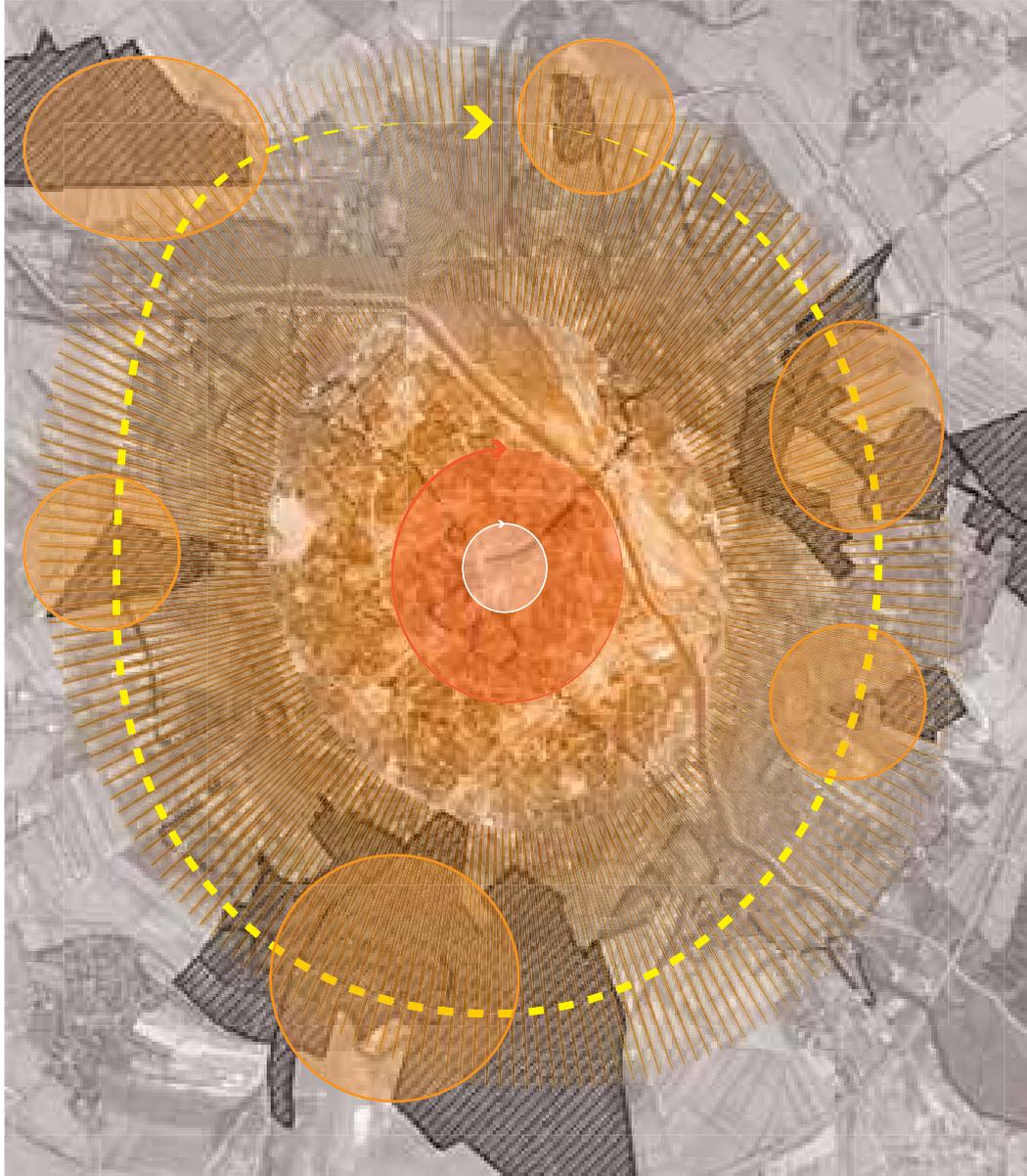
Renouvellement du tissu urbain en coeur de ville



Complémentarités et échanges dynamiques entre l'offre du centre-ville et celles des zones d'activité



Zones d'activité existantes



» 3.2 ANTICIPER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES

La diversité de son tissu économique est une force incontestable pour un territoire. L'équilibre entre les bases productives privées, publiques, résidentielles, sociales et sanitaires est considéré par les économistes comme clé de réussite de développement d'un territoire. Pour le Saint-Quentinois, les moteurs du développement territorial reposent sur une base productive, sociale et publique avec un poids particulièrement important sur la base sociale et la sur-dépendance aux revenus sociaux. L'objectif pour la ville est de retrouver un équilibre territorial cohérent.

→ En dépit de désindustrialisation qui a été un choc dans toute la région et son positionnement sur des secteurs d'activité dits « traditionnels », le territoire a réussi à conserver une industrie solide et entend poursuivre son développement sur des secteurs à plus forte valeur ajoutée notamment grâce au processus de mutation économique engagé. Bien sûr l'emploi et l'économie sont des compétences de l'Etat et de la Région, mais la Ville et la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois veulent développer des filières spécifiques cohérentes pour le territoire : **la robonumérique, et ses innombrables applications dans de nombreux domaines d'activité.** En conservant une production industrielle sur son territoire et en affirmant son engagement dans les objets connectés et les technologies du futur, le territoire entend garder une longueur d'avance et saisir l'opportunité de création d'entreprises innovantes avec les créations d'emplois s'y afférant.

→ **L'activité locale**, autrement appelée présenteielle car non délocalisable, doit également être stimulée. L'évolution de la pyramide des âges, le besoin grandissant de services à la personne, l'évolution des exigences des habitants, les transformations dans le domaine de l'habitat... vont contribuer à la création de nouveaux métiers, de nouvelles activités qui viendront conforter les activités classiques. Autant de possibilités sur lesquelles la collectivité disposera de leviers pour encourager les entreprises et les réseaux innovants.



→ Concernant la **répartition géographique des emplois** sur le territoire, si chacun aspire à résider au plus près de son lieu de travail, il conviendra de respecter un certain équilibre des activités. Concernant les zones d'activités et les sites industriels dédiés qui préservent les habitants des conflits d'usage, ils restent la solution la plus appropriée. En revanche, pour les activités individuelles, commerciales, artisanales ou de services, **la création de lieux mixtes** associant habitat, associations, ateliers et bureaux doit être encouragée, avec un accès au numérique adéquat. La mise à disposition d'espaces de travail collaboratif (plateaux modulables, co-working, télétravail, ...) que la ville de Saint-Quentin propose d'ores et déjà aux entrepreneurs, favorise déjà les interactions sociales et participe à cette dynamique locale. Les friches industrielles de la ville offrent par ailleurs un potentiel fort de requalification en reconfigurant les espaces au bénéfice des nouveaux usages de travail, dans un objectif de lutte contre la consommation d'espaces naturels.



→ La rapidité des mutations économiques et technologiques, l'évolution des modes de vie, la création de nouveaux besoins, de nouvelles compétences et donc de **nouveaux métiers** (que certains n'hésitent pas à qualifier de « révolution des métiers ») va s'accompagner de **profonds changements dans le domaine du travail**. La nouvelle génération qui va entrer dans le monde du travail, attentive aux évolutions technologiques, née avec Internet, va arriver sur ce marché du travail en pleine mutation. Sera-t-elle préparée à affronter une nouvelle vie professionnelle ?



ORIENTATIONS

- Garantir l'équilibre des bases de l'économie
- Développer une stratégie d'excellence autour de la robonumerique
- Requalifier les friches et les espaces délaissés de la ville
- Développer les outils d'accompagnement des entreprises innovantes
- Favoriser le rapprochement des entreprises, de la recherche et de l'enseignement, en particulier pour encourager toutes les innovations

» 3.3 CONTRIBUER AUX RÉUSSITES ÉDUCATIVES ET COORDONNER L'OFFRE DE FORMATION AVEC LES BESOINS DU MONDE DU TRAVAIL

L'éducation est un investissement sur l'avenir. Elle garantit la transmission des valeurs et permet aux enfants (comme aux adultes) de devenir participants actifs de la transformation de la société dans laquelle ils vivent. L'école doit être au centre des débats car elle « fabrique » les citoyens de demain.

→ Les efforts que la ville de Saint-Quentin fait en direction de la **petite enfance** grâce au développement des crèches, de l'accueil périscolaire et qui permet aux enfants dont les parents travaillent de bénéficier d'un encadrement formé et attentif avant et après l'école, est un premier axe de travail dans l'apprentissage des jeunes enfants. L'institution de la petite enfance est un premier lieu de rencontres qui permet de créer du lien social et de lutter contre l'isolement des familles. C'est aussi un moyen pour de nombreuses femmes de retrouver une place dans le monde du travail ou encore de lutter contre l'illettrisme.

→ L'appareil de formation sera encouragé à **collaborer étroitement avec le tissu économique local**. Aujourd'hui, l'étanchéité des filières classiques et professionnelles et la perception négative de certains secteurs d'activité sont un obstacle qui ne favorise pas les métiers manuels qui pourtant offrent de belles possibilités à de nombreux jeunes. Certains métiers peinent à recruter alors que le taux de chômage des jeunes est au plus haut. Un véritable chantier est à ouvrir pour adapter l'offre de formations aux demandes des entreprises et revaloriser des métiers aujourd'hui en désuétude. Il convient d'encourager toutes les initiatives qui aujourd'hui visent à réintégrer les jeunes en difficulté ou en décrochage scolaire. L'orientation vers un établissement dit « professionnel » doit être considéré au même titre qu'une orientation dans des filières considérées comme plus « nobles ».



→ 2 100 étudiants fréquentent aujourd'hui les filières post-bac de la ville. La ville a la volonté de **permettre à la jeunesse de se former sur place et de développer ses aptitudes en relation avec les spécificités locales**. Elle impulse, avec la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, une véritable dynamique de projets et investit tout à la fois dans l'amélioration des conditions de vie étudiante, tout en offrant un cadre de vie de qualité et à taille humaine à ces jeunes. Le **développement du pôle universitaire est un enjeu fondamental pour contribuer au dynamisme et à l'attractivité de la ville notamment par le classement du campus comme pôle d'ingénieurs**. La qualité des formations universitaires est indispensable pour maintenir et attirer de jeunes talents. Les cursus proposés doivent répondre aux besoins exprimés par les entreprises locales, ce qui assurera aux jeunes diplômés de trouver rapidement un emploi.

→ La ville veut créer de nombreuses formations susceptibles d'améliorer l'adaptabilité à l'emploi et qui répondront aux besoins exprimés par les acteurs économiques locaux. Les réalités locales doivent être exprimées de façon précise et formalisées pour que le pilotage de l'appareil de formation professionnel s'inscrive davantage comme une réponse aux réalités locales qu'aux impératifs de scolarisation.



ORIENTATIONS

- Faire de Saint-Quentin un pôle universitaire reconnu et de qualité
- Développer des filières d'études supérieures
- Adapter l'offre de formations aux mutations et aux métiers de demain
- Assurer une bonne liaison entre le monde de l'enseignement et les acteurs économiques
- Innover dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur avec des formations nationales décentralisées
- Participer à la lutte contre le décrochage scolaire
- Favoriser l'utilisation des outils numériques
- Favoriser les transferts de savoirs générationnels
- Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes et la réinsertion à tous les âges

» 3.4 CONTRIBUER AUX RÉUSSITES ÉDUCATIVES ET COORDONNER L'OFFRE DE FORMATION AVEC LES BESOINS DU MONDE DU TRAVAIL

Le patrimoine, la culture et le sport sont de puissants vecteurs d'identification à un territoire, de grandissement personnel et collectif. Ils participent à la cohésion de la population et sont source d'attractivité pour la ville. Saint-Quentin possède un beau patrimoine et de nombreux équipements culturels et sportifs de qualité qui lui permettent à la fois d'offrir à ses habitants la possibilité de s'épanouir dans la pratique de sports variés et de se divertir, mais également d'organiser de grands événements qui, au-delà de l'aspect fédérateur, contribuent au rayonnement et à l'attractivité de la ville.

→ Forte de son histoire, la ville possède un formidable héritage architectural qu'elle a choisi de valoriser en s'appuyant notamment sur la valorisation de son patrimoine Art Déco. Si de nombreux édifices sont recensés sur la commune, 40 sont classés remarquables et la ville a choisi d'opter pour une politique d'incitation à la restauration pour conserver cette richesse. Elle entend s'appuyer sur cette marque de fabrique pour promouvoir encore plus le territoire. A cette fin, un lieu totem est à créer afin que la cité de l'Art Déco présente dans un lieu unique toutes ses richesses. Le lieu, le décor, font la vie, la rencontre, l'animation d'une ville.

→ La culture représente également un véritable levier de développement économique pour le territoire. C'est une composante forte de l'image d'une ville. Au-delà son volet touristique, elle contribue à créer les conditions du « vivre ensemble » dans une ville. L'ambition de Saint-Quentin est que la culture soit accessible à tous ses habitants. Pour ce faire, elle développe une mixité des lieux et des publics et favorise le développement de projets de proximité ou d'artistes locaux dans les domaines du livre, du cinéma, de la peinture, des expositions, de la danse, des spectacles... Il faut encourager la créativité et la spontanéité. La liberté d'expression (à travers la musique ou tout autre art) créera une nouvelle ambiance et de nouveaux liens. La rue est à ce titre un excellent vecteur, un espace public ouvert à la création qui favorise la démocratisation culturelle et rassemble des spectateurs de toutes générations et de tous milieux. Les événements de rue peuvent être des leviers d'animation et de diffusion de la culture dans les quartiers.



→ Le **sport** occupe tout autant une place importante dans la vie des Saint-Quentinois. La présence des nombreux équipements mis à leur disposition et la vitalité des clubs sportifs présents dans une multitude de disciplines constituent un fabuleux tremplin pour le territoire. **Vecteur d'éducation et de citoyenneté**, il représente un formidable outil d'intégration et de cohésion sociale. L'investissement de la ville pour moderniser les équipements, développer le sport pour tous, la multiplication d'événements autour du sport ont permis à la ville d'obtenir début 2019, le label « **Ville active et sportive** », valable pour une durée de 2 ans. La ville entend bien poursuivre sa politique sportive au service de la population et s'appuyer sur la présence de ses clubs de haut niveau pour valoriser la fonction sociale et éducative du sport.

La ville de Saint-Quentin a construit un lien très fort avec le sport et les Saint-Quentinois ont été nombreux à reconnaître le remarquable travail de la ville dans ce domaine et à réclamer toujours plus d'activités et d'événements autour du sport. La ville est confrontée à une demande très forte en termes de superficie adaptée pour les clubs et entend ainsi créer les infrastructures nécessaires pour développer le sport dans chaque quartier et organiser des événements culturels et sportifs phares.



ORIENTATIONS

- **Faire du cadre de vie et des atouts naturels un levier de l'attractivité et du développement économique**
- **Impulser une politique sportive dynamique en partenariat étroit avec le tissu associatif local**
- **Permettre à chacun d'avoir accès à la pratique sportive quels que soient son niveau, sa situation, ses aspirations et son lieu d'habitation**
- **Intégrer le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté**
- **Développer la vocation touristique et culturelle de la ville**
- **Développer les événements et les parcours autour de l'Art Déco et rechercher des convergences avec les secteurs d'innovation**





SAINT-QUENTIN



UNE VILLE HARMONIEUSE

Face aux enjeux de civilisation qui s'annoncent (démographique, climatique, technologique et sociologique), la ville se doit dès maintenant d'anticiper ces grands changements et de répondre aux enjeux posés. Ces transitions passent par une mutation de l'habitat qui doit devenir plus sombre et plus respectueux de l'environnement.

Les actions menées en la matière doivent s'envisager dans le cadre d'une démarche globale associant des réflexions sur les activités économiques, les espaces publics et les spécificités des sites. L'objectif est de redonner de la vitalité et de l'harmonie à la ville en y permettant une intégration de publics hétérogènes.

» 4.1 RÉNOVER L'HABITAT ET L'ADAPTER AUX BESOINS DE LA POPULATION

Les logements d'aujourd'hui ne répondront plus aux besoins de demain car ils seront tout à la fois non conformes aux attentes des habitants et à la réglementation évolutive notamment en matière environnementale. La ville veut encourager la rénovation et la création de logements et s'est battue pour mettre en place une véritable politique active de l'habitat en obtenant des effets leviers du territoire élargi et de l'Etat pour encourager l'investissement, offrir des conditions de vie décentes aux Saint-Quentinois.

→ La prospective de l'habitat peut certes relever d'une réponse architecturale mais c'est avant tout une adaptation du cadre bâti. Il convient de s'appuyer sur le potentiel existant de vacance de logements en renouvellement urbain et de capter de nouveaux occupants pour maintenir et attirer une population en centre-ville, dans des conditions optimales. Une réflexion sur l'utilisation des espaces situés au-dessus des rez-de-chaussée des commerces doit être menée (accès indépendant du commerce, bail, ...), tout comme la requalification de locaux situés dans des rues attractives qui sont autant d'opportunités pour l'habitat.

- La mobilisation des friches est une solution à la fois de reconversion de sites mais également de développement de projets d'habitat. Des opérations d'aménagement pourraient être réalisées sur des terrains non exploités, opérations qui favoriseraient la mixité fonctionnelle de certains quartiers de la ville et permettraient d'accueillir des logements encourageant cohabitation sociale et générationnelle.
- L'évolution des modes de vie, que ce soit le vieillissement de la population, l'évolution des familles, les pratiques plus solidaires et collaboratives, ... va s'accompagner d'une demande de logements adaptés : plus petits, modulables, moins coûteux à l'usage, médicalisés, mais aussi en accord avec la révolution numérique engagée (notamment le développement de la domotique), à savoir des logements plus connectés, plus intelligents, contrôlant entre autres les consommations d'eau et d'énergie.



→ L'impact des logements sur l'environnement commence dès la fabrication des matériaux de construction. Les techniques de construction vont évoluer et les professionnels du bâtiment auront recours à des matériaux d'origine naturelle, recyclés ou encore innovants, que ce soit en rénovation ou en construction. Des expérimentations sont d'ores et déjà en cours. Aujourd'hui, la consommation moyenne d'un logement est de 190 kWh/m²/an.

L'objectif est d'atteindre 75 kWh/m²/an (source : ADEME). Le territoire pourra compter sur la présence d'IAR, le pôle de compétitivité expert de la bioéconomie qui travaille au développement de matériaux composites issus de ressources renouvelables et à l'intégration de matériaux biosourcés dans différents domaines d'activité.



ORIENTATIONS

- **Proposer des logements pour tous, adaptés aux besoins spécifiques, avec une attention particulière pour les ménages à revenus modestes**
- **Adapter les locaux vacants aux besoins des ménages notamment à travers des opérations de rénovation urbaine**
- **Repenser les types d'habitat et les usages (vivre ensemble, gestion des espaces communs,)**
- **Renforcer les interventions en matière de réhabilitation énergétique des logements et des bâtiments**
- **Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique des ménages défavorisés**
- **Mettre en place une véritable politique dynamique de l'habitat**

» 4.2 ORGANISER LA VILLE AUTOUR DE SON CŒUR DE VILLE ET AMÉLIORER L'ARTICULATION AVEC LES QUARTIERS

La forme d'une ville est certes appelée à se modifier en fonction de la configuration de ses espaces publics et de ses circulations qui la rendent mouvante et créent sa vitalité, mais s'il est un élément sur lequel elle peut s'appuyer durablement, ce sont ses quartiers.

Fortes des retours de ses habitants et de leur profond attachement à leur quartier, la ville de Saint-Quentin a choisi de les mettre en avant et de travailler sur des quartiers mixtes, en liaison directe avec son cœur de ville. Son ambition est de replacer le centre-ville comme lieu incontournable des trajectoires des habitants, tout en créant les conditions d'une réciprocité de services et de déplacements entre le cœur et les quartiers de la ville.

→ L'idée d'un centre-ville qui rassemble des équipements et des services majeurs, dans un environnement vivant et apaisé est certes séduisante mais il convient aujourd'hui de **renforcer ce cœur de ville** pour lui donner le visage et la dimension d'une ville attractive et rayonnante. Cette image qui contribue à l'identité de la ville ne saurait être complète sans le développement de liaisons avec les quartiers qui composent la ville. La forme « étoilée » de la ville et son éclatement circulaire autour de son centre permet d'encourager les mobilités cœur de ville – quartiers et les mobilités entre les quartiers.

→ Parce qu'un territoire, quel que soit sa taille, ne peut vivre et se développer sans un minimum d'activités et de services, **la ville entend développer une politique d'équilibre au sein de ses différents quartiers**, en répartissant les équipements locaux en fonction des besoins de la population (écoles, commerces, équipements de quartier, bureaux, médecins, ...). La ville s'engage ainsi dans une démarche de mixité fonctionnelle en proposant les activités et les services de proximité qui favoriseront le lien social, l'intégration à la sphère territoriale et le développement économique. La ville entend améliorer le cadre de vie et le lien social grâce à **une gestion urbaine de proximité**. A la faveur du développement des services collectifs de proximité aux habitants et à sa participation à l'animation locale, elle crée les conditions d'une insertion sociale, économique et professionnelle pour les habitants de quartiers les plus éloignés de l'emploi.



ORIENTATIONS

- Repenser un cœur de ville comme une place forte et un lieu d'attraction
- Préserver l'identité de chaque quartier en améliorant son cadre de vie
- Organiser les déplacements du centre-ville et de ses quartiers de façon naturelle
- Favoriser la mixité des quartiers

» 4.3 ADAPTER L'ENVIRONNEMENT URBAIN AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Si la collectivité veut que la géographie urbaine évolue pour que chacune et chacun, enfants et personnes âgées, étudiants et actifs, y trouve son compte et, au-delà, y cultive un art de vivre partagé, il convient dès aujourd'hui d'anticiper les évolutions attendues de la démographie. La proportion de seniors va augmenter et la plupart des personnes âgées souhaite rester le plus longtemps possible chez elles avec le recours si besoin aux différents services d'aide à domicile. Faute de moyens, ces personnes ne risquent-elles pas de se retrouver reléguées dans des quartiers périphériques, éloignées des commerces et des services de première nécessité, notamment les services médicaux ? Au-delà de la question sociale, l'espace public devra être pensé en fonction des besoins des personnes moins autonomes, se déplaçant plus difficilement et plus sujettes au stress urbain.

→ La collectivité doit profiter des programmes de rénovation de l'habitat pour adapter **d'ores et déjà les logements au vieillissement de la population** (domotique intelligente, modularité des espaces, ...). L'objectif est d'établir un lien entre la personne et son environnement et de lui proposer des solutions d'aménagement qui lui convienne le mieux pour vieillir « sans effort » : des aménagements étudiés, des déplacements simplifiés, des services adaptés, du partage de logement.

→ Si la collectivité veut que les seniors conservent le plus longtemps possible leur autonomie, il convient de mettre à leur disposition toute une série de services pratiques et **de concevoir des espaces** qui permettent à tous les usagers de se les approprier, rendant ainsi plus le territoire plus convivial et plus sûr. La collectivité doit veiller à garantir l'exercice de l'autonomie, l'intégration sociale et la participation à la vie de la ville. Cela passe par l'aménagement d'espaces publics sécurisés et adaptés aux besoins des seniors, tout en tenant compte des conséquences du réchauffement climatique (arbres, îlots de fraîcheur...) et en intégrant la continuité de l'accessibilité à travers la ville. Quand on interroge les personnes âgées sur leurs besoins, les premières demandes qui ressortent sont l'accessibilité des transports en commun ou le service médical de proximité (avant la proximité géographique de la famille). L'aménagement d'un certain nombre d'éléments de l'environnement et du mobilier urbain peut contribuer à ce que les plus âgés s'approprient ou pas des espaces publics (trottoirs, carrefours, passages pour piétons, ...).



→ Concernant les logements qui sont particulièrement destinés aux seniors, l'architecture et l'aménagement intérieur doivent être étudiés avec soin dans un esprit de convivialité, d'accessibilité et offrant un maximum de luminosité, tout en intégrant des innovations technologiques et ergonomiques. Ils doivent être intégrés dans des emplacements centraux, idéalement les centres-villes pour offrir un environnement rassurant à proximité des commerces, services et pôles de santé. Ils seront équipés de la domotique et de toute une série d'équipements innovants.



« Vieillir n'est pas nécessairement synonyme de perte d'autonomie. Quand on vieillit, on a certes des particularités, mais on reste un citoyen à part entière. »

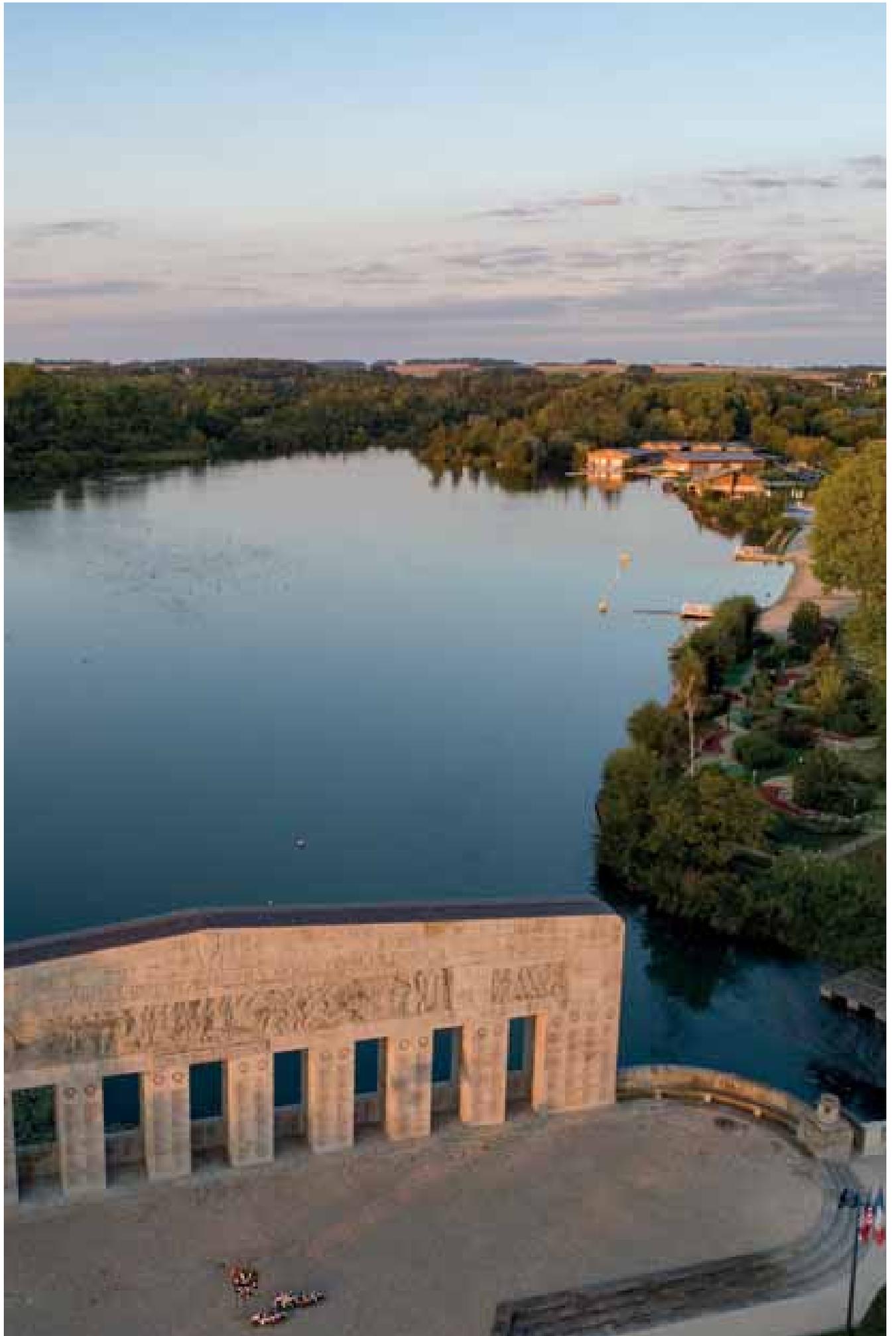
Pierre-Olivier LEFEBVRE

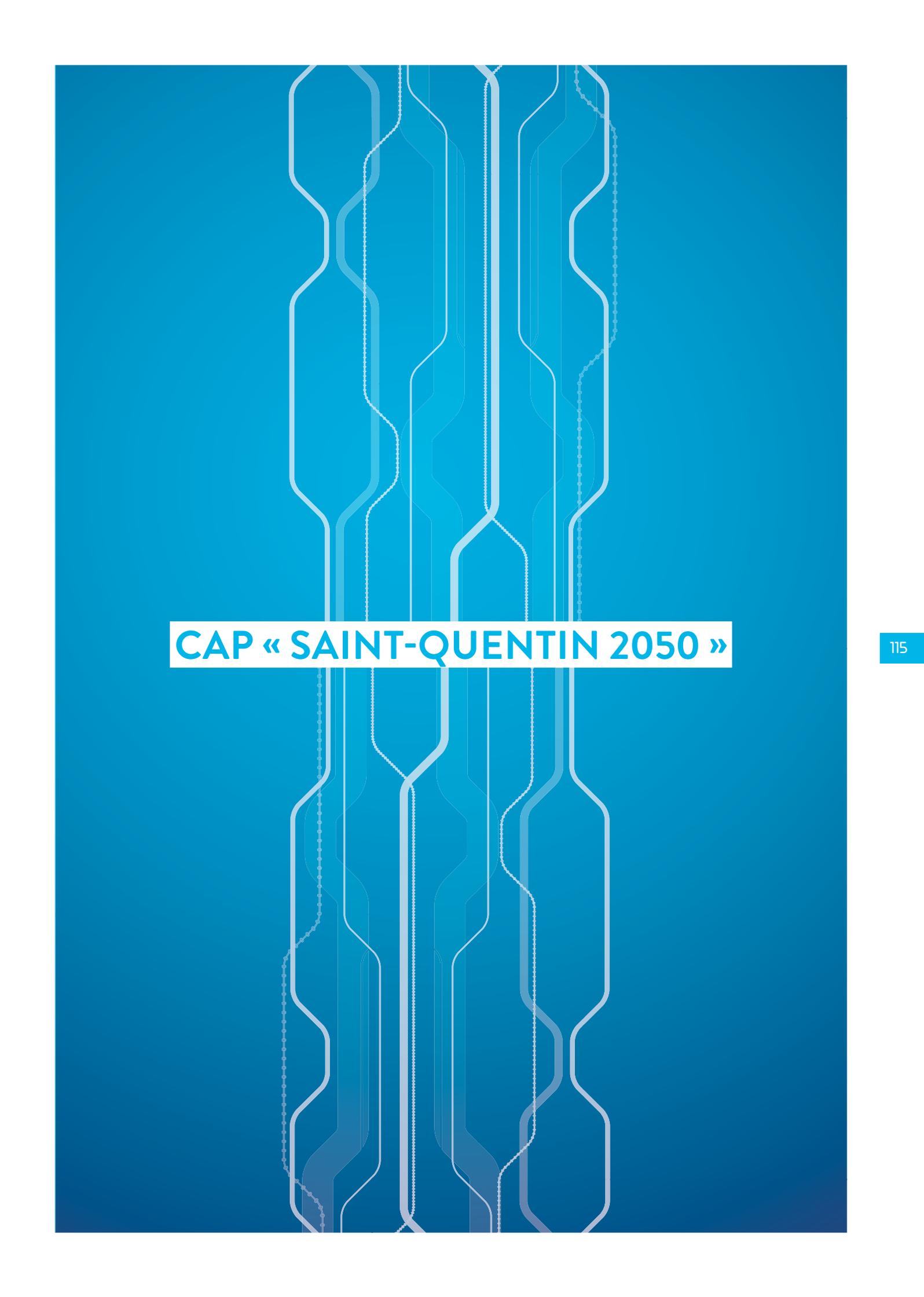
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU RÉSEAU FRANCOPHONE
DES VILLES AMIES DES AÎNÉS



ORIENTATIONS

- **Penser la ville pour les plus fragiles et l'aménager avec le souci de favoriser la rencontre et le lien social**
- **Porter une attention particulière aux personnes en situation d'isolement**
- **Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement, réglementaires et financiers, pour encourager l'adaptation de l'habitat au vieillissement, tant dans le neuf que dans l'ancien**
- **Adapter le bâti et les logements au vieillissement de la population**
- **Aménager les espaces publics en tenant compte des évolutions sociétales et climatiques**





CAP « SAINT-QUENTIN 2050 »



UNE VILLE QUI



RESPIRE



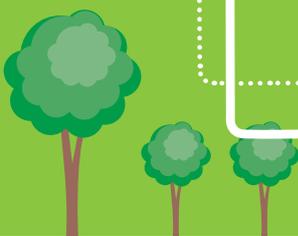
**VALORISER
ET INTENSIFIER**
LA PRÉSENCE DE L'EAU ET
DE LA NATURE, IMAGE D'UNE
DOUCEUR DE VIVRE

INSTAURER
UNE VILLE DURABLE
POUR PRÉSERVER LES
RESSOURCES, LES PAYSAGES
ET LE TERRITOIRE



ACCENTUER
LA PRISE DE CONSCIENCE
DES CITOYENS AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX

FACILITER
L'ACCESSIBILITÉ SOUS
TOUTES SES FORMES





UNE VILLE



SOLIDAIRE ET CITOYENNE

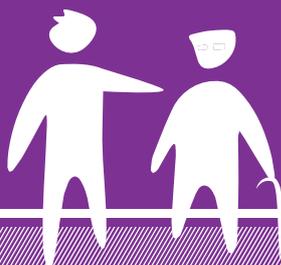


FAVORISER
LE LIEN
INTERGÉNÉRATIONNEL
ET LA SOLIDARITÉ ENTRE
LES HABITANTS



DÉVELOPPER
UNE CULTURE PARTICIPATIVE
QUI PERMETTE À TOUS LES
HABITANTS DE S'EXPRIMER AU
QUOTIDIEN ET DE SE SENTIR
« CITOYEN »

RENFORCER
DES ACTIVITÉS PROCHES DES HABITANTS, DANS UN
ESPRIT DE VITALITÉ ET D'ANIMATION DES TERRITOIRES,
EN LIEN AVEC UN CŒUR DE VILLE ATTRACTIF





UNE VILLE



ATTRACTIVE ET INNOVANTE



RENFORCER
L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE
EN AMÉLIORANT
L'ACCESSIBILITÉ À SES
ESPACES STRATÉGIQUES



ANTICIPER
LES MUTATIONS
ÉCONOMIQUES

CONTRIBUER
AUX RÉUSSITES ÉDUCATIVES
ET COORDONNER L'OFFRE
DE FORMATION AVEC LES
BESOINS DU MONDE DU
TRAVAIL

DÉVELOPPER
L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE À
TRAVERS UNE VALORISATION
TOURISTIQUE, CULTURELLE ET
SPORTIVE





UNE VILLE



HARMONIEUSE

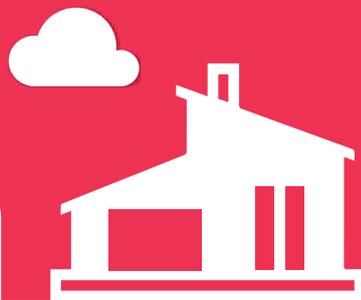


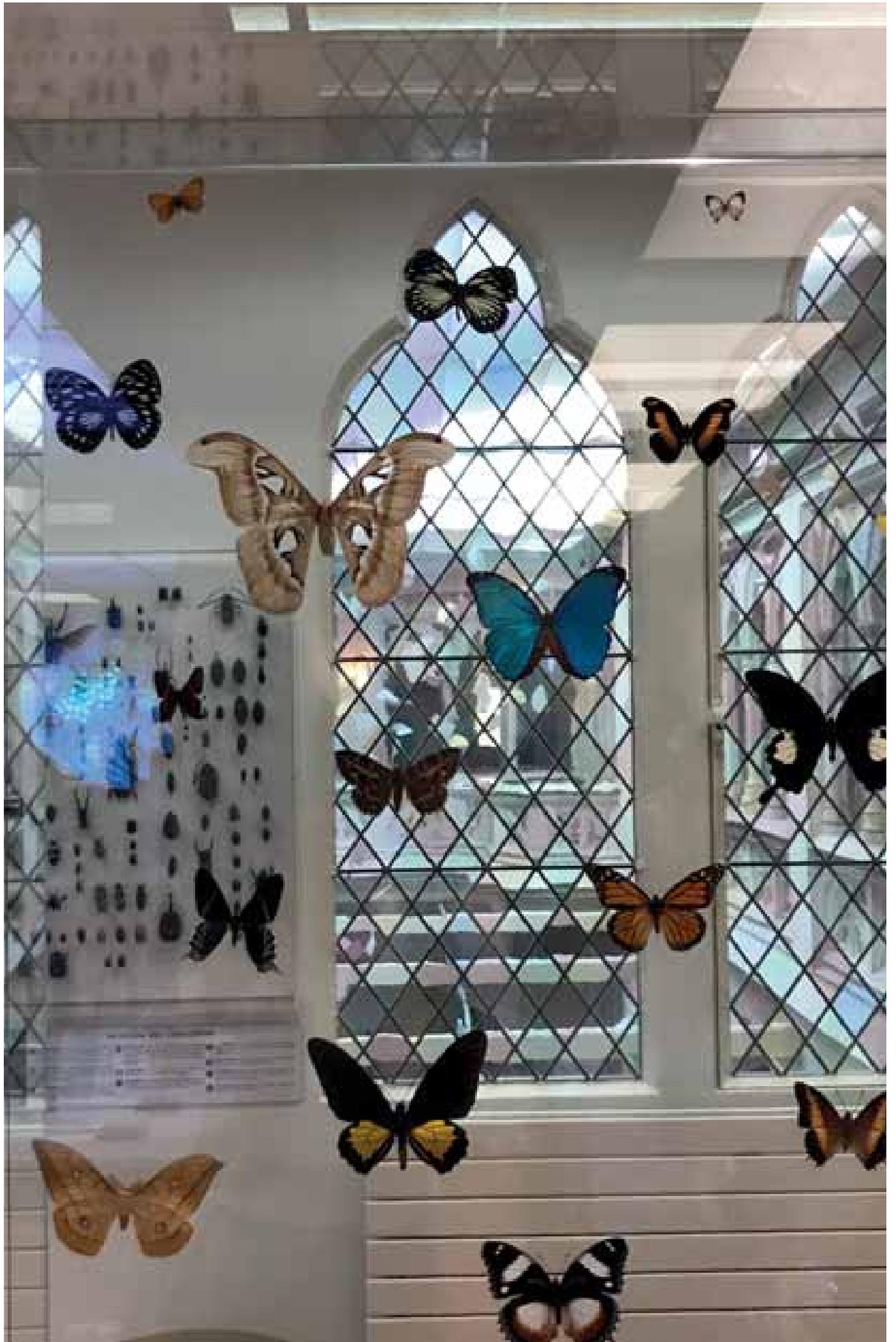
RÉNOVER
L'HABITAT ET L'ADAPTER
AUX BESOINS
DE LA POPULATION

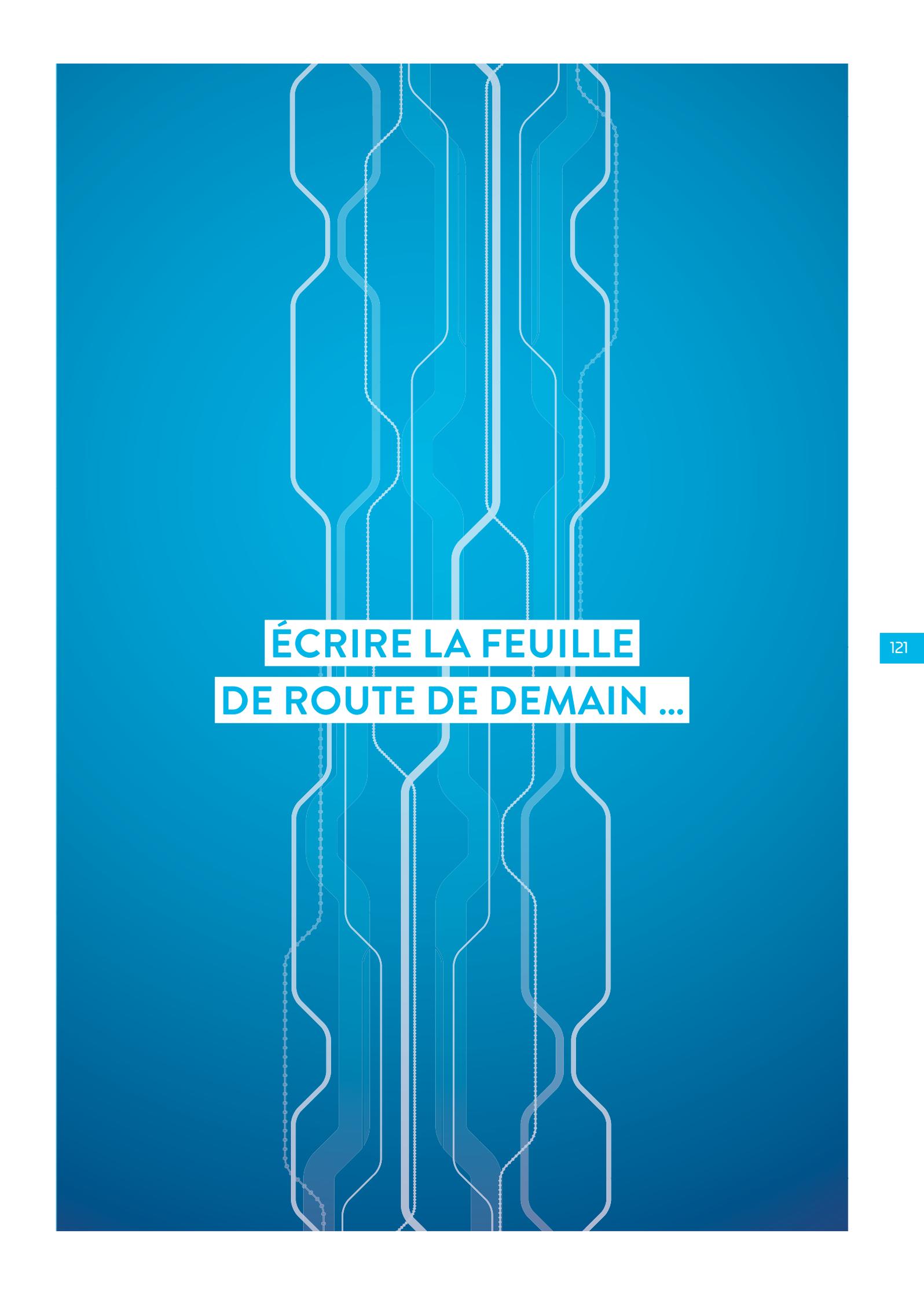


ORGANISER
LA VILLE AUTOUR DE SON
CŒUR DE VILLE ET
AMÉLIORER L'ARTICULATION
AVEC LES QUARTIERS

ADAPTER
L'ENVIRONNEMENT URBAIN AU VIEILLISSEMENT
DE LA POPULATION







**ÉCRIRE LA FEUILLE
DE ROUTE DE DEMAIN ...**

VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT NATUREL

STRUCTURER le développement urbain autour d'une trame verte et d'une trame bleue en renforçant la présence de la nature dans la ville (lieux de ressource, de repos, de détente, de promenade...)

REQUALIFIER le quartier du vieux port en perspective de l'ouvrir sur la ville

OPTIMISER les abords du canal

VALORISER les espaces naturels de la ville

DÉVELOPPER une politique de création d'espaces verts dans les quartiers

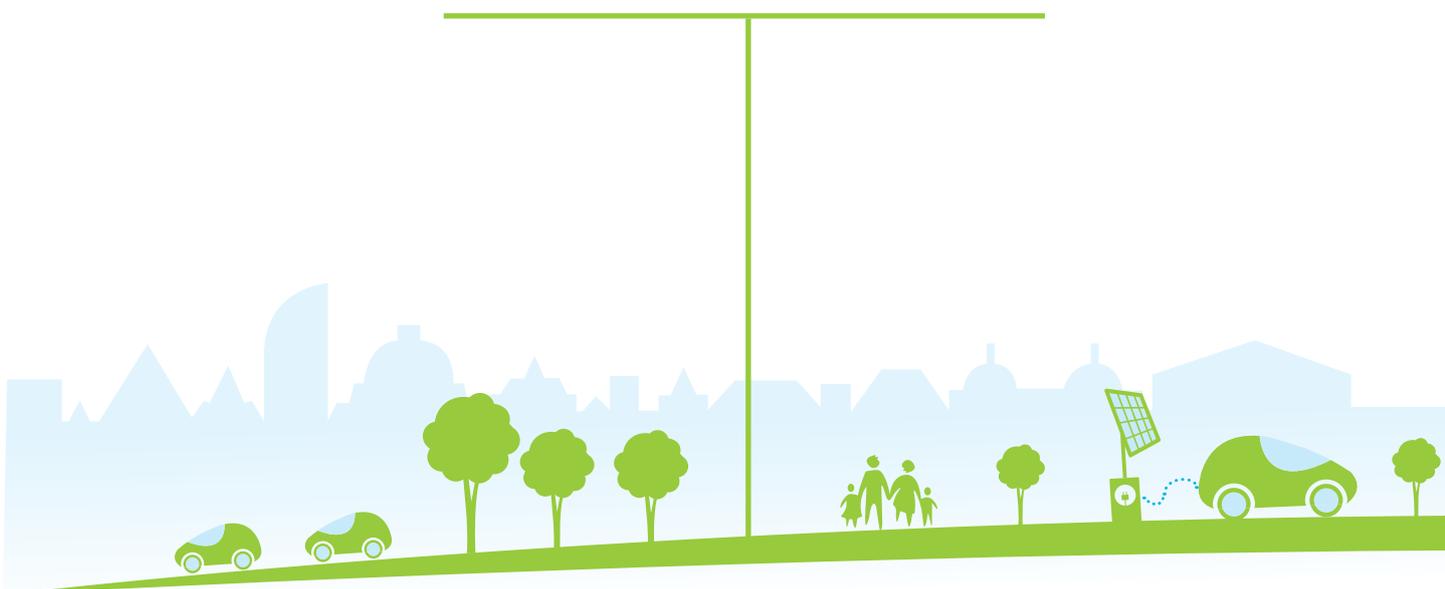
ENCOURAGER les initiatives partagées des habitants en matière de végétalisation (potagers et jardins collectifs...)

FAVORISER les comportements respectueux de l'environnement

SENSIBILISER ET INCITER l'ensemble des citoyens à réduire leurs déchets

ORGANISER les conditions de production d'énergies renouvelables pour l'alimentation du territoire

MENER une politique volontariste de réduction des émissions des gaz à effet de serre



CIRCULER DE FAÇON « DOUCE »

ADAPTER l'offre de transport aux évolutions des modes de vie

ASSURER la fluidité des déplacements sur le territoire

INCITER les usagers à faire évoluer leur comportement de mobilité en encourageant les pratiques alternatives

ORGANISER un réseau cyclable structuré et sécurisé (sans coupure), avec des places de stationnement adaptées

REQUALIFIER la D1029 (viaduc de Picardie) pour désenclaver le port et le relier à la ville



SE DÉPLACER

Soutenir, en lien avec la Région Hauts-de-France, le développement du ferroviaire

Garantir à tous la liberté de se déplacer, qui conditionne l'accès à l'emploi, la formation, la culture, les loisirs...

Favoriser le transport fluvial de marchandises et inciter les entreprises à recourir à l'intermodalité et à la mobilité durable



TRAVAILLER ET NUMÉRIQUE

Garantir l'équilibre des bases de l'économie

Développer une stratégie d'excellence autour de la robonumérique

Requalifier les friches et les espaces délaissés de la ville

Développer les outils d'accompagnement des entreprises innovantes

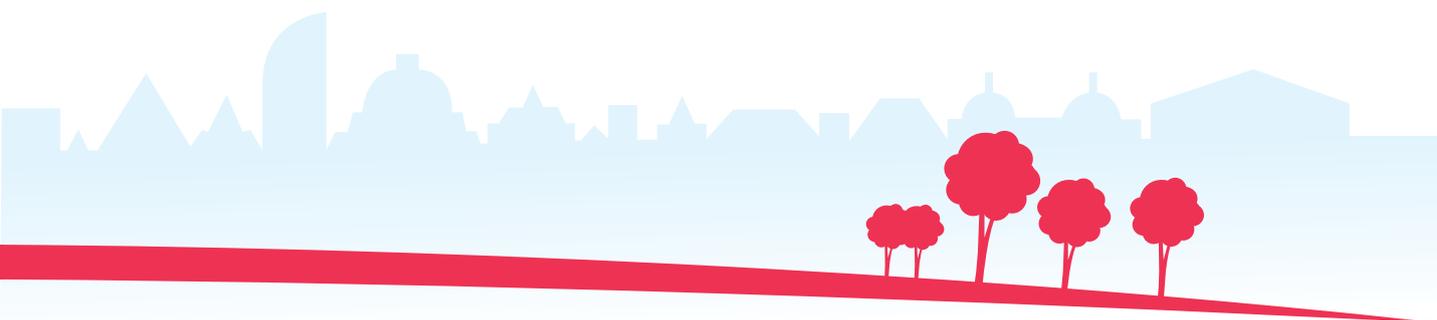
Favoriser le rapprochement des entreprises, de la recherche et de l'enseignement, en particulier pour encourager toutes les innovations

Faire du cadre de vie et des atouts naturels un levier de l'attractivité et du développement économique

Favoriser l'ouverture de services numériques

Utiliser le numérique comme levier de développement économique, au service du développement durable

Accompagner les citoyens à l'usage du numérique (meilleure intégration sociale)



PARTICIPER A LA VIE LOCALE

Aménager la ville et les quartiers avec l'objectif de favoriser la rencontre et le lien social

Encourager les expériences et les innovations dans le secteur de l'économie sociale et solidaire

Accentuer la lutte contre la précarité, en relais des initiatives menées par les associations et les autres acteurs publics

Accompagner le tissu associatif dans son rôle d'animateur de l'action collective et de solidarité

Contribuer au rapprochement des générations et renforcer l'entraide et la solidarité intergénérationnelle

Eduquer dès le plus jeune âge les enfants à aller à la rencontre des aînés pour construire les solidarités de demain (ateliers, rencontres, repas...)

Développer la proximité entre l'usager et le service public

Penser la ville pour les plus fragiles et l'aménager avec le souci de favoriser la rencontre et le lien social

Porter une attention particulière aux personnes en situation d'isolement



VIVRE AU QUOTIDIEN

Définir les grands axes de rééquilibrage des territoires en matière commerciale

Identifier les zones permettant à des investisseurs privés, promoteurs ou enseignes de concevoir des projets rentables, tout en redonnant une attractivité à certains quartiers

Exploiter les potentialités du cœur de ville et renforcer son rayonnement

Rénover ou positionner des pôles commerciaux au sein des quartiers pour restaurer la diversité des fonctions urbaines de ces quartiers

Favoriser les pratiques d'agriculture urbaine

Aider les commerces de proximité à devenir plus « connectés »

Contribuer à faire évoluer un environnement propice pour les commerçants grâce à des outils technologiques participant à la redynamisation des villes



SE DÉPLACER

Soutenir, en lien avec la Région Hauts-de-France, le développement du ferroviaire

Garantir à tous la liberté de se déplacer, qui conditionne l'accès à l'emploi, la formation, la culture, les loisirs...

Favoriser le transport fluvial de marchandises et inciter les entreprises à recourir à l'intermodalité et à la mobilité durable



TRAVAILLER ET NUMÉRIQUE

Garantir l'équilibre des bases de l'économie

Développer une stratégie d'excellence autour de la robonumérique

Requalifier les friches et les espaces délaissés de la ville

Développer les outils d'accompagnement des entreprises innovantes

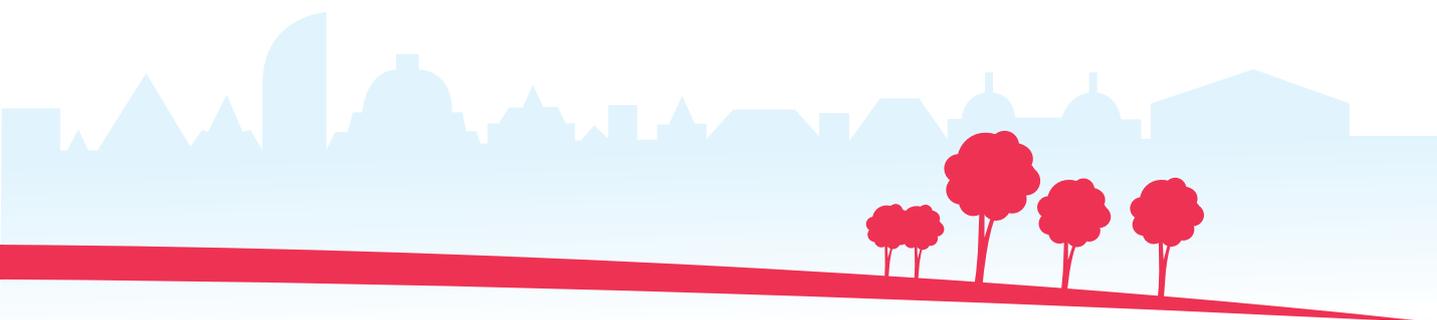
Favoriser le rapprochement des entreprises, de la recherche et de l'enseignement, en particulier pour encourager toutes les innovations

Faire du cadre de vie et des atouts naturels un levier de l'attractivité et du développement économique

Favoriser l'ouverture de services numériques

Utiliser le numérique comme levier de développement économique, au service du développement durable

Accompagner les citoyens à l'usage du numérique (meilleure intégration sociale)



SE FORMER

Faire de Saint-Quentin un pôle universitaire reconnu et de qualité

Développer des filières d'études supérieures

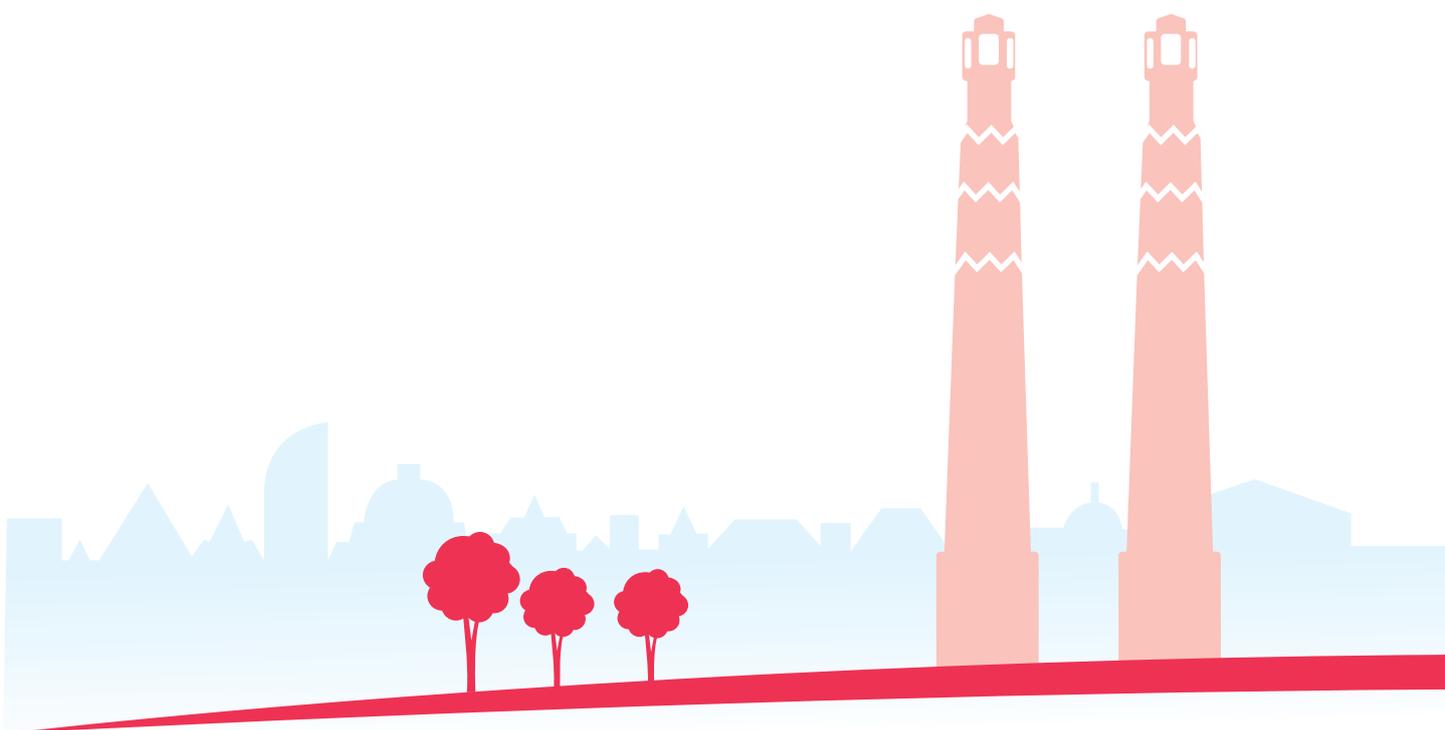
Adapter l'offre de formation aux mutations et aux métiers de demain

Assurer une bonne liaison entre le monde de l'enseignement et les acteurs économiques

Participer à la lutte contre le décrochage scolaire

Favoriser les transferts de savoirs générationnels

Accompagner l'insertion professionnelle des jeunes et la réinsertion à tous les âges



VIVRE EN BONNE SANTÉ ET SE DIVERTIR

Offrir aux habitants un accès à la culture et intégrer les principes d'une diversité culturelle

Impulser une politique sportive dynamique en partenariat étroit avec le tissu associatif local

Permettre à chacun d'avoir accès à la pratique sportive quels que soient son niveau, sa situation, ses aspirations et son lieu d'habitation

Intégrer le sport comme un outil d'éducation et de citoyenneté

Développer la vocation touristique et culturelle de la ville

Développer les événements et les parcours autour de l'Art Déco et rechercher des convergences avec les secteurs d'innovation



SE LOGER

Encourager les bonnes pratiques dans le parc de logements privés notamment dans les secteurs de réhabilitation énergétique prioritaires

Soutenir toutes les innovations permettant de répondre aux grands enjeux énergétiques (amélioration du bâti...)

Renforcer les interventions en matière de réhabilitation énergétique des logements et des bâtiments

Offrir des logements pour tous, adaptés aux besoins de chacun : seniors (en fonction de l'autonomie), personnes à mobilité réduite, jeunes, familles monoparentales...)

Encourager les formes d'habitat prenant en compte l'évolution des modes de vie

Proposer des logements pour tous, adaptés aux besoins spécifiques, avec une attention particulière pour les ménages à revenus modestes.

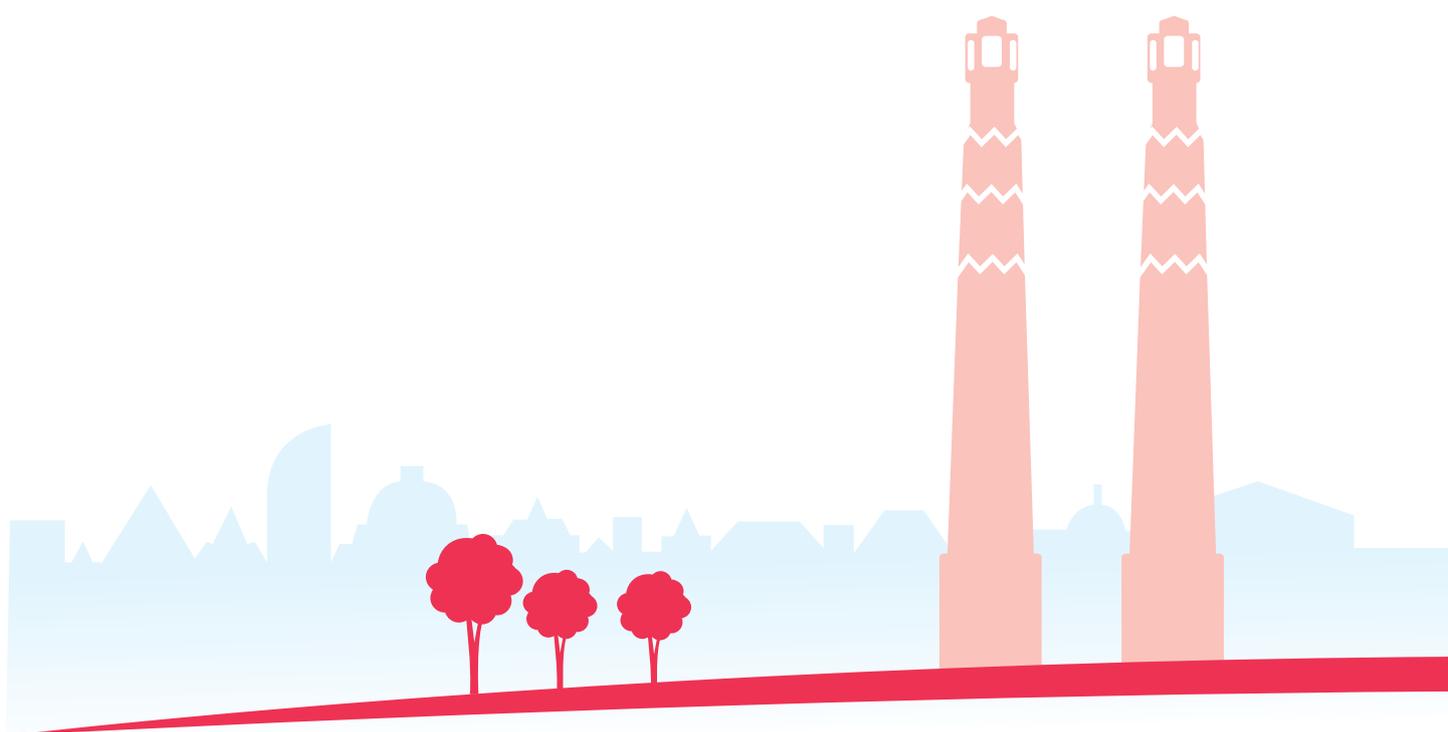
Adapter les locaux vacants aux besoins des ménages notamment à travers des opérations de rénovation urbaine

Repenser les types d'habitat et les usages (vivre ensemble, gestion des espaces communs, ...)

Lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique des ménages défavorisés

Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement, réglementaires et financiers, pour encourager l'adaptation de l'habitat au vieillissement, tant dans le neuf que dans l'ancien.

Adapter le bâti et les logements au vieillissement de la population



SON QUARTIER

Organiser les aménagements de la ville en lien direct avec les quartiers

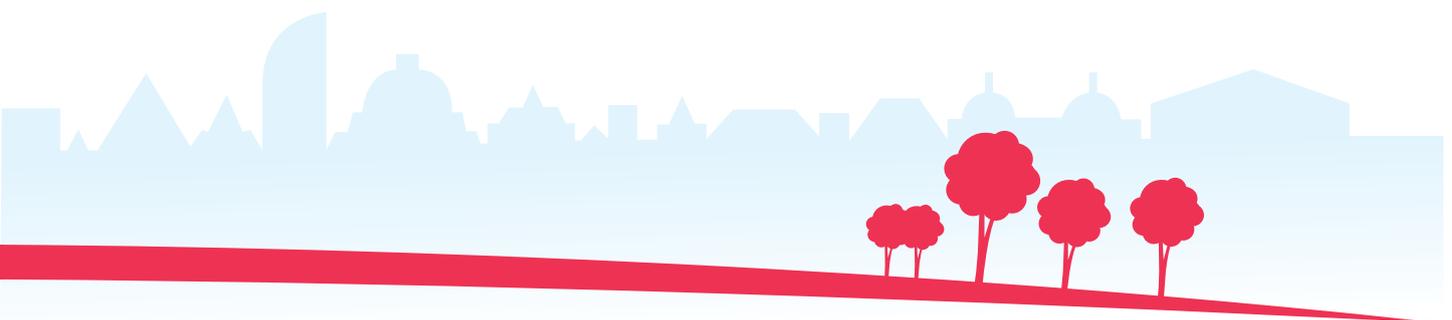
Repenser un cœur de ville comme une place forte et un lieu d'attraction

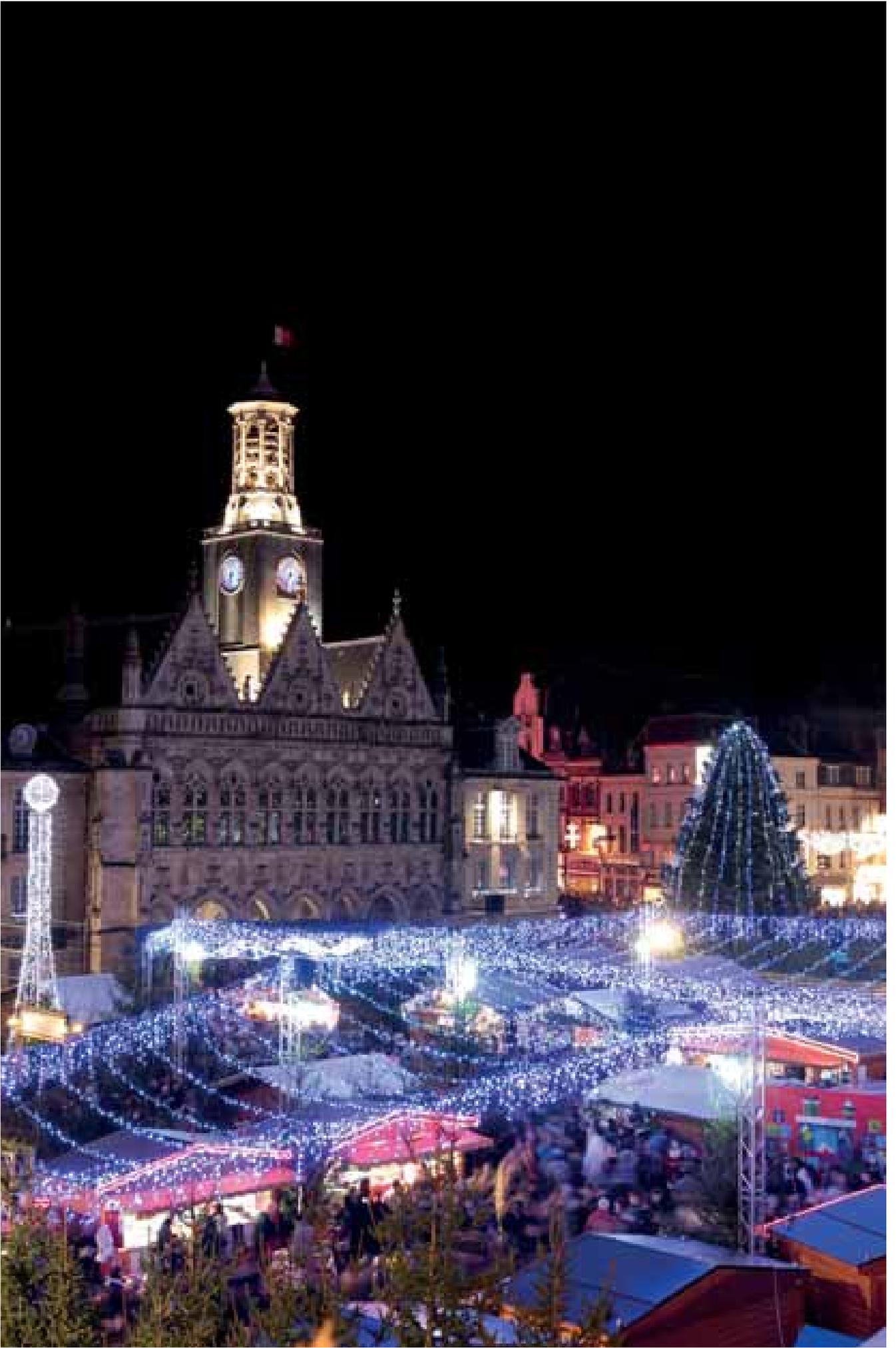
Préserver l'identité de chaque quartier en améliorant son cadre de vie

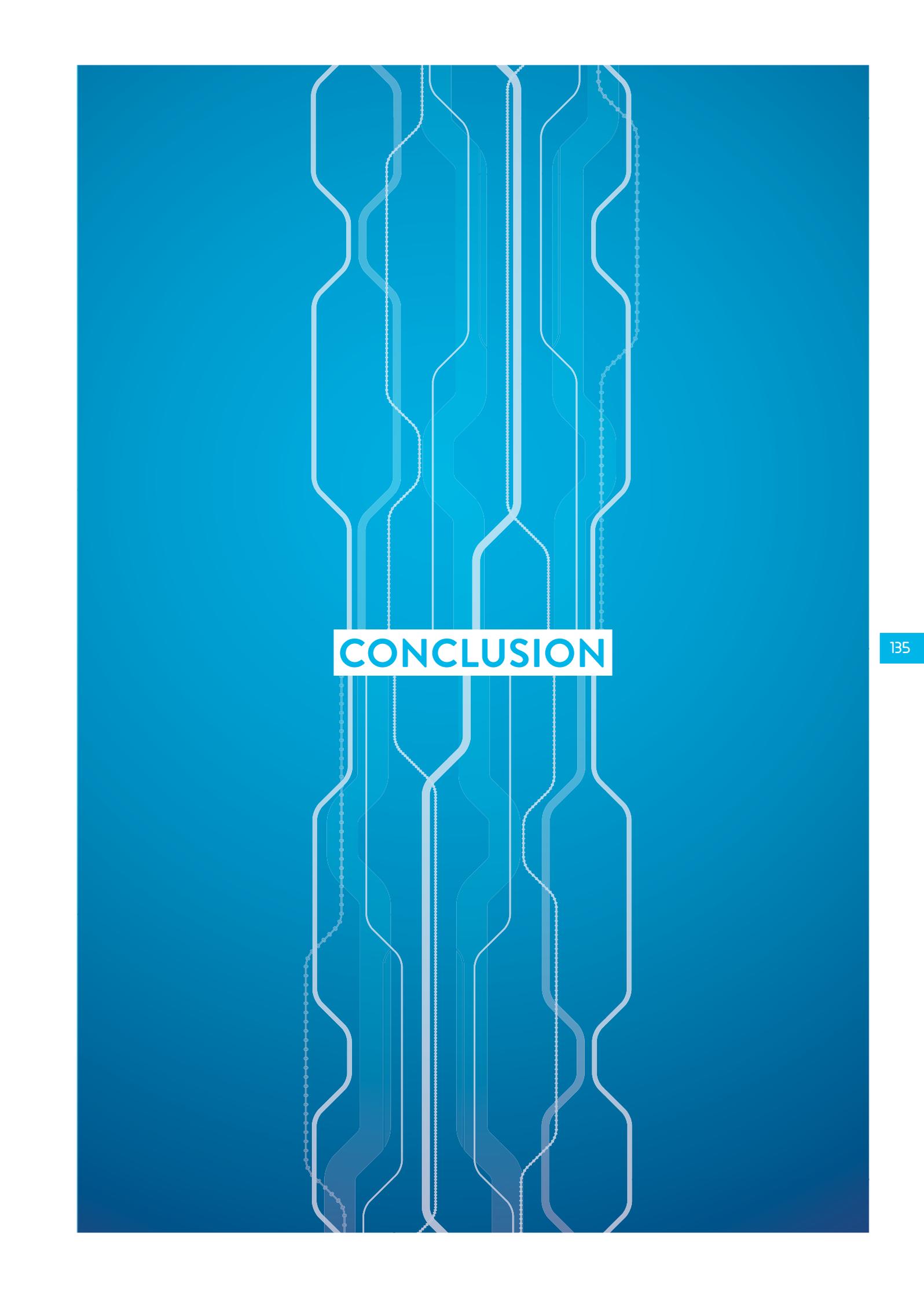
Organiser les déplacements du centre-ville et de ses quartiers de façon naturelle

Favoriser la mixité des quartiers

Aménager les espaces publics en tenant compte des évolutions sociétales et climatiques





The background of the page is a solid blue color. Overlaid on this background are several vertical, white, wavy lines that resemble circuit traces or data paths. These lines are of varying thickness and some are dotted, creating a complex, layered pattern. In the center of the page, there is a white rectangular box containing the word "CONCLUSION" in blue, uppercase letters.

CONCLUSION



Un an s'est écoulé depuis la délibération du Conseil Municipal de s'engager dans cette démarche prospective et, malgré la difficulté de l'exercice, alors que le contexte économique et social est loin d'être favorable, voire susceptible d'un certain repli sur soi, force est de constater, au regard du nombre important de contributions, que le pari de la ville a été relevé.

En permettant à tous ses citoyens de s'exprimer et d'imaginer le visage de leur ville de demain, la Ville a démontré que la démarche comptait autant que le projet final. Les habitants de Saint-Quentin, les nouveaux comme les anciens, les jeunes comme les seniors, se sont prêtés au jeu et ont laissé libre cours à leur créativité pour exprimer leurs attentes, leurs aspirations et leurs rêves.

Une formidable envie de participation et de partage s'est manifestée à l'occasion des débats et des appels à contributions. Cette capacité collective à s'exprimer va dans le sens des valeurs énoncées, à savoir l'importance du collectif et du bien vivre ensemble, dans un esprit solidaire et citoyen.

Tout en étant lucides sur les difficultés actuelles - et à venir - et face aux nombreux changements auxquels ils vont devoir se confronter (mondialisation, vieillissement de la population, réchauffement de la planète, épuisement de certaines ressources, révolution numérique, ...), les habitants rêvent d'une ville « verte », qui se développe harmonieusement, tout en restant agréable à vivre, diverse et solidaire.

Tout en se projetant dans le futur, et parce que la prospective se nourrit d'histoire, les habitants n'oublient pas pour autant leurs valeurs et n'hésitent pas à prendre appui sur les atouts du territoire pour se projeter dans l'avenir : une situation géostratégique privilégiée, un cadre de vie de qualité, des espaces attractifs et une politique d'animation culturelle intense.

Cette vision partagée a permis de définir les 4 grandes orientations sur lesquelles reposera la ville de demain

SAINT-QUENTIN, UNE VILLE QUI RESPIRE

La ville de Saint-Quentin et ses habitants veulent préserver le cadre de vie dans lequel ils vivent aujourd'hui et transmettre à leurs enfants et petits-enfants une ville « verte », avec un patrimoine naturel important. La Réserve Naturelle du Marais d'Isle, le Canal de Saint-Quentin et le Port sont autant d'éléments qui symbolisent la ville et constituent une ressource précieuse dans la ville de demain.

Afin de renforcer la présence de la nature dans la Ville, le développement urbain pourra s'organiser autour d'une trame verte et d'une trame bleue avec notamment la requalification du quartier du Vieux Port en perspective de l'ouvrir sur la Ville et l'optimisation des abords du Canal.

La Ville souhaite également encourager la diversité des modes de transport à travers des aménagements de qualité, en lien avec l'évolution des modes de vie. Pour ce faire, il conviendra d'inciter les usagers à faire évoluer leur comportement de mobilité et encourager les pratiques respectueuses de l'environnement, tout en étant pratique au quotidien avec la création d'infrastructures, ainsi que les démarches contribuant au développement durable.

SAINT-QUENTIN, UNE VILLE SOLIDAIRE ET CITOYENNE

Les valeurs exprimées par les habitants sont collectives et humaines. Un esprit de solidarité, de partage et de rencontres a animé de nombreux échanges. Les habitants veulent un renforcement des liens humains dans un esprit d'intégration, de respect et d'équité.

Ce véritable sujet de préoccupation prend tout son sens à travers le « vivre ensemble ». Au regard des évolutions attendues en matière de démographie et le fait que la plupart des seniors plébiscitent le maintien à domicile, la solidarité intergénérationnelle prendra tout son sens.

En intégrant le programme « Ville amie des aînés » en 2016, Saint-Quentin a montré que cet enjeu est prioritaire pour la Ville, qui doit s'adapter aux besoins et aux attentes des seniors. La collectivité se doit de concevoir des espaces pour les personnes à mobilité réduite ou fragile. L'inclusion des personnes en situation d'handicap est aujourd'hui un véritable choix. Pour contribuer au rapprochement des générations, la ville entend s'appuyer sur le formidable tissu associatif dans lequel de nombreux Saint-Quentinois sont aujourd'hui investis. La présence de nombreux services publics dans les quartiers constitue par ailleurs à ce titre un formidable tremplin sur lesquels la Ville compte s'appuyer.

SAINT-QUENTIN, UNE VILLE ATTRACTIVE ET INNOVANTE

Nous ne saurions avancer sans affirmer et asseoir la place économique de Saint-Quentin. La ville entend faire de l'accessibilité tant physique que numérique un enjeu décisif pour son avenir. Le développement ferroviaire, en lien avec la Région Hauts-de-France, le Canal Seine-Nord-Europe, l'optimisation des réseaux de transport collectifs sont prioritaires pour la Ville.

Il est primordial pour le territoire de dépasser son contexte socio-économique actuel et de se présenter sous son meilleur aspect en portant fièrement ses qualités. Le développement de la filière robonumérique et de ses nombreuses applications dans les domaines d'activités constitue un facteur d'attractivité sur lequel la stratégie économique de Saint-Quentin doit se focaliser, tout en s'appuyant sur ses activités non délocalisables qui valorisent le territoire.

Il apparaît important dans ce contexte de prioriser l'innovation et l'entreprenariat, de développer les offres de formation sur le territoire et de les aligner avec les besoins des entreprises pour s'assurer que les jeunes générations formées puissent envisager leur avenir professionnel sur le territoire.

SAINT-QUENTIN UNE VILLE HARMONIEUSE

Cette orientation concerne les défis liés à l'habitat et l'ambition de faire de Saint-Quentin une cité durable et équilibrée au sein de ses différents quartiers.

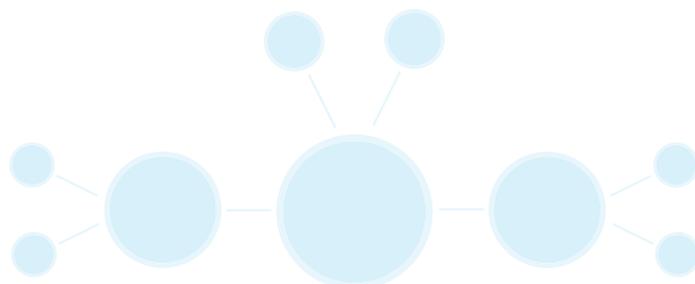
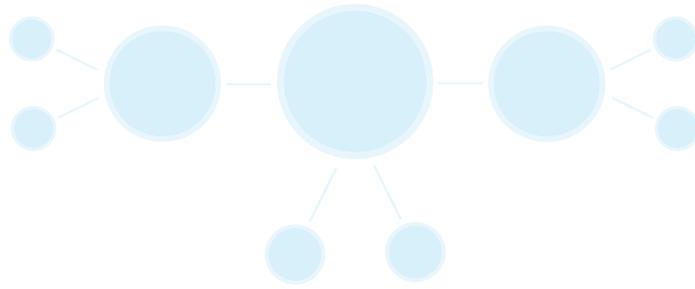
Au regard des enjeux de civilisation annoncés, Saint-Quentin se doit en effet de penser ou de repenser ses espaces, ses constructions et ses équipements pour inscrire la ville dans un avenir qui inclut toutes et tous dans un espace urbain qui donne envie d'y travailler et d'y vivre. La ville organise l'équilibre des quartiers en répartissant les équipements locaux en fonction des besoins de la population (écoles, commerces, équipements de quartier, bureaux, médecins...).

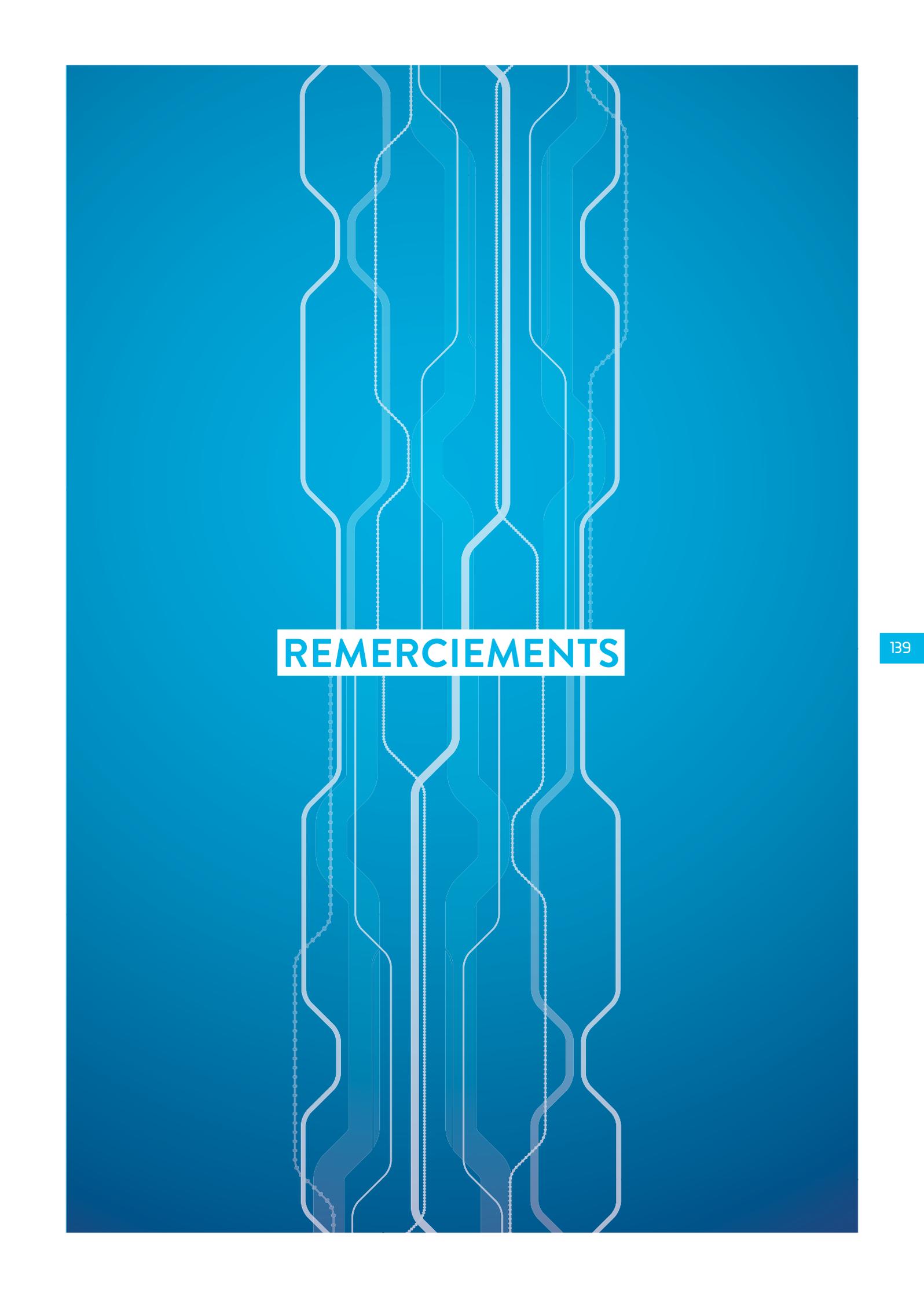
La Ville veut s'engager dans une démarche de mixité fonctionnelle en proposant des activités et des services de proximité qui favoriseront le lien social, l'intégration à la sphère territoriale et le développement économique.

Ces objectifs doivent peser dans les décisions. Saint-Quentin entend dorénavant décliner ces orientations en réalisations concrètes pour qu'elles répondent au mieux, de manière plausible et réaliste aux souhaits exprimés par les habitants, tout en proposant une dynamique de développement.

« L'AVENIR EST ENTRE NOS MAINS ;

À NOUS TOUS DE JOUER ! »





REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les Saint-Quentinois et Saint-Quentinoises, les élus, les associations, les acteurs socio-économiques et les habitants du territoire ayant participé aux différents temps d'échanges, animations et contributions blog.

- Corinne MINOT et Magali DAVERTON, Sous-Préfets successifs de Saint-Quentin
- Xavier BERTRAND, Président de la Région des Hauts-de-France et de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
- Pierre ANDRE, Sénateur-Maire honoraire de la Ville de Saint-Quentin

- Thomas DUDEBOUT, Maire-adjoint chargé de la démocratie de proximité et de la coordination des actions de quartier qui a animé la démarche avec les habitants

LES CONTRIBUTEURS

- Grégoire BESNIER, Gérant de DYNAMIC LAND
- Jean-Louis BISERTE, Groupe TRANSDEV
- Annick BONNARD, Présidente de l'Association des donateurs de sang de Saint-Quentin
- Thierry FAVREZ, Directeur APEGELEC
- Pierre GIORGINI, Président-Recteur de l'Université catholique de Lille
- Alexis GRANDIN, Maire-adjoint chargé des relations internationales référent quartier Faubourg d'Isle
- Dr Filippo GRASSIA, Maître de conférences UPJV
- Hervé HALLE, Président des Boutiques de Saint-Quentin
- Olivier JACOB, Président de la CCI de l'Aisne
- Aurélie LAURENT, membre du collectif « Et si c'était toi ? »
- Bernard LEBRUN, Historien et ancien Président de l'Office du Tourisme du Saint-Quentinois
- Betty LEFEVRE et Damien DUPUIS, société ARTMATURE
- Michel MAGNIEZ et Antoine LAMOTTE, Membres du Comité des usagers des trains de Saint-Quentin
- L'artiste MlcowEl, enseignant à l'école de dessin Quentin de la Tour
- Karim SAIDI, directeur du Micro-Lycée de Saint-Quentin, conseiller municipal en charge du programme de réussite éducative – référent quartier Europe
- Vincent SAVELLI, Conseiller Municipal
- Philippe SCALABRINI, Ludovic TALON, Caroline MOREL et Valerian PLETS, architectes
- Patrice SEBAOUN, Président du BNI de Saint-Quentin
- Yulin ZHANG, enseignante master Robonumérique UPJV
- Livio MANNA, Maxence DESMARETS, Marine MOREIRA et Maxie TOPART, témoins de la conférence sur le travail

LES ÉLUS ET CONSEILLERS DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN

Les agents de la Ville, la Direction Générale des Services, la Direction de l'Education, de la Petite Enfance et de la Jeunesse, la Direction Générale des Services Techniques, la Direction du Développement des Ressources Humaines et de la Modernisation de l'Action Publique, la Direction de la Proximité, la Direction des Affaires Culturelles, la Direction du Patrimoine, la Direction des Quartiers, la Direction de l'Animation, des Sports et de la Vie Associative, la Direction des Grands Projets, de l'Innovation et de la Modernisation, la Direction des Finances, la Direction de l'Innovation Numérique et management de l'Information, la Direction Communication.

Guillaume BINET, Richard DEGREMONT, Valérie DELAIRE, Lise DORANGEVILLE, Luc DUFOUR, Christelle GEVERS, Florence GOMES, Dalila HAMED, Lydia JOSSE, Héloïse LARZILLIERE, Laurent LECURU, Julien LEGRAND, Josy LEQUEUX, Dany MARQUETTE, Catherine MEILLEUR, Cécile MILLET, Hélène OPIOLA, Kamel OUA FALLA, Stéphanie PRENANT, Dominique PUCHAUX, Sarah SIROS, animateurs des groupes de travail « experts » et animateurs des groupes « encadrants »,

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois

Nous remercions également les enfants et leurs encadrants, pour leur vision futuriste à travers dessins, maquettes et croquis :

- Les enfants ayant participé à l'atelier « Imagine ta ville »
- L'ALSH Camille Desmoulins - Girondins
- Le Centre Social Saint-Martin
- Le Centre Social Artois
- Le centre Social Neuville
- Le centre Social Vermandois
- L'école Marcel Pagnol
- Les collégiens et lycéens de Montaigne, Henri Martin, Condorcet et Jean Bouin
- Les étudiants ayant participé à la journée d'accueil

Merci aux City-reporters et à MaTélé pour leurs reportages, aux animateurs des tables rondes et des ateliers, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont répondu aux questionnaires et qui ont apporté leurs contributions spontanées.

Merci à Elise BERILLE, Edouard CAUCHON, Eva D'OSTUNI, Maryse DUNESME, Stéphanie SAVARRE, Valérie D'AMICO, Rose-Andrée RATTIN, Léana GIBBE, les équipes de la menuiserie, la direction de la logistique et des moyens généraux, les équipes électricité, les espaces verts, l'équipe transport et l'équipe Calicots pour leur aide à l'organisation et l'animation de l'exposition.

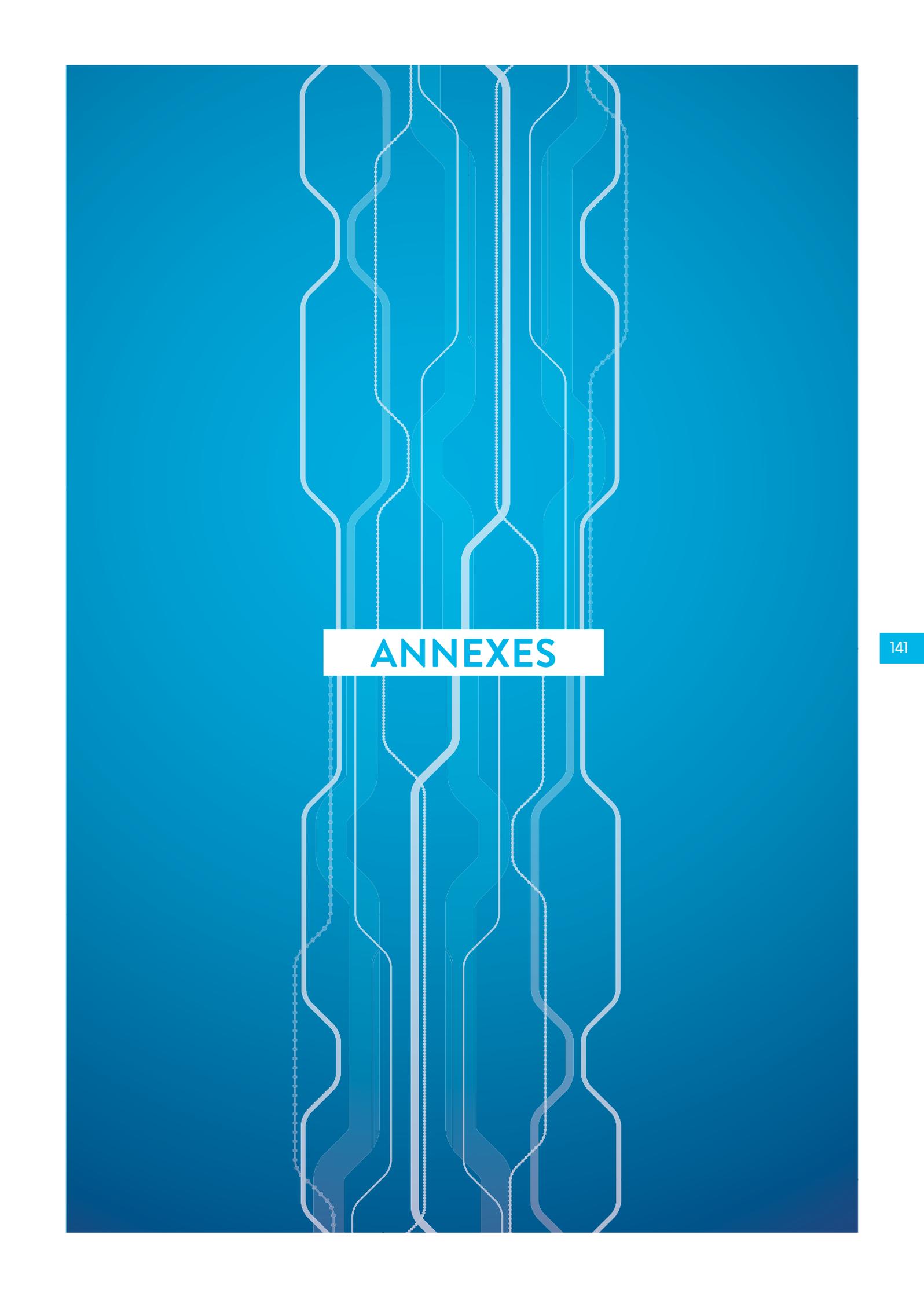
Merci à nos partenaires de l'exposition : Claudia SADER, gérante de l'agence d'architecture intérieure C INTERIEUR - Démétrio CARRASCO, gérant de COMPTOIR DECO – Les sociétés LEQUEUX - CAY TECHNOLOGIE - GAMM VERT - MONOPRIX

Et un remerciement tout particulier à :

- Christelle CHABANNE, Directeur de cabinet
- Fanny DEBOUDT, Directeur Général des Services de la Ville
- Carole DELCOURT, Chargée de mission cabinet du Maire
- Nicolas GIBBE, chef de projet « Action Cœur de Ville »
- Aurélie MOREAU, Directeur de la communication pour le suivi régulier de la démarche, en liaison avec le Cabinet Cliveman mandaté sur le projet Saint-Quentin 2050.

Opération réalisée en partenariat avec les services de l'Etat dans le cadre de l'action « Cœur de Ville ».





ANNEXES

QUARTIER CENTRE-VILLE



88 8 570 habitants

25 136 logements

22,7% de < 20 ans

30,0% de + 65 ans

17 5 948 logements

avec 8,3% de

logements sociaux

UN QUARTIER COMMERÇANT

DES ÉVÉNEMENTS PHARES

Le grand rassemblement de la semaine
 Le Festival de Musique
 La Fête de Noël de Noël
 Le Village de Noël
 Les concerts gratuits, L'été des
 La Marche des Écoliers, Street Art...

DES COMMERCES DYNAMIQUES

Épicerie, boulangerie, pâtisseries
 La rue de la République
 La rue de la République
 La rue de la République
 La rue de la République



LES ÉQUIPEMENTS

6 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

École de la République, École de la République, École de la République,
 École de la République, École de la République

1 RESTAURANT SCOLAIRE

École de la République, École de la République, École de la République

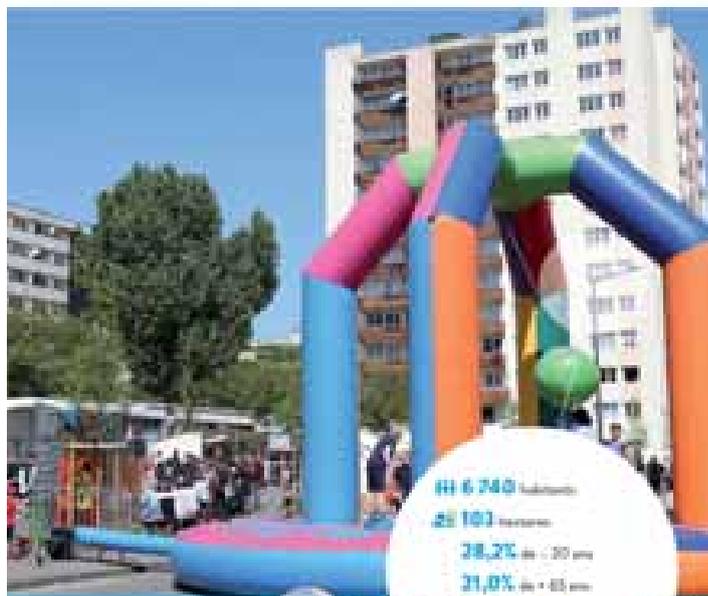
7 ESPACES, ÉCOLE MUSÉE AÉROSPATIAL

Musée de la République, Musée de la République, Musée de la République, Musée de la République,
 Musée de la République, Musée de la République, Musée de la République

1 PHOTOCENTRE

10 COMMERCE DE

QUARTIER EUROPE



6 740 habitants
25 100 m² surfaces
28,2% de + 20 ans
21,0% de + 65 ans
3 433 logements
 dont **75,8%** de
 logements sociaux

UN QUARTIER ANIMÉ

LE TERRAIN SPORTIF DE
 LA TRIBUNE DE FOOTBALL «EUROPE»
 UN ESPACE PUBLIC AUX
 SERVICES DE JEUX D'ÉQUILIBRE
 DES ARES COMMERCIAUX DYNAMIQUES
 Le Centre commercial «Région Sécurité»
 Le marché de samedi matin

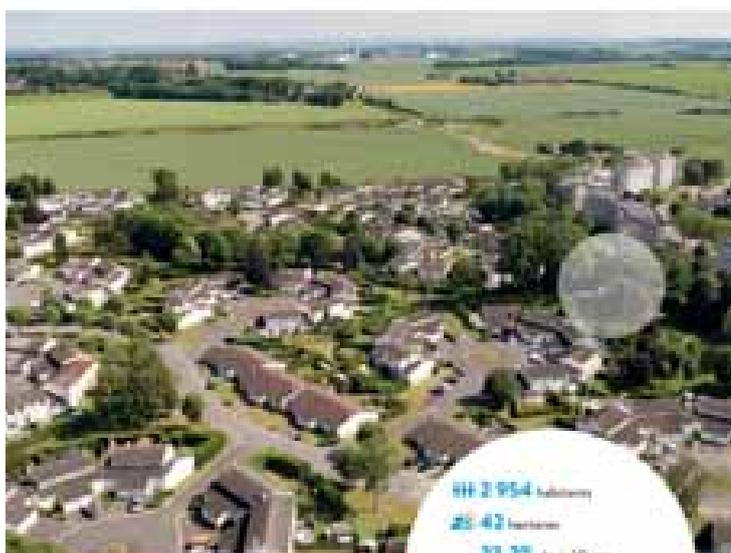


LES ÉQUIPEMENTS

3 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
 (Paul Elie, René Cassin, Robert Schuman)
 2 RESTAURANTS SCOLAIRES
 LA HALTE-GARDERIE LES PETITES CANNES LES
 LE COLLÈGE MONTAIGNE
 3 CAFÉTÉRIAS (Café de la Tribune, Café de la Région et le
 Café de l'Établissement)
 8 GYMNASIUMS
 UN STADE
 UN SKATE PARK
 LE STUDIO D'ENREGISTREMENT
 DE MUSIQUE «URBAN STUDIO»
 1100 M² DE SALLES D'ACTIVITÉS
 LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL EUROPE
 LA BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS «JOSÉ LÉA» DU QUARTIER
 L'ESPACE JEUNES
 L'ARCADE GYMNASIUM
 L'ARCADE JEUNES DE FANTASY GYMNASIUM
 L'ARCADE D'ART
 L'ARCADE MUSÉE



QUARTIER NEUVILLE



31 2954 habitants
25-42 hectares
 23,2% de 0 à 10 ans
 21,1% de 15 à 24 ans
1 475 logements dont
 dont 77,1% de
 logement sociaux

UN QUARTIER VIVANT

UN CENTRE COMMERCIAL
 DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
 UN MARCHÉ TOUTS LES JOURS



LES ÉQUIPEMENTS

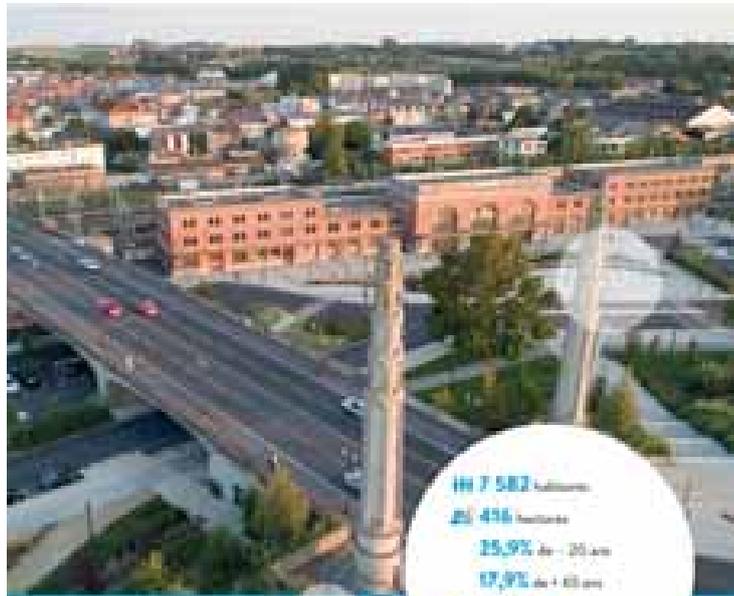
2 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES
 (Eugène Comte et Fernand Anselin)
 1 RESTAURANT SCOLAIRE
 LE COLLÈGE MARTHE LAFERRIÈRE
 L'EREA
 LE COMPLEXE MARCEL BERNARD
 LE GYMNASIUM CORNETTE



UN PARC (JARDIN CITÉ DE NEUVILLE)
 LES TERRAINS DE JEUX
 LE CENTRE SOCIAL MUNICIPAL NEUVILLE
 LA SALLE DES FÊTES
 LA BIBLIOTHÈQUE BOUQUIN POUSSÉ
 LE CENTRE DE JUDO
 LE BOULÉVARD



QUARTIER FAUBOURG D'ISLE



IN 7 582 habitants
26 416 habitant.e.s
25,9% de 15 à 24 ans
17,9% de 45 à 64 ans
4 232 logements
 dont **10,3%** de logement social

UN QUARTIER VIVANT

DES ÉVÉNEMENTS PRÉSENTÉS

La place de l'Étang d'Isle
 La Place de la Gare d'Isle
 Le Marché au Parc d'Isle
 Le Parc des Érables d'Isle

DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le centre de l'Étang d'Isle
 Le Parc de l'Isle
 Le Marché de l'Étang d'Isle



LES ÉQUIPEMENTS

5 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

(École Pelé, Les Girards, Marie-Régine)

3 RESTAURANTS SCOLAIRES

LA CRÈCHE FAMILIALE MUNICIPALE

LA MAMIE ANNÉE

LE CCAS - L'HÔTEL SOCIAL

Modernisation
de l'École des
Érables et de
la Crèche

LE PARC DES ÉRABLES (PARC) - MUSÉE HISTORIQUE

LE PARC DE L'ÉTANG D'ISLE

LA PLAZA DE L'ÉTANG D'ISLE (MÉTRO)

LA PLACE DE L'ÉTANG D'ISLE

LE MARCHÉ AU PARC D'ISLE (MÉTRO) ET LE MARCHÉ DE L'ÉTANG D'ISLE

LE MARCHÉ DE L'ÉTANG D'ISLE (MÉTRO)

LE MARCHÉ DE L'ÉTANG D'ISLE

LE MARCHÉ DE L'ÉTANG D'ISLE (MÉTRO)



QUARTIER REMICOURT



61 9 043 habitants
25 187 logements
33,4% de 0 à 20 ans
30,9% de 20 à 65 ans
15 097 logements
 dont 14,9% de
 logement sociaux



UN QUARTIER VERT

LE MARCHÉ AUX HERBES
 LES ÉCARTS
 LES PRODIGES
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS DE LA CROISSANT
 Marie-Madeleine



LES ÉQUIPEMENTS

3 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

(Cécile Monod, Daniel Bernier-François Collet)

3 RESTAURANTS SCOLAIRES

3 CÉCILES (Marie-Madeleine, Daniel Bernier-François Collet)

1 AGRICOLE (Marie-Madeleine) et 1 autre (Marie-Madeleine)

LA SALLE ASSOCIATIVE MAIN D'ASSISE



LE PARC DES CHAMPS SURTOUT
 LE PARC DES CHAMPS SURTOUT
 (SURTOUT)
 LES ÉCARTS (Marie-Madeleine) et
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT

LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT
 LES CROISSANTS SURTOUT

QUARTIER SAINT-MARTIN OËSTRES



111 8 485 habitants
21 765 habitans
26,6% de 0 à 20 ans
16,6% de 65 ans
3 942 logements
 dont **22,2%** de
 logement social

UN QUARTIER DYNAMIQUE

28% assistent au concert d'été
 et pour tous les mois



LES ÉQUIPEMENTS

4 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Ecole Marie, Ecole Pasteur, Ecole Desprez, Ecole Lavoisier
 Rue Faidherbe (Construction en cours) - Ecole Lavoisier
 Ecole Lavoisier

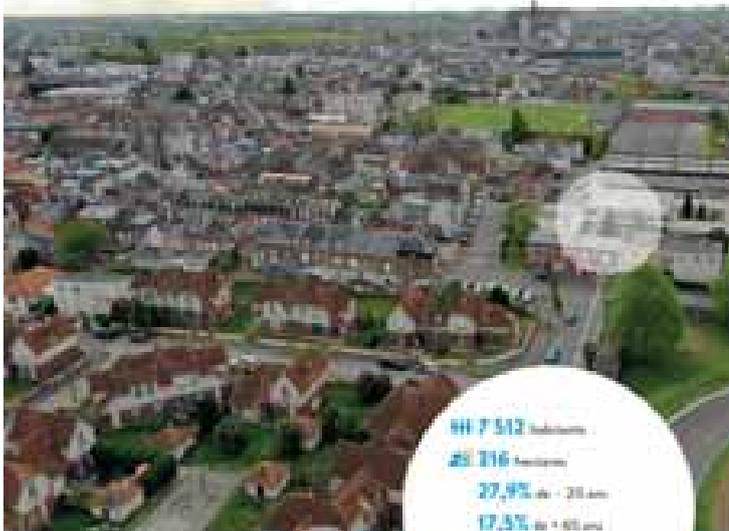
3 RESTAURANTS SCOLAIRES

1 NOUVEAU CENTRE SOCIAL ASSOCIATIF

2 TERRAINS DE FOOT
 CADREX POSTAL (COMPLEXE)
 200 FOYERS DE VIE (RUE
 MOULIN) (COMPLEXE)
 1 CENTRE CULTUREL
 1 CENTRE ASSOCIATIF
 1 CENTRE COMMUNAL
 1 CENTRE DE JEUNES
 1 CENTRE DE JEUNES
 1 CENTRE SOCIAL
 1 CENTRE SOCIAL
 1 CENTRE SOCIAL



QUARTIER SAINT-JEAN



91 7 512 habitants
25 316 logements
 27,9% de + 25 ans
 17,5% de + 65 ans
1 934 logements
 dont 10,2% de
 logement sociaux

UN QUARTIER VERT

DES ÉVÉNEMENTS PHARES

La Fête du Sacré
 La Fête de l'Église
 Le passage de Paris-Roubaix

DES COMMERCE DYNAMIQUES

Rue Saint-Jacques - Commerce de la Saint-Jacques



LES ÉQUIPEMENTS

4 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

(École Marie, École Des Peres, École St-Jacques)

4 RESTAURANTS SCOLAIRES

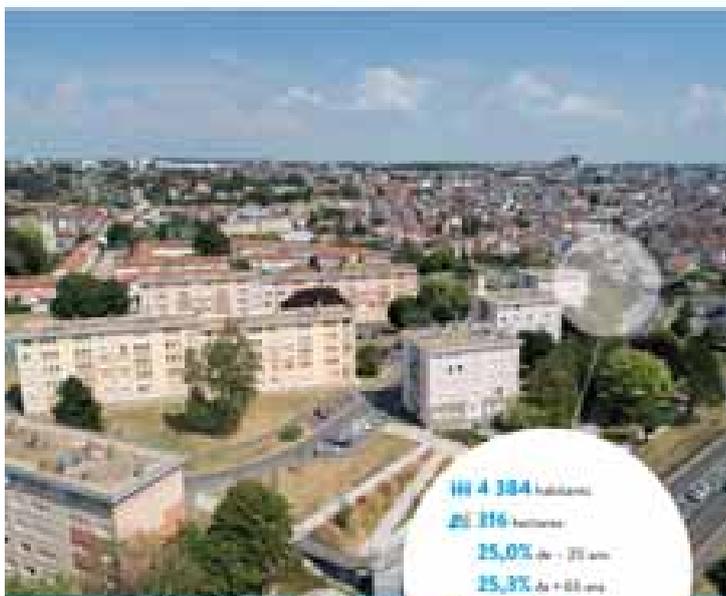
(ACCUEIL DE LOUIS RICHARD)

LE CENTRE SOCIAL ANTOINE-CHAMPAGNE

LES BACS HÉROÏNES
 LES BACS DE CONVICTION
 LES BACS DE PERE
 LES BACS DE LA CULTURE
 LES BACS DE LA SOLIDARITE
 LES BACS DE LA SÉCURITE
 LES BACS DE LA SANTE

L'ÉCOLE SAINT-JEAN
 L'ÉCOLE DES PERES
 L'ÉCOLE MARY-ANNE
 L'ÉCOLE SAINT-JACQUES
 L'ÉCOLE SAINT-JACQUES
 L'ÉCOLE SAINT-JACQUES
 L'ÉCOLE SAINT-JACQUES

QUARTIER VERMANDOIS



104 384 habitants
216 logements
25,0% de - 20 ans
25,3% de + 65 ans
1 906 logements
 dont **39,4%** de
 logement social

UN QUARTIER ASSOCIATIF

Un quartier organisé autour de son comité local

DES ZONES D'ACTIVITÉS

Forum, Rue de la Chapelle
 Espace d'Activité Intégrative (EAI)



LES ÉQUIPEMENTS

2 ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

(Ferdinand Buisson, Marie Bonnevaut)

1 RESTAURANT SCOLAIRE

LE COLLÈGE GABRIEL HANOTIAUX

UNE NOUVELLE SALLE DE SPECTACLES

DÉDIÉE AUX MUSIQUES

ACTUELLES ET CULTURES URBAINES

« LA MANUFACTURE »

LE CENTRE COMMUNAL JEUNESSE

LE BUREAU D'INFORMATION DE QUARTIER

LE BUREAU DES AFFAIRES COMMUNALES

LE CENTRE ASSOCIATIF DE LA ZONE SAUVAGE ET VERTICALE

LE SALON VERMANDOIS

LE CENTRE SOCIAL VERMANDOIS

LE CENTRE SOCIAL DE LA ZONE

LE CENTRE COMMUNAL DES JEUNES

LE RESTAURANT SAINT LAURENT

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-QUENTIN

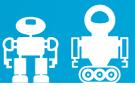




RESPIRANTE



HUMAINE



INNOVANTE



ATTRACTIVE

